

Silence

S!ilence

N°249
Oct 99
25 FF
150 FB
6 FS

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Mc Do

Les agriculteurs
montent
au créneau



Sauver la bio ?

Nucléaire

Pendant l'été,
la démocratie oubliée



Balkans

Un sale printemps

4 Dossier : SAUVER LA BIO ?

de Sylviane Poulenard

- La bio passionnée et dérangée décidément beaucoup de Maurice Grenier
- La bio a-t-elle un avenir ? de Chantal Le Noallec
- On a la bio qu'on mérite de Pierre Küng

14 Alternatives

- L'anthroposophie, une secte ?
- Menaces sur les marchés
- Végétariens : un logo

16 Mc Do :

les agriculteurs montent au créneau

de Michel Bernard

18 Santé

- OGM
- Se nourrir aujourd'hui

18 Société

19 Paix

- Formation à la non-violence
- Kosovo

20 Balkans :

Un sale printemps

de René Hamm

23 Politique

- Greenpeace : les comptes

23 Annonces

24 Femmes

- Combien vaut la «double journée» ?
- Le sexe des sciences

25 Nucléaire

- USA : des centaines de personnes contaminées

26 Nucléaire :

Pendant l'été, la démocratie oubliée

de Philippe Boursier

28 Energie

- Catavent : du vent dans les quartiers
- Japon : maisons solaires
- France : sortir du sous-développement
- Poêles économes

30 Environnement :

Du plomb dans le sang

de Michel Jarru

32 Environnement

- Australie : manque d'ozone

33 Idées :

La convivialité volée

d'Alain-Claude Galtié

36 Livres

38 Courrier

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 4 septembre 1999.

Vu de l'intérieur...

Ouvrages épuisés

Trois livres présents dans le nouveau catalogue ne sont plus suivis par leurs éditeurs : «Qu'est-ce que l'écologie sociale ?» et «Sociobiologie ou écologie sociale» (les deux aux éditions ACL) et «Jouets sonores» (éd. Ostal del Libre).

coordination ? Merci de nous contacter si cela vous tente.

Erratum

Dans la présentation du livre «L'Europe des Fraudes», Silence n°248, p36, en haut de la dernière colonne, il fallait lire 168 millions de francs et non milliards.

McDomination

Si nous diffusons un dépliant sur McDo, notre rôle n'est pas de coordonner une campagne anti-McDo. Y aurait-il des personnes sur Lyon ou sur Paris pour prendre en main une telle

Enveloppes décorées

Décorez les enveloppes que vous nous envoyez : elles nous serviront à illustrer les pages courriers.

Investissez dans l'écologie

Les associations réunies au 9, rue Dumenge (Silence, Primevère, Réseau Sortir du nucléaire, Greenpeace-Lyon, Ferme, Comité Malville, Côté-Jardin) ont créé une fédération et une société. Au sein de la fédération, chaque association a une voix et celle-ci gère le quotidien du local. Pour financer l'achat du local, la SCI, Société civile immobilière, est constituée, pour au moins un tiers, de parts apportées par les associations et, pour le reste, par des parts prises par les sympathisants. Cette SCI n'a comme seul rôle que d'être propriétaire.

Une première étape nous a permis de collecter 600 000 F entre 1992 et 1998 pour financer nos locaux actuels. Cette somme a été réunie par une soixantaine de copropriétaires (Silence ayant le plus de parts grâce à une souscription de 150 000 F).

Le local étant déjà saturé, nous nous sommes portés acquéreur d'un local voisin pour un nouveau montant de 180 000 F. Avec les travaux nécessaires pour joindre les deux locaux, ce sont environ 300 000 F que nous devons trouver pour l'augmentation de capital de la SCI. Les associations se sont fixées des objectifs financiers en fonction de leurs besoins.

Silence cherche 60 nouvelles parts à 2500 F. Fin août, nous en sommes à 16 engagements pour 17 nouvelles parts dans la société. Si vous disposez d'argent, vous pouvez choisir de nous aider en plaçant votre argent (il ne s'agit pas d'un don, vous restez propriétaire de la somme). Vous n'aurez pas de frais à payer ultérieurement, et vous pourrez récupérer cet argent à long terme (revente selon les mêmes conditions que pour une copropriété).

Vous avez le choix entre les trois formules suivantes :

- soit l'achat d'une part pour un montant de 2500 F en une seule fois.
- soit l'achat d'une part en versant 500 F maintenant puis 500 F par semestre pendant deux ans.
- soit l'achat d'une part en virant de manière automatique 100 F par mois pendant deux ans avec un premier versement de 100 F.

Si l'une de ces formules vous intéresse, écrire à Jacques Caclin, à la revue.

Par des dons, vous pouvez également nous aider à prendre des parts directement au nom de Silence (chèques au nom de Silence avec mention au dos «pour le local»).

SILENCE

Écologie, alternatives et non-violence

9 rue Dumenge, F 69004 LYON

Tél : 04 78 39 55 33 le jeudi

CCP 550 39 Y LYON

Distribution en Belgique

Brabant-Écologie

Route de Bétinpont, 33

B 1380 ORHAIN

Imprimé sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par Atelier 26 - Lonslézard - Tél. 04 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction des textes est autorisée sous réserve

d'en indiquer la source et le nom des auteurs

(photos et dessins compris)

N° de commission paritaire : 64946

N°ISSN 0756-2640

Date de parution : 4ème trimestre 1999

Tirage : 5500 ex.

Editeur : Association Silence

Présidente : Madeleine Nutchey

Vice-présidente Sylviane Poulenard

Trésorière : Myriam Cognard

Vice-trésorier : Jacques Caclin

Réalisation de la revue

Directrice de publication : Madeleine Nutchey

Secrétaires de rédaction : Michel Bernard et Michel

Jarru Gestion et abonnements : Michel Jarru Maquette

et publicité : Hervé Carrier Salons et fêtes :

Raynald Rasse Rédaction : Michel Bernard, Alain-

Claude Galtié, René Hamm, Madeleine Nutchey,

Sylviane Poulenard Conseillers scientifiques : Roger

Bernard, Richard Grantham, Jacques Grinevald,

Henri Persat, André Picot Dessinateurs : Alitho, Dédé,

Lasserpe, Lèbre, Mahlen, Mutio, Alexis Nouaillat,

Thiriet, Vèsse Iconographie : Madeleine Nutchey,

Hervé Carrier, Michel Bernard Correcteur :

Raymond Vignal Expédition : Claude Crotet, Vincent

Martin, Bernard Perez, Christian Rony, Xavier

Sérédine, Myriam Travostino, Suzanne Vignal

Correspondants : Georges David, José Oria, Mireille

Oria, Jean-Luc Thierry Et pour ce numéro : Adbusters,

Philippe Boursier, Benoît Cailis, Patrick Colin, Jean-

Louis Gaby, Carlos Gimenez, Estelle Granet,

Maurice Grenier, Christian Jacques, Olivier Keller,

Pierre Küng, Chantal Le Noallec.

Venez nous voir !

N°250 - Novembre

Comité de clôture des articles

samedi 25 septembre à 14 h

(clôture brèves : vendredi 1er octobre à 12 h)

Expédition

vendredi 15 octobre à 14 h

N°251 - Décembre

Comité de clôture des articles

samedi 23 octobre à 14 h

(clôture brèves : vendredi 29 octobre à 12 h)

Expédition

vendredi 12 novembre à 14 h

Cette revue est réalisée en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci comprennent un goûter à 17 h et un repas à 21h30 offert par Silence.

Bulletin d'abonnement p 39



La bio va-t-elle perdre son âme ?

L'agriculture biologique, définie par la réglementation comme un mode de production agricole n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse, repose cependant, historiquement, sur un concept global, une vision du monde. Or, à travers les changements qui se dessinent, on peut craindre qu'elle ne «perde son âme» et ce qui en fait une alternative globale au système dominant.

Le consommateur, de plus en plus souvent interpellé par les problèmes posés au niveau alimentaire — viandes aux hormones, «vache folle» — et environnemental, — pollution des nappes phréatiques, baisse de la fertilité des sols, appauvrissement de la biodiversité, risques liés aux OGM — s'intéresse aux produits bio et se déclare prêt à dépenser un peu plus pour des produits de qualité.

Face à cette demande en forte croissance il ne manque pas de professionnels opportunistes qui s'engagent sur ce créneau.

Une nouvelle étape a été franchie avec la réglementation européenne de la production animale récemment votée qui a fortement subi la pression des grands groupes de l'agro-alimentaire. En effet, ils ont fait inclure une pléthore de dérogations ôtant tout sens à des règles de base au départ correctes.

Face aux dérives, les acteurs de la bio ne restent pas les bras croisés et des initiatives sont déjà prises : refus des OGM, achats de proximité, mentions, exigences de traçabilité...

Comment pouvons-nous, consommateurs, producteurs, distributeurs, sauver la bio ? Comment lui redonner toute sa place dans les projets de société ? Est-il déjà trop tard ?

Sylviane Poulenard ■

Sauver la bio ?

Le bio est devenu porteur comme disent les commerciaux. Effrayés voire paniqués devant la succession de crises, de scandales — vache folle, poulet à la dioxine, OGM, listeria, hormones bovines, nitrates et pesticides — les consommateurs sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux produits bio.

De fait les pratiques, la réglementation de l'agriculture biologique changent comme en attestent les différents acteurs.

Fortement médiatisée, la bio est l'objet de plus en plus d'articles alertant les consommateurs sur la fiabilité et la sécurité de la bio. Ces articles, souvent excessifs et spectaculaires, ont le mérite de poser les problèmes.

Comment en est-on arrivé là ? Quels sont les risques ? Comment y remédier ?

Tous les produits étiquetés bio venant d'ici ou d'ailleurs sont-ils équivalents ? Y a-t-il des réseaux de distribution plus "sûrs" ?



D'une agriculture bio à une autre

Il paraît important de bien cerner la bio "authentique" au regard des problèmes et des risques qui se posent.

L'agriculture biologique est définie par la réglementation comme un mode de production agricole n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse. Elle repose avant tout sur un *concept global*, s'appuyant sur un choix de valeurs comme la santé, l'authenticité, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale.

L'agriculture biologique vise une production de qualité équilibrée associant des méthodes naturelles, traditionnelles et modernes, pour la fertilisation des sols, la protection des cultures, l'élevage dans le respect de la terre et des cycles biologiques. Pour Olivier Keller, producteur bio en Ardèche, membre de la Confédération paysanne, «*l'agriculture bio c'est un état d'esprit, un ensemble de choses qui fait qu'on est en accord avec soi-même et qu'on maîtrise au niveau d'un développement une polyculture qui permet de diminuer la pollution et de rendre au consommateur une certaine honnêteté sur les produits*».

Bio et environnement

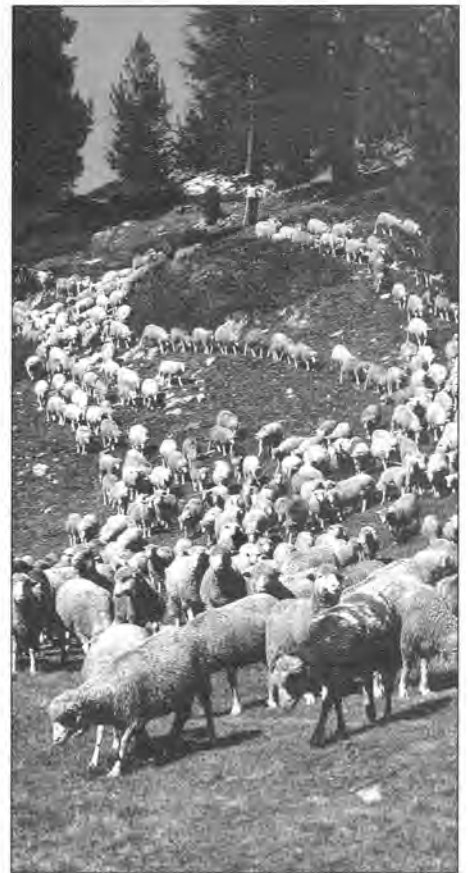
Selon une étude réalisée par le CEMAGREF, organisme public de recherche dans le domaine du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts, publiée dans *Alter Agriculture* de juillet/août 1999, «*En regard de l'agriculture conventionnelle, l'agrobiologie a un impact très positif sur l'ensemble des composantes de l'environnement : qualité des eaux, fertilité des sols et préservation des autres aspects du milieu (biodiversité, ressources naturelles)*» même si la réalité n'est pas uniforme et que quelques points moins favorables sont relevés (problème posé par le cuivre dans les vignobles et par les nitrates dans certaines exploitations).

En conclusion de l'étude, la question est posée de savoir si les futurs agrobiologistes, tout en appliquant les cahiers des charges de l'agriculture biologique, auront à cœur de respecter des pratiques, absentes des cahiers des charges, et cependant très favorables à l'environnement.

Par ailleurs les produits issus de l'agriculture biologique ne sont pas à l'abri de la contamination de l'environnement et sont soumis, comme les produits de l'agriculture conventionnelle et comme nous mêmes, aux rejets de dioxine, aux nitrates et autres poisons présents dans les nappes phréatiques et dans l'air. Benoît Canis, président de la FNAB, Fédération nationale de l'agriculture biologique, rappelle que «*nous ne vivons pas sous une bulle ; nos cultures, quelque soin que nous en prenions, sont sensibles aux pollutions extérieures provenant ainsi de l'atmosphère via les fumées des véhicules ou bien des usines (...) nous ne sommes pas non plus à l'abri des pollutions involontaires venues de terrains limitrophes à nos cultures et mis en valeur par des agriculteurs conventionnels*».

Sa reconnaissance et sa vulgarisation

Si selon Olivier Keller, «*La France a été un précurseur en matière d'agriculture biologique, nous avons pris 20 ans de retard dans le développement*». Dès 1981 la France s'était dotée, sous l'action dyna-



Au niveau de la distribution, l'association Biocoop

Biocoop a depuis le début joué la double carte distributeur-consommateurs puisqu'elle est née dans les coopératives de consommateurs. Sur un marché plutôt dynamique, il est nécessaire de réagir rapidement afin de pérenniser son activité tout en étant fidèle à une éthique. Un travail important de structuration a été fait pour davantage d'efficacité, favoriser la démocratie, maîtriser les approvisionnements ...

En trois ans, au niveau national, le nombre de salariés est passé de 2 à 14 et une nouvelle organisation se met en place depuis le congrès de juin 1999.

Les dossiers sont techniquement préparés par les salariés qui prévoient les différents scénarios et les élus discutent et se prononcent sur le fond, sur les choix "politiques". L'information doit circuler rapidement, en particulier auprès des adhérents afin que les débats puissent se réaliser avec les consommateurs. «*On passe beaucoup de temps à redescendre l'information sur le terrain*».

Au niveau des magasins Biocoop la capacité de débats est assez inégale, les adhérents et salariés étant déjà fort occupés par le "fonctionnement". Selon Benoît Cànis, «*nos élus sont tous des épiciers qui fonctionnent avec des marges plutôt basses, toujours serrés en terme de temps de travail. Dans le réseau on était plutôt tranquille et je pense que les responsables de magasins ne se soucient pas suffisamment de la pertinence de l'approvisionnement de certaines matières premières*».

Trois exemples sont donnés par Patrick Colin pour illustrer le dynamisme nécessaire.

Tout d'abord le cas de Soy, soulevé par Chantal le Noallec dans le *Monde Diplomatique*. Depuis deux ans au gré des fusions — Soy a été acheté par Nutrition et Santé qui a été ensuite acheté par le groupe Sandoz puis Sandoz a fusionné pour fonder Novartis — le débat a été de plus en plus houleux et douloureux au sein de Biocoop qui a travaillé afin de sortir de cette situation en prenant en compte toutes les données du problème. En particulier la situation des 150 producteurs du sud-ouest qui fournissent Soy.

De même en ce qui concerne les OGM il a fallu huit mois pour éclaircir la situation et faire en sorte que tous les produits des plate-formes d'achat Biocoop soient exempts de soja et de maïs non bio, même sous forme d'additif. Cela nécessite de la part des producteurs de mettre en place un système de traçabilité, c'est-à-dire le contrôle de toute la chaîne de production du champ à l'assiette. Biocoop est seul dans le réseau des distributeurs à avoir interdit l'utilisation de lécithine de soja bio.

Enfin en ce qui concerne la gamme lait, moins bien cadré jusqu'à présent (manque de transparence, producteurs peu soucieux de l'éthique bio...), en raison de volumes insuffisants pour avoir des exigences auprès des producteurs. Biocoop travaille depuis un an avec des groupements de producteurs et la nouvelle gamme lait, plus conforme à leur éthique, sort cet automne.

En conseil confédéral a été votée la décision de créer un fonds géré par ce conseil, qui servira à financer des actions alternatives d'associations de consommateurs liées aux coop ou à d'autres associations oeuvrant pour la protection de l'environnement.

(pour plus d'info sur Biocoop voir Silence de février 1998).

mique des associations, d'un cahier des charges assez exigeant en matière de cultures végétales biologiques et en instaurant un système de contrôle. Plus vertueuse dans sa réglementation — nous ne nous en plaignons pas — la France a pris du retard quant à la production proprement dite face à des pays qui l'étaient moins et qui ont fortement accru leurs surfaces cultivées en biologique. L'ensemble des pays européens les a multipliées par 10 entre 1986 et 1998 (de 0,12 million à 1,2 million d'hectares) soit une croissance annuelle de 25% environ. La France n'a qu'un peu plus que doublé ses surfaces. Selon l'INRA, institut national de la recherche agronomique, elle est passée en trois ans (de 1993 à 1996) du premier au douzième rang. Longtemps les pouvoirs publics ont considéré l'agriculture biologique comme une partie très marginale de l'agriculture. Plus récemment la reconnaissance de la bio, comme véritable filière, par les ministères et le pouvoir agricole, a fait chaud au cœur de tous ceux qui se sont battus pour la faire sortir de la marge. Cependant la plupart ne sont pas dupes. Pour Olivier Keller, «le développement de la bio telle qu'elle a été pensée par le ministère et la PAC (ndlr : politique agricole

commune définie au niveau de l'Union européenne) est une forme de récupération, de diversification, d'opportunité. Elle répond à une demande, elle est donc liée à un marché, non à la reconnaissance de l'agriculture biologique dans sa globalité (...) Le pouvoir agricole, dit reconnu, vient de s'engouffrer derrière le gouvernement en direction du développement de l'agriculture biologique, tous deux afin de récupérer un électorat, pour être crédible auprès des consommateurs. Or j'estime qu'il est inapte par rapport à cet univers qu'il a refusé jusqu'à hier. Et cette politique ne m'intéresse pas. Ce que je veux c'est rendre au consommateur ce qu'il souhaite et rendre à l'agriculture biologique une partie de son éthique même s'il y a une contribution marchande qui est évidente pour vivre”.

Les difficultés de la conversion

Face à un appel en produits bio fortement croissant, à la garantie d'un revenu et à des aides parfois conséquentes, les agriculteurs ne se précipitent toutefois pas vers la conversion à l'agriculture biologique. Yvon Gautronneau, ingénieur agronome, écrit en 1997 (donc avant que les aides à l'agriculture bio soient mises en place) au sujet des céréales : «Et même si les rendements sont très inférieurs à niveau d'intensi-

Des approches diverses propres à créer la confusion

La prise de conscience des méfaits de l'agriculture conventionnelle sur l'environnement appuyée par la demande des consommateurs a poussé les pouvoirs publics et le pouvoir agricole à chercher des solutions moins polluantes. C'est ainsi qu'on parle de plus en plus d'agriculture raisonnée, de lutte intégrée, voire d'agriculture écologique qui ont des effets positifs sur l'environnement en diminuant les intrants et molécules nocifs ou dont on ne connaît pas toujours les conséquences. Il ne s'agit cependant pas d'agriculture biologique et il faut que l'appellation des produits et la réglementation soient rigoureuses pour ne pas créer la confusion dans l'esprit du consommateur.

fication équivalent (de moitié environ), les charges sont plus faibles (en relation avec la suppression des pesticides), les marges brutes par hectare de céréales sont supérieures. Dans le contexte des exploitations céréalières de Rhône-Alpes par exemple, les changements induits à l'échelle de l'exploitation agricole par la conversion à l'agriculture biologique (augmentation du travail, nouveaux investissements, ...) aboutissent à des revenus équivalents ou supérieurs pour les agrobiologistes”.

Les freins, toujours selon Gautronneau, ont trait aux risques à prendre :

- **risque technique** : beaucoup de problèmes à résoudre avec peu de références fiables et un appareil d'encadrement technique insuffisant ;

- **risque économique** : compte tenu des aléas climatiques (on est plus tributaire de la nature et les opérateurs économiques sont éloignés et pas toujours fiables). Cela nécessite d'adopter de nouveaux modes de gestion où le facteur temps devient essentiel ; (1)

- **risque social** : la dispersion des agrobiologistes sur le terrain et les choix techniques radicaux qu'impose la conversion conduisent à un certain isolement. Même si cette marginalisation correspond à un choix personnel (de contestation de la société ou de recherche de solutions alternatives) chez de nombreux agrobiologistes, elle constitue un obstacle redoutable pour de nombreux agriculteurs».

Il donne quelques pistes de réflexion pour faciliter la conversion. «Cela concerne :

- **la politique agricole** : définir et annoncer des objectifs clairs et ambitieux et se donner les moyens de les atteindre ;

(1) Ndlr : l'agriculture bio n'est pas toujours plus vulnérable. On remarque qu'en cas de sécheresse, par exemple, un sol qui n'est pas détruit par les apports chimiques et une mécanisation lourde, résiste beaucoup mieux.



● *l'appareil d'encadrement technique : un changement technique nécessite un accompagnement technique important (Bonny, 1995) et un changement de paradigme technico-économique (Lacroix et Mollard, 1995);*

● *les organisations professionnelles d'agrobiologistes : elles ne sont manifestement pas suffisamment attractives pour beaucoup d'agriculteurs conventionnels et doivent s'interroger sur leur réelle volonté d'intégration d'agriculteurs nouveaux ;*

● *le secteur bancaire : une meilleure connaissance des réalités économiques de l'agriculture biologique est indispensable.*

Mais ce qui semble encore plus essentiel, c'est que l'agriculture biologique apparaisse viable aux yeux des agriculteurs. Il faut à cet égard mettre en avant les agrobiologistes dynamiques et bien intégrés dans leur milieu environnant, qui surtout obtiennent un revenu de leur exploitation à hauteur des aspirations des candidats à la conversion"(!).



Olivier Keller réagit sur ce sujet : *"Il existe énormément de connaissances techniques en bio mais elles sont très éparées et il faudra du temps pour les amener aux producteurs. Jusqu'à il y a deux ans, il n'y avait pas de recherche, aujourd'hui davantage. Je fais un parallèle avec les sources d'énergie. La bio est comme les énergies renouvelables : il faudrait mettre en œuvre des moyens importants pour lui permettre de se développer rapidement. Et alors les prix baisseraient ce qui, dans ces conditions, serait acceptable s'il y a une contrepartie qui est une compétence et un respect*



de l'environnement. Je pense cependant que tout le monde ne pourra pas produire de la bio car le monde agricole est hostile à une technique assez risquée. Quant aux consommateurs, outre la question financière, ils sont habitués à des produits 'manufacturés' or on ne peut faire du vivant donc du bio avec du 'manufacturé'».

Le fonctionnement des aides à la conversion

Olivier Keller constate que *«le système biologique consomme nettement moins d'aides publiques que l'agriculture productiviste. Les agriculteurs biologiques subissent plus de contrôles et sont tenus de les payer. Ainsi l'agriculteur qui travaille dans le respect d'un meilleur produit et de l'environnement doit payer pour. Alors que les pollueurs sont payés pour ne plus polluer : les aides vont à ceux qui se convertissent. Mais allons plus loin sur la distribution de ces aides. Pendant une période, après guerre, on a demandé aux agriculteurs de faire tout ce qu'ils pouvaient pour produire. Ils l'ont fait. A partir du moment où il y a eu un excédent de produits sur le marché et en raison de leur pouvoir politique les agriculteurs sont arrivés à faire absorber l'excédent par des pays tiers, par des aides compensatrices. Pour la bio c'est le même schéma qui se reproduit.*

«Sur le plan technique ces aides sont formidables : elles aident à avoir un certain nombre de compétences au niveau du marché, elles favorisent les regroupements pour commercialiser des produits et pour répondre à la demande. Cependant elles poussent les gens à travailler par filière, ce qui ne correspond pas à l'éthique de l'agriculture biologique. Travailler par filière c'est développer des pôles économiques agricoles faciles à occuper pour les opportunistes car ces aides forment un fonds de trésorerie assez important — entre 1000 et 5000 F l'ha — et ainsi la vision globale qu'avaient les agriculteurs biologiques est annihilée. En effet si on a une conscience de l'agriculture biologique il y a des coûts qui sont intrinsèques a un ensemble.

«les agriculteurs bio d'hier, ceux qui ont une vision de l'agriculture bio en tant que pensée globale et les consommateurs ont un rôle important à jouer pour essayer de modifier les comportements et pour demander une rigueur à la réglementation européenne. Sinon demain il n'y aura plus de produit bio dans la mesure où le consommateur ne reconnaîtra pas le produit qu'il souhaite. Nous aurons alors créé notre propre tombe».

Ces aides actuelles, plus globalement, vont favoriser la monoculture et la concentration des élevages.



La distribution

Le marché s'élève à environ 5 milliards de francs. La part de Biocoop est estimée entre 7 à 9%, celle des grandes et moyennes surfaces (GMS) de 45%.

Ces dernières, fortement attirées par cette "niche" très porteuse éprouvent des difficultés dans leurs approvisionnements et donc les produits bio ne sont pas encore très présents dans les linéaires bien qu'en forte progression.

Déjà on pouvait lire dans le magazine *Point de vente* d'octobre 1997 : *«Aujourd'hui l'amont est en retard par rapport au marché. Si ce dernier progresse au même rythme, la pénurie devrait durer environ deux ans. En attendant, la solution consiste à limiter le référencement en GMS pour éviter les ruptures de stock. Une situation assez inédite en GMS. Mais les distributeurs en sont conscients. Un fournisseur parle même d'une 'atmosphère nouvelle' dans les négociations de produits bio" ... Peut-être mais alors pour combien de temps ?*

Alors que le bio représente un pourcentage infime du chiffre d'affaires des grandes et moyennes surfaces, sa part est de 91 à 95% selon les points de vente dans le réseau Biocoop (le non bio concerne les produits hors certification tels que les produits de la mer et certains produits "macrobiotiques") qui confirme ainsi sa vocation à regrouper les magasins spécialisés en produits de l'agriculture biologique.

Agriculture



La réglementation ou le contrôle de la bio

Elle s'appuie essentiellement sur des organismes certificateurs nationaux agréés par les Pouvoirs Publics et sur le label AB.

Le système français satisfait globalement les acteurs de l'agriculture biologique qui pensent que nos organismes de certification jouissent d'une certaine indépendance. Tous les producteurs sont contrôlés au moins une fois dans l'année. Sur le plan national, les produits bio sont contrôlés par un organisme certificateur agréé par le ministère de l'agriculture : après Ecocert, Qualité France, Socotec et AFAQ, d'autres ont été agréés et accrédités (ULASE, Qualité Nord-Pas-de-Calais). Mais de nouveaux organismes arrivent et c'est là que le bât blesse !

Pour Olivier Keller, "la plupart des nouveaux arrivants certificateurs sont liés à l'élevage, à de grands groupes producteurs comme les producteurs de volailles. C'est le serpent qui se mord la queue !".

Pour Patrick Colin, responsable produits à Biocoop, après hésitations, "aujourd'hui les contrôles sont fiables, notre inquiétude vient avec l'apparition de nouveaux organismes certificateurs. Nous nous interrogeons sur leurs compétences, leurs motivations et sur la qualité du travail. Nous pensons qu'ils ne connaissent pas bien la bio

Les chiffres

L'agriculture biologique en France en 1998 c'est :

- plus de 6200 producteurs, 3854 en 1996,
 - près de 1000 transformateurs,
 - plus de 220 000 hectares (bio et conversion) soit environ 0,6 % de la SAU (surface agricole utile) alors qu'en 1996 ce taux était de 0,49% avec 137 084 ha,
 - 28 % de croissance du marché en 1998. Dynamique particulièrement sensible dans les productions animales avec des croissances de 34% pour le lait, 149% pour le porc, 51% pour les poules pondeuses, 54% pour les poulets.
 - plus de 600 conversions par an environ, 1350 pour 50 000 ha en 1998 soit 32% de croissance,
 - 4 milliards de francs de CA,
 - Un taux de croissance du chiffre d'affaires des Biocoop de 30 à 40% par an depuis trois ans.
- (source SETRAB)

et nous ignorons s'ils vont savoir regarder là où il faut regarder, s'ils sauront être indépendants, en particulier face aux grosses coopératives. A priori, nous n'avons pas le droit de dire que quelqu'un va mal faire son boulot : nous essayons de rendre nos craintes les plus objectives possible. Nous participons aux Comités de certification avec un droit de regard sur les dossiers, nous intervenons et nous continuerons de le faire sur les dossiers 'chauds'.

L'harmonisation européenne de la production animale pose problème

Depuis 1995, se discutait, au sein du Comité spécial agricole, au niveau européen, un cahier des charges pour les productions animales. Le 15 juin 1998, le



Au niveau européen, la réglementation de la production végétale satisfait globalement les intervenants de l'agriculture biologique qui ont largement participé à son élaboration. Le label AB précise, quant à lui, que les matières premières ont été cultivées sur le territoire de l'Union européenne dans

la mesure où ces produits poussent naturellement en quantité suffisante sur le territoire européen. Par exemple l'Europe produisant suffisamment de blé, un blé italien, allemand portera le logo AB, un blé américain non. Par contre pour le cacao, non produit en Europe, un cacao colombien pourra porter le logo AB.

Pour l'instant le logo AB est appliqué sur les productions végétales en référence au règlement européen et jusqu'à maintenant, n'était appliqué sur la production animale qu'à partir du cahier des charges français puisqu'il n'y avait pas encore de cahier des charges européen.

Conseil des ministres a adopté le texte qui entrera en vigueur en 2000. Ce texte, en raison de dérogations trop nombreuses et trop longues (certaines jusqu'à 15 ans), crée de nombreuses insatisfactions auprès des acteurs de la bio.

Pour Olivier Keller "les dernières décisions au niveau de l'Europe ont davantage favorisé les industriels que les agriculteurs".

Pour Patrick Colin "nous avons participé à toutes les opérations de lobbying que la FNAB a pu faire auprès des partenaires européens pour être entendu au niveau de la section bio, mais cela n'a que partiellement fonctionné : on a obtenu un texte de base assez correct, mais nous n'avons pu faire sauter les dérogations sur les conditions d'élevage, sur les éléments non-bio incorporés dans les troupeaux et sur les systèmes alimentaires. Ainsi, les animaux doivent être nourris à 100% d'aliments bio, mais par dérogation, il est possible d'aller jusqu'à



Vous avez dit PPDAB

Le Plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique (1998-2002) annoncé par le ministre de l'agriculture et de la mer en décembre 1997 s'inspire du rapport du vice-président de la Commission nationale des labels et certifications de produits agricoles et alimentaires pour instaurer des aides réévaluées à la conversion des terres et organiser des filières produits. Il projette de multiplier par 10 les surfaces en 10 ans pour atteindre un million d'hectares et 25 000 producteurs en 2005, soit 3% de la SAU et 5% de la production. Pour cela les crédits d'aides à la reconversion pour les fruits, les légumes et les céréales passent de 15 MF à 60 MF. La filière est surtout engagée vers une structuration globale : harmonisation des organismes de certification, réglementation européenne à rendre cohérente en particulier pour les productions animales, ...

30% d'aliments non bio plus 20% d'aliments en conversion. Nous espérons et nous militons pour que le ministère de l'agriculture ait une application du règlement européen plus stricte. C'est possible selon le principe de subsidiarité qui a été introduit dans le cahier des charges animaux (qui n'était pas dans le cahier des charges production végétale).

Les problèmes liés aux importations

Les produits certifiés français sont plutôt fiables mais en quantité insuffisante malgré leur forte progression. D'où une hausse des importations, qui ont doublé en 1997 et progressent encore, et qui sont davantage douteuses.

Pour Olivier Keller, les organismes de contrôle européens ne sont pas aussi fiables qu'en France : "certains pays ont laissé les systèmes de contrôle à des acteurs qui sont à la fois précurseurs, producteurs et donc contrôleurs et n'appliquent pas la réglementation européenne. Le doute grandit à cause de pays comme la Hollande qui a édifié toute sa gloire économique sur le trafic import-export en bateau. Maintenant, elle le fait par ordinateur et elle est capable de créer des produits bio qui n'existent pas sur le marché. Il y a un certain nombre de transformateurs qui achètent du bio sans aucune garantie".

De son côté, Patrick Colin différencie les importations intra-UEE, Union économique européenne, et les importations extra UEE : "J'ai confiance pour les importations internes à l'Europe. Je suis plus inquiet pour les autres... par exemple, lorsque les Pays-Bas, qui ont toujours fait beaucoup de commerce, achètent des cé-

réales aux États-Unis, ils n'ont pas les mêmes exigences en matière d'autorisation des importations hors UEE que d'autres pays européens". Ensuite ces produits peuvent être transformés puis commercialisés sous le label AB.

Pour davantage de clarté, pour se démarquer, pour assainir, chacun, à son niveau, peut agir afin que les produits de l'agriculture biologique préservent leur authenticité.

Des mentions, labels

Olivier Keller dénonce : "le ministère s'est créé un monopole en reprenant le logo AB aux associations qui développaient l'agriculture biologique. Mais s'ils ne sont pas capables au niveau de l'Europe de le défendre, il faudra se démarquer. Mais, je ne suis pas sur le fond favorable au développement de mentions, labels, tout ce qui est 'bio plus'. Ça ressemble aux Corses qui veulent faire la Corse, aux Bretons qui veulent faire la Bretagne... On tend vers des extrémismes qui ne m'intéressent pas et qui risquent de contribuer à créer un flou au sein de la consommation, à dénaturer l'idée de départ qui était de maintenir un produit commun à un certain nombre de gens. Même si c'est bien au niveau de la forme pour le consommateur".

Patrick Colin, de son côté, parlant de la réglementation européenne animale, est prêt "si la France ne resserre pas les boulons sur le système dérogatoire à travailler par certification d'achat : on a le droit d'acheter ce qu'on veut et de déterminer ce que

l'on veut comme niveau de qualité. On passerait des contrats avec les opérateurs qui fournissent les matières premières en leur demandant du 100% bio. Il faut trouver les opérateurs qui veulent bien jouer ce jeu avec nous. Nous n'avons pas envie de faire une marque de produits Biocoop ce n'est pas notre métier".

Raccourcissement des circuits

La Confédération paysanne défend l'idée qu'une production alternative doit accompagner un mode de distribution différent favorisant le contact direct entre consommateurs et producteurs : vente directe, SEL, paniers solidaires.

Le contact direct et la proximité sont aussi des idées forces chez Biocoop. Pour Patrick Colin, "On donne la priorité sur les cultures et des certifications européennes ...



mais la proximité est une priorité. Par exemple, lorsqu'on achète des céréales en Bourgogne, nous avons suffisamment de coopératives en Bourgogne pour qu'elles donnent leur avis. Ce n'est pas du repli sur



Agriculture



soi : Au Portugal où nous avons deux magasins, nos achats au Portugal ont été dynamisés suite aux informations qu'ils nous ont données... Raccourcir les circuits, c'est accumuler les chances d'être informé sur les questions ou les problèmes qui se posent ... Pour les céréales, nous favorisons l'approvisionnement auprès de coopératives de producteurs avec lesquelles nous avons des relations depuis plusieurs années. On fonctionne à la confiance et si on découvrait que ce qu'il nous a dit est faux ce serait un déréférencement immédiat. Je ne dis pas que l'on ne peut pas se faire avoir ! Cela dit nous nous posons la question du recontrôle de la provenance, cela nécessite de passer contrat avec des organismes de contrôle : c'est beaucoup d'énergie, d'argent. Qui va payer ? Nous participons actuellement à une étude sur la mise en place, éventuellement, d'une obligation de résultat mais notre voie va davantage dans le renforcement de l'obligation de moyen».

Dialoguer, agir avec les différents acteurs de terrain

Pour Benoît Cànis : "Historiquement les Biocoops ont toujours été très proches de la production, dans toutes les négociations, nous sommes d'accord à 95% avec la FNAB... Dans nos choix, nous sommes respectueux de l'avis des producteurs : par exemple s'ils acceptent de travailler avec les coopératives agricoles ouvrant un secteur bio, nous pensons qu'ils sont mieux

placés pour apprécier la situation. Nous participons aux comités de certification avec un droit de regard sur les dossiers. Si un dossier nous paraît un peu chaud nous pouvons émettre un avis... Si un fournisseur nous présente des biscuits et que la provenance de sa farine ne nous plaît pas, nous pouvons lui demander de réorienter ses approvisionnements...".

Pour Olivier Keller, la Confédération paysanne se fixe comme objectif de travailler avec tous ceux qui refusent les OGM dans l'alimentation. L'actualité nous montre leur détermination à agir : destruction de parcelles de culture, action devant les McDo...



Faire du lobbying

Les producteurs, distributeurs, participent aux différentes organisations mises en place autour de la filière que ce soit au niveau



Le logo AB

Le logo AB ne peut être apposé que sur un aliment produit, transformé, conditionné sur le territoire de l'Union européenne. L'étiquette permet d'identifier clairement les produits.

● bio à plus de 95% : les produits biologiques contenant plus de 95 % d'ingrédients bio peuvent porter la mention "Agriculture biologique" et le logo AB.

● Bio à plus de 70% et moins de 95% : la mention "Agriculture biologique" n'est pas autorisée ni l'utilisation du logo AB. La mention qui sera portée est "x% des ingrédients

d'origine agricole ont été obtenus selon les règles de la production biologique". La liste des ingrédients doit préciser lesquels sont bio.

● En dessous de 70% aucune référence à la bio n'est autorisée.

● Bio en reconversion : Les produits agricoles non transformés et les aliments composés d'un seul ingrédient d'origine agricole issu d'une exploitation en reconversion peuvent porter la mention "conversion vers l'agriculture biologique".

(source SETRAB)

Les organismes

- FNAB : Fédération nationale de l'agriculture biologique
- SETRAB : Syndicat européen des transformateurs et distributeurs de produits de l'agriculture.
- IFOAM : International federation of organic agriculture movements
- COSE : Comité national d'orientation, de suivi et d'orientation.

national, européen ou mondial. Un travail qui a déjà porté ses fruits et qu'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de continuer pour apporter davantage de rigueur dans les réglementations. Attention toutefois à ne pas se laisser griser par le pouvoir.

Les consommateurs doivent faire preuve de vigilance et agir

Les consommateurs attirés par le bio pour une meilleure santé doivent en avoir une perception large faisant le lien avec un mode de production respectant l'environnement, l'emploi, la santé de la planète... En consommant bio, le consommateur fait un acte individuel mais aussi un acte collectif. Aujourd'hui, où on parle beaucoup de consommateur, de consommateur citoyen, de consommateur responsable, chacun doit jouer son rôle. Pour cela accordons notre préférence aux produits locaux et de saison, privilégions les circuits courts avec un minimum d'intermédiaires, fréquentons les marchés de producteurs, informons-nous de la provenance de ce que nous consommons, accordons notre préférence aux fabrications artisanales pour les produits transformés, modifions nos habitudes alimentaires : on peut manger moins et mieux, préférons les produits simples moins coûteux aux produits sophistiqués, achetons AB complété éventuellement d'une autre mention : Nature et Progrès, Déméter, Biofranc ...

L'illusion en matière de produit bio serait de faire croire qu'on va pouvoir baisser fortement les prix sans porter préjudice à la qualité des produits, au revenu et à la qualité de vie des producteurs. Il faut tout prendre en compte et accepter de payer un surcoût "raisonnable" d'autant que l'on sait que la part habituellement consacrée à l'alimentation dans le budget d'un ménage ne cesse de diminuer (2).

Sylviane POULENARD ■

(2) 33 % en 1960, 26 % en 1970, 21,4 % en 1980, 19,2 % en 1990, 17,9 % en 1997.



La bio passionnée et dérange décidément beaucoup

Nous pensions avoir atteint les limites de l'in vraisemblable avec la vache folle mais les scandales des poulets à la dioxine et aujourd'hui les farines enrichies de boues de station d'épuration ou de fosses septiques paniquent les consommateurs. Nous assistons donc à une ruée de ceux-ci vers les produits biologiques.

Tant que seront prioritaires dans nos sociétés, les profits financiers, rien ne sera vraiment sûr.

D'un côté les réglementations sont de plus en plus draconiennes en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire, obligeant nombre de petites entreprises à cesser leurs activités, et, de l'autre, nous n'avons jamais

ment en interdisant l'entrée en son sein de toute entreprise qui pourrait participer d'une manière ou d'une autre au développement des OGM.

Nature & Progrès est une association de producteurs et de consommateurs. Ceux-ci ont mis en place ensemble des règles techniques, mais aussi des règles éthiques qui font partie des cahiers des charges. Trente-cinq ans après sa création, *Nature & Progrès* a un rôle considérable à jouer en tant que lieu de réflexion et de contre-pouvoir. Le développement de la bio est une victoire pour nous car c'est la seule issue pour une agriculture durable. Cependant nous sommes inquiets de la voir se développer sur des bases malsaines que sont les primes à la reconversion ou la course à un marché dit porteur. Nous sommes d'autant plus inquiets que les cahiers des charges "agriculture biologique" européens sur les productions animales sont extrêmement laxistes.

Nous craignons vivement que la bio mise en place par des associations comme la nôtre ne soit totalement récupérée à des

finis uniquement commerciales et que les prix de revient ne soient plus respectés. Certains nouveaux agrobiologistes, déjà habitués à céder aux pressions des prix de la distribution, resteront-ils fiables ?

Notre association, avec quatre autres associations de la bio (le syndicat des biodynamistes, Biofranc, Simples, Fesa), a signé une charte ayant pour objectif de garantir une bio de qualité englobée dans un projet de société en harmonie avec une qualité de vie et d'environnement.

Faire de l'agriculture biologique, c'est avant tout

agir en citoyen responsable des terres dont hériteront les générations futures.

Consommer bio c'est participer à la défense de l'environnement.

Consommer des produits sous mention, c'est participer au maintien d'une agriculture biologique exigeante et cohérente.

Maurice GRENIER ■
Nature & Progrès

**L'agriculture biologique, c'est agir en citoyen responsable
des terres dont hériteront les générations futures,
c'est participer à la défense de l'environnement, c'est participer
au maintien d'une agriculture exigeante et cohérente.**

Pourtant la revue *60 millions de consommateurs* ne nous fait pas de cadeau dans son article d'avril 1999, pas plus que nombre de médias qui se sont empressés d'embrayer en parlant d'une agriculture "pas mieux" que les autres... A cela nous répondons que le 0% de risque n'existe pas. Les consommateurs doivent être conscients qu'en analyses on ne trouve que ce que l'on cherche. Les agrobiologistes s'engagent, à travers les cahiers des charges de l'agriculture biologique, à n'utiliser que des produits autorisés. Ils ne peuvent s'engager à répondre des accidents causés par des sources de pollutions diverses. Le nuage de Tchernobyl ne s'est pas arrêté aux frontières et on ne peut dire que l'Etat, à l'époque, se soit empressé d'alerter la population... Alors, comment espérer qu'un paysan qui traite par hélicoptère ou une usine qui déverse des produits toxiques illégalement avertissent les agriculteurs des risques encourus par leurs cultures ? L'agrobiologie est soumise aux mêmes normes sanitaires que l'agroalimentaire conventionnel. Après analyses, *60 millions de consommateurs* affirme que les produits transformés en bio peuvent être plus dangereux que les produits du conventionnel. Nous aimerions connaître leur position après les affaires de poulets à la dioxine, de Coca-Cola et de farines pimantées de sauces de stations d'épuration.

été confrontés à des risques d'empoisonnement si importants... des empoisonnements potentiels de masse pourrions-nous dire... L'agriculture biologique est soumise à un contrôle annuel minimum. A *Nature & Progrès*, nous pensons que ce contrôle minimum, s'il est nécessaire, ne peut être suffisant pour garantir le respect du cahier des charges par un producteur. Faire de la bio



ne peut être réduit à une simple technique ; encore faut-il avoir une conviction profonde. Des structures connues de l'agriculture biologique ont été interpellées par le *Monde Diplomatique* qui dénonçait leurs liens avec des sociétés multinationales propageant les OGM. L'association *Nature & Progrès*, engagée dès le départ dans le combat mené par plusieurs associations contre les OGM, s'est positionnée claire-



La bio a-t-elle un avenir ?

La dissémination des plantes transgéniques dans l'environnement entraîne une pollution génétique inéluctable et surtout irréversible, et prétendre conserver à l'écart de la folie des hommes un îlot non transgénique, bio ou non, est une mystifica-

naire peu ragoûtant et de faciliter le passage de l'agriculture chimique, au bout du rouleau, à l'agriculture transgénique. Mais on oublie que vendre ou acheter sans OGM, c'est également supporter que d'autres continuent de les ingurgiter, ce qui est antiécologique, tant d'un point de vue humain qu'environnemental.

court, car le transgénique signifie la mort du paysan. Aujourd'hui, nombre d'agriculteurs, même bio, dépendent des grands semenciers qui sont dans les mains des sociétés de la transgénèse contrôlant le marché des semences, et, si nous sommes si opposés à Terminator, c'est parce que cette technologie signe la fin du geste immémorial du semeur. Agriculture "biologique", "durable", "raisonnée", "intégrée et autonome", "paysanne" ... pourquoi toujours lui accoler un adjectif ? Il faut réinventer l'essence de l'agriculture, qui n'est pas d'exploiter la terre, mais de la labourer, qui n'est pas de produire de l'argent, mais de gagner le pain des hommes.

Un étai se resserre autour de la bio avec d'un côté, le mercantilisme et les compromissions intolérables de certains professionnels et de l'autre, le développement des OGM.

tion. Les filières non-OGM ne sont qu'un leurre et les champs bio seront contaminés par les pollens ou des semences en provenance de cultures transgéniques, car on ne pourra arrêter ni les abeilles, ni le vent, ni les oiseaux, ni les cours d'eau, etc., ni éviter les mélanges involontaires, des semences jusqu'au produit final, ni les fraudes. Quant aux tests, ils portent sur des échantillons non représentatifs de l'ensemble d'un lot. On en arrive alors à la notion absurde de seuil maximal, c'est-à-dire de tolérance d'un certain pourcentage d'OGM dans l'alimentation. Que vaudra une vie encadrée par des étiquettes et des codes, et régie par ce concept militaro-policiier de traçabilité ?

L'UCBio, Union des Consommateurs de la bio, est un espace de réflexion sur la bio et l'écologie dans le monde d'aujourd'hui. Cette association indépendante a aussi pour objet la contribution à l'émergence de nouveaux concepts, la qualité de la vie et de la bio, la remise en question des orientations contraires aux valeurs qui font sa spécificité, la défense des consommateurs ayant fait le choix de la bio, en faisant pression sur les acteurs de la bio pour en arrêter les dérives, en encourageant les petites entreprises de transformation et des magasins non calqués sur des supermarchés, en permettant aux paysans de vivre de leur production. Contact : UCBio, BP 27253, 35572 Chantepie cedex.

Comment résister ?

Il ne s'agit plus de se demander : que faire pour retrouver ou conserver le cap sur la bio ? Mais, comment lutter contre l'expansion totalitaire des multinationales qui bouleversent la nature malgré nous et nous imposent le monde transgénique comme le seul possible ? Il faut dire non aux OGM dès à présent, en refusant toute collaboration, même tacite, avec des firmes de la transgénèse, en boicottant leurs marques et tous ceux qui, de près ou de loin travaillent avec elles. Novartis dans la bio, c'est une aberration (1). La bio, ce n'est pas qu'une absence d'engrais chimiques, de pesticides de synthèse ou d'OGM. C'est un projet de civilisation globale avec une vision écologiste de l'univers : la question que nous posent les OGM est celle de la construction d'une société radicalement différente et de la remise en cause de cette fuite en avant aveugle qui nous asservit au nom du progrès et de la technoscience. S'il y a encore une toute petite chance d'enrayer la montée du transgénisme, c'est en exigeant son interdiction totale et non en composant avec lui. C'est la seule voie pour qu'un paysan bio ou non continue d'exister. Pour cela, il faut un réveil des individus sur toute la planète, mais ce sera très difficile pour deux raisons : l'inertie des gens qui se préoccupent d'abord de leur petite santé et de leur petit jardin, et surtout l'inconscience malheureuse de tous ceux qui préfèrent fermer les yeux sur la réalité des OGM. Vite, il n'est presque pas trop tard...

L'aménagement du transgénique

Les OGM, ce n'est pas pour demain : les plantes transgéniques sont déjà cultivées sur des millions d'hectares dans le monde et le gouvernement planifie la formation de jeunes techniciens des manipulations génétiques. Face à cette progression et cette banalisation des OGM, réclamer ou mettre en place un étiquetage, une séparation des filières et un moratoire, c'est d'abord accepter les OGM et pousser les gens à faire de même, passivement. De plus, c'est adopter une logique de supermarché et tenir le même discours que les distributeurs et les multinationales de la transgénèse qui déclarent souscrire au souhait, qu'ils prêtent eux-mêmes au consommateur, d'avoir le choix. Il s'agit seulement de gérer le monde transgénique qui s'installe : on dénigre les OGM actuels qui ne sont que des "brouillons", on clame que l'"on va trop vite", mais on envisage l'avenir avec des "bons OGM". En attendant, on endort le consommateur en lui vendant du rêve sous forme de rayons bio, de filières non transgéniques : une façon d'empêcher la panique, de sauver un marché concentration-



Le paysan a-t-il un avenir ?

Avec les OGM, c'est la mainmise d'une poignée de multinationales sur les semences et l'agriculture, notre alimentation et notre santé. Dans cette ambiance de désastre planétaire, la bio authentique ne sera pas en mesure à elle seule de barrer la route à la transgénèse. Elle n'y survivra pas. En fait, ce n'est pas l'agriculture biologique qu'il faut sauver, mais l'agriculture tout

Chantal LE NOALLEC ■
présidente de l'UCBio

(1) Lire "Main basse sur les produits bio", *Le Monde Diplomatique*, mars 1999.



On a la bio qu'on mérite

L'accroche est peut-être un tantinet provocante, mais les propos qui vont suivre sont le fruit de 25 ans de labeur comme agriculteur bio, et du même temps

Je ne suis certes pas en train de faire la critique du rêve ni de la contestation — qui ont leur place et sont bonnes à leur place (et on apprend en vivant que le contraire d'une vérité peut être aussi une vérité). Mais j'aimerais défendre contre ceux qui

Si la critique est aisée, l'art est difficile. Et plutôt que de montrer du doigt les erreurs de certains groupements bio, pourtant assez radicaux, il faudrait mieux s'attaquer à ceux pour qui la bio n'est qu'une nouvelle source de profit.

de réflexion sur la raison d'être de la bio et sa place dans l'évolution de la société (ça ne fait pas cinquante ans, les deux se superposent et vous n'imaginez pas quelle densité la cueillette des haricots donne aux cogitations !).

En février 1998, je dressais, dans l'édito de Silence, le constat que la bio était en passe de reproduire maints mécanisme pervers de la société de consommation. Et tel me semble bien être le constat objectif que l'on peut faire : forçage, désaisonnement, suremballage...

Cela ne signifie pas que je conseille de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Pour aller plus loin, je dirai même qu'il semble naturel (ou culturel ?) que la vie évolue.

Maintenant, évolution ne devrait pas signifier dégradation : c'est ce conditionnel que j'aimerais développer un peu.

Il y a vingt ans, les acteurs de la bio entendaient poser la première pierre d'une société alternative, telle que les lec-

teurs de Silence peuvent facilement la rêver. Cela me semble être une autre réalité objective — et un euphémisme — que de constater que ladite mutation est longue à émerger.

Face à ce constat, plusieurs attitudes sont possibles — d'ailleurs non exclusives l'une de l'autre — :

- rester dans un rêve bercé d'utopie ;
- verser dans une contestation radicale de tout ce qui se passe ;
- essayer d'incarner vaille que vaille dans le quotidien des éléments constructifs de cette évolution toujours désirée... quitte à la voir un peu moins radieuse qu'on ne l'imaginait.

ne font que rêver ou contester, ceux qui ont choisi de se salir les mains au contact de la réalité. Je me dis qu'il n'est pas plus incohérent de mettre des serres ou d'acheter des engrais en sacs que de se réfugier dans des idées ou de se contenter de critiquer le système dominant.

Car le métier d'agriculteur a ceci de particulier qu'il est en prise directe — peut-être de moins en moins, mais quand même — avec le cycle de la vie : à la fois sous l'angle des contraintes qu'il subit pour produire, et du fait de sa place dans la chaîne où il apporte des denrées vitales à ses concitoyens : il est soumis au caprice du vent, mais il ne vend pas du vent.



Je m'interroge parfois : si l'on devait mettre dans les plateaux d'une balance, d'un côté, la démarche d'un agriculteur classique faisant son travail honnêtement et, de l'autre, les réflexions bien-pensantes écolos, de quel côté elle pencherait. Mais la question est oiseuse.

Par contre, une chose me semble claire : on a la bio que l'on mérite, comme on a les politiques, les financiers et même les écolos qu'on mérite. C'est-à-dire qu'une civilisation se reflète dans tous les aspects de la vie, et que c'est très mal aborder le problème que de commencer à incriminer les autres d'être responsables des dérives que l'on déplore : il y a aussi que nous ne



sommes pas assez déterminés ni efficaces pour incarner notre idéal.

Partant de là, je préfère avoir des mains, même tâchées de merde, et continuer à agir pour conserver, tant que faire se peut, le cap, que d'avoir les mains propres, mais ne pas en avoir du tout.

Cela ne veut pas dire non plus faire l'éloge de la dérive, ni nier les contradictions ; mais de même qu'un dictateur ne peut survivre qu'avec un certain assentiment de ses sujets, de même les agrobios ne produiraient pas des tomates en mars si personne ne les achetait ; idem pour les produits congelés. Nous ne vivons pas dans une bulle préservée du contexte général, et je trouve un peu étonnant que ce soit, par exemple, le réseau Biocoop qui soit attaqué plutôt que d'autres acteurs pour qui la bio n'est qu'une source de profit — le parallèle est frappant aujourd'hui avec l'actualité nucléaire : quand les socialistes imposent des mesures de relance, on pointe du doigt les Verts !

Toutes ces considérations sont sans doute bien relatives. Le jeune homme de vingt ans que j'étais, serait sans doute fort mécontent de mes propos. Je ne peux pourtant pas m'empêcher de voir une logique et une continuité dans cette progression.

Cueillerons-nous un jour le fruit de nos efforts ? L'important est de mettre en œuvre au mieux de nos moyens : le récolte ne nous appartient pas.

Conclusion : tous à la manif anti-nucléaire de Paris, fin novembre. Comment ça, il n'y a pas de rapport ?

Pierre KUNG ■

Agriculteur bio, animateur d'une plate-forme Biocoop.

L'anthroposophie : une secte ?

Le rapport parlementaire publié le 10 juin sur les sectes inclut dans son étude la pensée anthroposophique. Il accuse même la société financière la Nef d'être « la structure de financement » de cette prétendue secte. Charlie-Hebdo, souvent mieux inspiré, reprend ces affirmations dans un article de Xavier Pasquini du 28 juillet 1999 et persiste dans le numéro du 18 août dernier. Le précédent rapport parlementaire de 1995 avait pourtant conclu à l'inverse que l'anthroposophie était un courant d'opinion et non une secte. Le rapport parlementaire de juin 1999 essaie d'ailleurs de définir ce qu'est une secte. Il suffit de reprendre cette définition pour se rendre compte que cela ne colle pas avec ce mouvement (p20, note 1) : « la déstabilisation mentale, le caractère exorbitant des exigences financières, la rupture induite avec l'environnement d'origine, les atteintes à l'intégrité physique, l'embrigadement des enfants, le discours plus ou moins anti-social, les troubles de l'ordre public, l'importance des démêlés judiciaires, l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels, les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics ». De tous ces critères, un seul peut éventuellement concerner la NEF : le détournement des circuits économiques traditionnels. Les SEL, systèmes d'échanges locaux, les entraides, les dons sont aussi dans cette catégorie. Bref, si vous luttez pour modifier le système économique, vous êtes susceptible d'être accusé d'être une secte ! L'anthroposophie est un courant de pensée né des écrits de Rudolf Steiner. Celui-ci, d'origine protestante, au début du siècle, s'est in-

téressé à différents domaines de la société : économie, éducation, agriculture, liens entre les générations, santé, etc. Différents mouvements ont vu le jour autour de ces idées : la biodynamie dans le domaine de l'agriculture est une méthode particulière d'agriculture biologique. S'il existe des écoles biodynamiques et des syndicats de la biodynamie, n'importe qui peut pratiquer cette agriculture dans son coin sans avoir à en rendre de compte à personne. De même, si de nombreuses écoles « Steiner » ont vu le jour, principalement en Allemagne et en Suisse du fait de la nationalité de Steiner, ces écoles divergent aujourd'hui dans leur pédagogie. Certaines d'entre elles ont mis en place des caisses de solidarité pour financer les gros investissements, mais cela n'a rien d'une obligation et surtout cela ne profite à personne : il s'agit d'une forme de mutualisation.

L'anthroposophie a également donné naissance à des centres d'accueil pour handicapés, à des maisons de retraite, à des centres de soin, à des revues... Les personnes qui sont passées dans les écoles Steiner sont tout à fait intégrées dans la vie de tous les jours, même si on note plus d'artistes et plus de professions libérales que la moyenne chez les anciens élèves.

La Nef, à son origine, a été créée sous forme associative par des personnes venant de divers horizons professionnels et qui se sont donnés pour tâche, à partir des idées de Rudolf Steiner sur les questions sociales et économiques, d'expérimenter la solidarité dans la sphère économique et financière. Sa structure s'est progressivement élargie et l'enquête réalisée conjointement avec Silence sur « qui sont les écologistes » n'a pas montré de différences significatives entre le lectorat de Silence et les sociétaires de la Nef (notre numéro de janvier 1999). L'analyse des prêts de la NEF montre que sur 1500 prêts effectués depuis sa création, environ 5 % font référence à l'anthroposophie.

La Nef, comme coopérative financière, n'a pu se développer que sous le contrôle de la Banque de

Menaces sur les marchés ▼

L'une des alternatives évidentes à la mondialisation est le maintien et le développement de marchés de quartier ou de village où les producteurs sont en liens directs avec les consommateurs (voir notre numéro 237, alternatives à la mondialisation). Au nom de l'hygiène, et sous la pression probable des grandes surfaces, une directive européenne décidée le 14 juin 1993 et transposée dans le droit français le 9 mai 1995 entrera en vigueur le 15 mai 2000. Cette directive impose des conditions draconiennes aux producteurs : présentation des fromages, des viandes, des poissons dans des étals réfrigérés. Points d'eau et d'électricité obligatoires pour chaque étal... Alors que les ventes sur les 3000 marchés français ont déjà baissé de 50 % en dix ans du fait de la concurrence des grandes surfaces, cette mesure pourrait faire disparaître la moitié des marchands qui ne s'y retrouveront plus. Conséquences secondaires : au lieu d'avoir les légumes frais en bas de chez soi, il vous faudra de plus en plus aller acheter en voiture dans les grands magasins périphériques des grands centres urbains. Autre conséquence : la perte de lien entre le consommateur et le producteur et donc la porte ouverte aux produits importés de loin, donc le développement des poids lourds, la désertification accélérée des campagnes, etc. Les groupes qui luttent contre la mondialisation devraient essayer de mettre en place une campagne, en lien avec les producteurs pour dénoncer les finalités de cette directive et organiser la désobéissance : que l'on sache, il y a moins d'intoxications alimentaires sur les marchés que dans les fast-food par exemple.



France. Son fonctionnement particulièrement transparent, montre à l'évidence qu'il s'agit avant tout d'une structure intéressée par la solidarité et non par le profit. Elle est statutairement, financièrement et juridiquement indépendante de toute autre structure se référant à l'anthroposophie, même si évidemment, elle peut avoir des clients se référant à cette pensée. Une anecdote à ce sujet : lorsque Silence cherchait de l'argent pour acheter nos actuels locaux, nous avions rencontré le directeur de la Nef, Jean-Pierre Bideau, qui après deux heures de discussions nous a expliqué comment... ne pas emprunter ! C'est sûr, ce ne sont pas des banquiers ordinaires.

Le 17 juin, un reportage complètement délirant est passé sur France2 pendant le journal de 13h. La Nef était présentée comme la plaque tournante d'une secte qui aurait déjà mis la main sur le canton de Bourbon-l'Archambault ! Ses sociétaires toucheraient des dividendes supérieurs à ceux du marché : ce qui est exactement le contraire de la réalité, les gens qui placent de l'argent à la Nef sont incités à renoncer à leurs intérêts afin de faire baisser le coût du crédit accordé aux projets soutenus

par la Nef. Silence qui est sociétaire n'a, par exemple, jamais touché un centime ! Ensuite, sur le contrôle du canton, la présence sur place d'un des rares lycées Steiner en France a amené des gens qui souhaitaient y mettre leurs enfants à venir dans la région. Avec l'ancienneté de ce lycée, ce sont effectivement plusieurs centaines de personnes proches de cette pédagogie qui vivent là... Et alors ?

La Nef, dans un communiqué, s'est étonnée du lancement de telles rumeurs d'autant plus que ni les auteurs du rapport parlementaire, ni les journalistes de France2, ni Charlie-Hebdo n'ont pris contact avec eux.

Une manipulation qui montre que le développement de sources de financement éthiques en gêne certains... Pourquoi nos confrères de Charlie-Hebdo tombent-ils ainsi dans le panneau ?

Pour en savoir plus :

● « L'école Steiner de Saint-Menoux » de Michel Bernard, 4 pages, Silence n°215, mars 1997.

● « Des finances solidaires » de Michel Bernard, 6 pages, Silence n°229, mars 1998.

● La Nef, 46, rue de la Burge, 03160 Bourbon-l'Archambault, tél : 04 70 67 18 50.

Médias alternatifs

● **Emissions de Radio-Zinzine.** Pour se financer, Radio-Zinzine réalise des cassettes avec ses meilleures émissions. Ces cassettes peuvent être reprises telle quelle par d'autres radios-libres ou être écoutées par des particuliers. Quelques titres : « Les Harkis, une mémoire enfouie », « La caravane inter-continentale », « Le petit épeautre de haute Provence », « OGM : hold-up sur le vivant ». Chacune dure 60 mn et coûte 70 F port inclus. Commande à : Radio-Zinzine, 04300 Limans, tél : 04 92 73 10 56.

● **La Salamandre.** Depuis 1983, La Salamandre présente à ces lecteurs tout ce qui vit, grogne, vole, nage et rampe le long de la haie, de la rivière, dans les champs et les forêts. Référence nature en Suisse, elle cherche des abonnés en France. Contact : La Salamandre, c/o Nicole Cugnez, Les Vergers 2, 25130 Villers-le-Lac.

● **Annuaire alternatif.** Silence n'a pas le temps de le faire. A partir de Silence et du Guide des Alternatives, Pascal Ziegler a mis en place un annuaire alternatif sur Internet, plus de 3200 adresses disponibles : <http://home.worldnet.fr/pziegler/alternatif.htm>.

Journées mondiales végétariennes

Les 1er et 2 octobre, l'association Alliance végétarienne vous propose de relayer les journées mondiales végétariennes. A Paris, à l'Ageca, 177, rue de Charonne (11^e), le samedi 2 octobre, de 14 h à 19 h, portes ouvertes et exposition «le végétarisme, pourquoi et comment» avec dégustation de produits végétariens. A 17h30 : conférence sur «les enjeux du végétarisme». Contact : Alliance Végétarienne, Beauregard, 85240 Saint-Hilaire-des-Loges, tél : 05 49 06 03 87.

Expérimentation en espace rural

L'association Relier, Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural organise une rencontre, les 5 et 6 novembre, à Beaumont-les-Autels, dans le Perche (Eure-et-Loir). Des ateliers permettront pendant ces deux jours d'échanger sur les différentes expériences présentes. Renseignements : Relier, 11, rue sous les Augustins, 63000 Clermont-Ferrand, tél : 04 73 31 19 65.

Ardeche

la ferme des enfants

Sophie et Lionnel Pianina ont repris récemment la ferme de Pierre et Michèle Rabhi. Outre la poursuite des activités existantes (élevage caprin, fromages, maraîchage), ils ont décidé de mettre en place une

ferme pédagogique inspirée de la méthode Montessori. Le but de cette ferme est de sensibiliser les jeunes enfants à l'écologie, à la compréhension du vivant, à l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, à éveiller la joie d'une vie proche de la nature, de la terre et des animaux, de stimuler les capacités d'adaptation au monde en mutation. Contact : La ferme des enfants, Montchamp, 07230 Lablachère, tél : 04 75 39 07 22.

Alpes-de-Haute-Provence La Valensole

L'association La Valensole, qui regroupe au sein d'une oasis d'Emmaüs, des personnes intéressées par de multiples démarches alternatives, organise des stages et des chantiers-écoles tout au long de l'année : relations enfants-parents (16 et 17 octobre), cuisine d'automne (29 au 31 octobre), construction en briques de terre stabilisée (1er au 6 novembre), l'arbre et la forêt (13 et 14 novembre), fête de l'an 2000 (31 décembre 1). Pour en savoir plus : La Valensole, 04410 Puimoisson, tél : 04 92 74 72 76.

Lyon marché bio

Le marché bio de la Croix-Rousse fête son 8e anniversaire le samedi 2 octobre de 9 h à 13 h. Dégustation gratuite, musique et panneaux d'information. Renseignements : Marché bio de la Croix-Rousse, Exodom, BP 9025, 69261 Lyon cedex 09, tél : 04 78 43 83 85.

Végétariens : un logo ▼

Plus restrictif que les logos sur l'agriculture biologique, voici un logo mis en place au niveau européen par les associations végétariennes. Ce logo ne peut être accordé qu'à des aliments sans aucun produit animal à l'exception du lait, du beurre, de la crème et des œufs issus d'animaux élevés en «libre parcours» ou «issus de l'agriculture biologique», du miel et du pollen (mais pas la gelée royale). Sont interdits : la viande, les graisses animales, les gélatines animales, la présure animale, les clarifiants de jus de fruits animaux. Au niveau des produits non alimentaires, seule la laine est tolérée comme textile. Si le logo est surmonté du mot «végan», il n'y a alors aucun produit d'origine animale.



Salons, fêtes, foires...

Octobre

● **Drôme : foire de Montfroc.** La 16e édition se tiendra les 2 et 3 octobre dans les rues de cette commune à la limite des Hautes-Alpes. L'une des plus grandes foires bio de la région Sud-Est. Programme : André Bucher, 26560 Montfroc, tél : 04 92 62 01 55.

● **Lot-et-Garonne : Horizon Vert.**

Le 11e salon de l'écologie au quotidien se tiendra à Villeneuve-sur-Lot, les 2 et 3 octobre. 150 exposants, 10 ateliers, 15 conférences autour du thème «écologie et citoyenneté», marché et restauration bio, environnement, commerce équitable, lutte contre les nuisances, habitat, artisanat, loisirs... Programme : Horizon Vert, BP208, 47305 Villeneuve-sur-Lot, tél : 05 53 40 10 10.



● **Isère : C'est tout vert.** 10e édition de la foire écologique, le dimanche 3 octobre, au centre Equinoxe, à La Tour-du-Pin. Conférence de Gaby Cohn-Bendit. Programme : Guepe, Olivier Cabanel, 38490 Chimilin.

● **Bouches-du-Rhône : Terre de Sienna.** 2e salon de l'habitat et de la vie saine, salle des fêtes de Puyricard, les 9 et 10 octobre. Construction, confort, décoration, stages sur architecture et vie et construction en fibres végétales. Programme : Graines de vie, 450, allée de la Vieille ferme, 13540 Puyricard, tél : 04 42 92 06 70.

● **Ille-et-Vilaine : Ille et Bio.** La 7e édition du salon Ille-et-Bio se tiendra les 9 et 10 octobre à Guichen. Thèmes principaux : agri bio, jardinage et alimentation. Conférences de Pierre Rabhi (pour une planète Oasis), et Jean-Claude Pierre (Eaux et Rivières de Bretagne). Programme : Culture Bio, tél : 02 99 06 92 86.

● **Vendée : marché bio d'automne.** Dimanche 10 octobre de 10 h à 18 h à Fontenay-le-Comte, nouvel espace de la gare Bel Air. La veille : table ronde à 20h30 sur le thème «produits biologiques français ou européens». Renseignements : GAB Vendée, tél : 02 51 07 86 31.

● **Haute-Loire : foire écobio.** Premier rendez-vous éco-biologique le dimanche 10 octobre à Chaspuzac. Programme : Colporteur organisation, 34, route de Roderie, 43000 Aiguilhe, tél : 04 71 02 61 09.

● **Isère : foire bio et commerce équitable.** La 8e édition se tiendra les 16 et 17 octobre à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Moirans. Programme : ATAC, Montée Saint-André, 38500 Voiron, tél : 04 76 65 66 19.

● **Deux-Sèvres : festival film ornithologique.** Le 15e festival international se tiendra à Ménigoute, du 29 octobre au 3 novembre. Programme : Mainate, BP5, rue de Saint-Maixent, 79340 Ménigoute, tél : 05 49 69 90 09.

● **Sarthe : Symbiose.** Le salon de la nature, de l'environnement et des loisirs se tiendra au Mans, au centre des expositions, les 30 et 31 octobre. Programme : Planète Tonic, 7, impasse des Acacias, 72230 Mulsanne, tél : 02 43 42 91 91.

Lyon

Maison de l'écologie

La Maison de l'écologie présente, durant tout le mois d'octobre, une exposition photos sur le thème «féministe tant qu'il le faudra». En décembre, une expo sur «Land Art» en collaboration avec la revue Contact Panic, une forme d'art environnemental né vers la fin des années 60 et qui se fait en liaison avec les matériaux de la nature. Le jeudi 14 octobre à 20 h, une conférence aura lieu sur le thème «l'humain et l'animal» animée par l'association Talis. Le jeudi 21 octobre à 20h, conférence sur «les féministes et l'idée de nature» (opposi-

tion entre vision de la nature oppressive et de l'écoféminisme). Enfin, le samedi 27 novembre se tiendra une journée de présentation des jeux coopératifs. Renseignements : Maison de l'Ecologie, 4, rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 04 78 27 29 82.

Lyon

le porte-pots

Des jeunes de Chiche et de la LCR ont ouvert ce 26 août un bar à vin autogéré qui proposera un débat politique tous les quinze jours : Le Porte-Pots, 14, rue Laurencin, 69002 Lyon, tél : 04 72 40 22 47.

Mc DO

Résistance à la McDomination Les agriculteurs montent au créneau

Le 12 août, près de 300 agriculteurs de la Confédération paysanne ont démonté le chantier d'un McDo en construction à Millau, dans l'Aveyron. Cette action, plus radicale que les précédentes, fait suite à toute une série d'actions de «dégustation de produits du terroir» devant les établissements de la firme.

Neyrac, dans le Lot, le 8 janvier dernier, et pour avoir participé à une destruction de riz transgénique au CIRAD à Montpellier, lors du passage de la caravane intercontinentale, le 5 juin dernier.

Le 19 août, accompagné de plusieurs centaines de militants, José Bové s'est présenté volontairement à la justice et a été im-

Depuis quelques années, la contestation se diversifie contre les installations de la firme McDo. Après une contestation essentiellement urbaine, ces dernières années voient se mobiliser une nouvelle catégorie d'opposants : les agriculteurs.

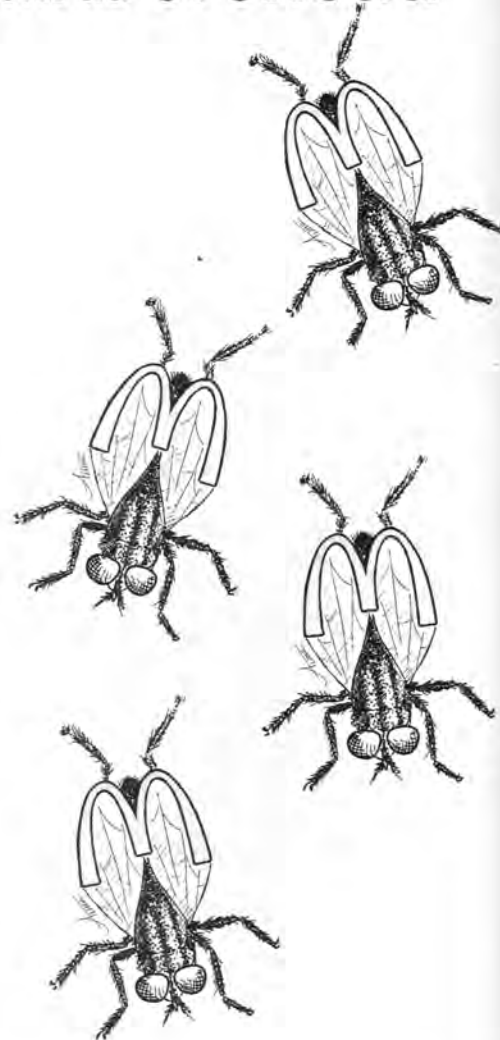
La Confédération paysanne estime que cette chaîne est représentative de la «bouffe unique» que l'on veut imposer aussi bien à travers les farines animales contaminées, que le bœuf américain aux hormones ou encore et bien sûr les organismes génétiquement modifiés.

Cette action intervient au moment où l'Europe se fait sanctionner par les USA pour avoir refusé sur son territoire le bœuf aux hormones.

Quatre personnes ont été interpellées le 17 août. Un avis de recherche a été lancé contre José Bové, un paysan du Larzac, responsable de la Confédération paysanne, déjà inculpé pour avoir participé au sacca-

médiatement incarcéré. Il a auparavant déclaré sur les marches du palais de justice : «Cela ne change rien à ma motivation, qui est toujours de lutter contre la mondialisation et de faire avancer le droit des peuples de se nourrir comme ils l'entendent. Continuez le débat dehors!». Une manifestante tenait une pancarte annonçant «Gardez vos Mac, rendez-nous nos mecs!».

Le 22 août, plusieurs manifestations de soutien se sont déroulées dans le sud de la France : devant au moins cinq McDo, des ordures ont été déversées. Les quatre premiers agriculteurs ont été remis en liberté dans la journée, contre une caution de 105 000 F chacun. José Bové a été mainte-



Extrait de Fluide Glacial - Mai 1999

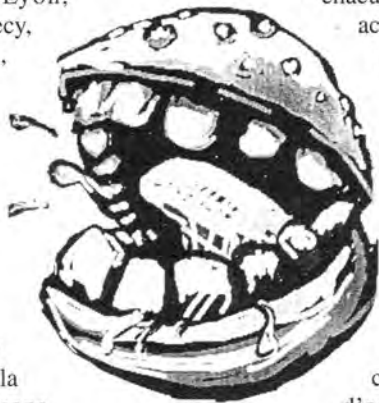


nu en détention jusqu'au 31 août, jour d'audition (1). Ce jour-là des actions ont eu lieu devant des McDo à Montpellier (500 personnes), Paris, Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy, Tours, Cahors, Rodez, Saint-Lô, Limoges, Besançon, Lille, Saint-Etienne, Bourg, Bergerac. Dans cette dernière ville, un troupeau d'oies a envahi l'établissement. Ces manifestations de la Confédération paysanne ont reçu le soutien du MODEF (paysans communistes), de la Coordination rurale (paysans très à droite), de Solidarité Paysans, des Verts, du PCF et de nombreux syndicats ouvriers. De nouvelles manifestations ont eu lieu le 3 septembre après l'annonce du maintien en détention de José Bové jusqu'à ce qu'il paie une caution. Cette caution devrait être payée en partie par les agriculteurs nord-américains, solidaires des luttes agricoles européennes (2).

Du 12 au 16 octobre : semaine d'actions

Chaque année, le 12 octobre est, au niveau international, une journée de soutien aux employés de McDo. Le 16 octobre est une

journée internationale de dénonciation de la McDomination. Cette année, marquée par de nombreux scandales alimentaires, chacun d'entre nous peut être



actif en diffusant le quatre pages que nous avons édité (3) et en organisant avec quelques personnes une action originale. Si les poursuites contre les militants de la Confédération paysanne sont maintenues, la semaine d'action portera tout spécialement sur le type d'agriculture (et d'agriculteurs) que nous voulons.

Michel BERNARD ■

(1) Comité de soutien local, 7 rue des Mandarous, 12100 Millau, tél : 05 65 59 19 55. Comité de soutien national : Confédération paysanne, 81, rue de la République, 93170 Bagnolet.

(2) Aux Etats-Unis, les agriculteurs sont de plus en plus réticents aux OGM après des récoltes bien en-dessous des espérances.

(3) En un an, ce tract a déjà été diffusé à 55 000 exemplaires. Une mise à jour vient d'avoir lieu qui intègre les actions recensées cette année. Le tract est disponible aux prix franco de port de 5 F l'ex, 20 F les 10, 50 F les 50, 80 F les 100, 175 F les 250.

● **Isère : action contre les panneaux.** Les panneaux annonçant l'emplacement d'un McDo sont pour la plupart illégaux (ils n'ont pas le droit de dépasser 6 m). Une action «*McDo pollue les paysages, nous polluons McDo*» a consisté à coller des affiches avec ce texte sur les vitrines de celui de Meylan. Pour connaître comment agir contre ces pubs illégales, prendre contact avec Jean-François Noblet, Château de Rochasson, 38240 Meylan.

● **Fermeture de CCP.** Maïté Aymes, assistante du groupe vert au conseil régional de Bourgogne a fermé son compte CCP pour marquer son désaccord avec la promotion faite par la Poste pour le compte de la multinationale. Interrogée par courrier, la direction financière de la poste nous a répondu que devant se transformer en service concurrentiel, elle estime normal d'avoir ce genre de contrat avec des partenaires économiques. Elle a refusé pour le moment de nous communiquer le montant du contrat. Lecteurs syndicalistes de la Poste, si vous en savez plus, merci de nous le faire savoir.

● **Sarreguemines : pollution.** Des riverains d'un futur McDo prévu à Sarreguemines ont obtenu par jugement au tribunal, en août 1998, l'annulation du permis de construire car si le POS (plan d'occupation des sols) permettait ce type d'installation, cela devait se faire sans nuisance pour le voisinage. Le tribunal a reconnu que ce n'était pas le cas : un restaurant ouvert tous les jours occasionne une pollution sonore, olfactive et chimique. (source : *Droit de l'environnement*, août 1998)

● **La firme se relooke.** Malgré l'ouverture de 80 établissements et une croissance de 15 % en 1998, la firme McDonald's estime que sa progression est mauvaise en France. C'est pourquoi, elle envisage de se «relooker» en multipliant les espaces à thèmes : McDoVirgin à Paris sur le thème de la musique, McDo-Sport à Martigues (on peut lire l'actualité sportive sur écran en étant assis sur une selle de vélo : McDo fournit-il l'EPO ?)... McDo se désole de n'attirer que les jeunes ! C'est déjà trop ! (source : *Le Parisien*, 14 juin 1999)

● **Jeux interdits.** Devant les établissements US de la firme, des jouets en forme d'hamburgers géants ont provoqué de nombreux accidents. Pour éviter de douloureux procès, McDo a accepté de dédommager les parents : cela lui coûtera plus de 25 millions de francs. Les jeux ont été retirés. (source : *Le Progrès*, 30 juin 1999)

● **Meurthe-et-Moselle : licenciement abusif.** Le McDo de Vandœuvre-lès-Nancy a été condamné le 13 juillet 1998 à 130 000 F de dommages et intérêts pour licenciement abusif d'un ancien manager pour une erreur de 100 F dans la tenue de la caisse. (source : *Le Télégramme*, 14 juillet 1999)

● **Lannion : pubs en feu.** Deux panneaux publicitaires de la firme ont été incendiés dans la nuit du 16 au 17 juillet. L'action a été revendiquée par un groupe «SAM», section anti-McDo.

Excréments humains au menu

Les enquêtes liées aux intoxications provoquées par les farines animales a mis en évidence l'utilisation de certaines boues d'épuration dans l'alimentation animale. Or ces boues contiennent entre

autres des déjections humaines. Alors que ce procédé est théoriquement interdit, au moins trois usines en ont usé : Saria à Concarneau (Finistère), Caillaud à Javéné (Ille-et-Vilaine) et Weishardt à Graulhet (Tarn). L'affaire a été révélée le 8 juin dernier par le *Canard Enchaîné*. La chaîne allemande *ARD* a relancé le débat mi-août en présentant un reportage sur le sujet. Le 16 août, la Commission européenne a demandé à la France de faire cesser cette pratique. La répression des fraudes a annoncé que des vérifications étaient en cours. Bon appétit ! (source : *le Progrès*, 17 août 1999)

Se nourrir aujourd'hui

Le mouvement de culture bio-dynamique organise les 6 et 7 novembre, au centre de vacances et de loisirs de Payrin, 81660 Payrin-Augmontel, un congrès sur le thème «se nourrir aujourd'hui». Au programme : alimentation et formation de volonté, expériences de goûts et expériences culinaires, santé pour l'homme et la terre, comment l'aliment vient sur la table. Programme complet : *MCB*, 5, place de la Gare, 68000 Colmar, tél : 03 89 24 36 41.



OGM



● **Maire non-complaisant.** Alain Billy, maire de Péré, en Charente-Maritime, apprend qu'un essai d'OGM est prévu sur sa commune. «Pour construire une route, il faut une enquête publique, pour édifier un garage, un permis de construire, or pour implanter une culture expérimentale dont personne ne connaît les conséquences sur la faune, la flore et surtout l'être humain, il faudrait maintenir le plus grand secret» s'étonne-t-il. Refusant les appels à la discrétion de la direction départementale de l'agriculture, le maire a demandé à l'agriculteur concerné de mettre des pancartes aux limites de son champs pour que le public soit correctement informé. (source : *Campagnes Solidaires*, juin 1999)

● **Novartis retire ses OGM.** Après que Greenpeace ait publié une analyse montrant des traces d'OGM dans les pots pour bébés Gerber, sous-marque de Novartis, la firme a immédiatement réagi, le 2 août, en garantissant des produits pour bébés sans OGM et autant que possible d'origine bio. Cette marche arrière des dirigeants d'un des principaux vendeurs d'OGM démontre au moins une chose : ils ne sont pas plus sûrs que nous de l'innocuité des OGM.

● **Bretagne : action anti-OGM.** Le 10 juillet, 150 personnes, à l'appel de la Confédération paysanne, se sont rendues dans un champ de maïs transgénique. Une quarantaine de gendarmes étaient présents et après un épisode assez musclé, ceux-ci ont laissé les manifestants détruire totalement la parcelle. A la fin de l'action, les anti-OGM ont laissé leurs noms et leurs adresses aux gendarmes. La Confédération paysanne lance un appel pour que chacun vérifie en mairie si des parcelles sont présentes sur la commune (*Confédération paysanne*, tél : 02 99 91 54 00)

● **Lot et Garonne : erreur coûteuse.** Le 23 octobre 1998, un commando anti-OGM détruit un champ expérimental de maïs à Puch d'Agenais. Or il s'avère que ce maïs expérimental n'est pas transgénique. La société de semences Pau Euralis Semences a attaqué en justice le Comité de vigilance OGM 47, ainsi que José Bové identifié lors d'un reportage télévision. Estimant que cette destruction lui a fait perdre un an d'expérimentation avant commercialisation, la société demande au tribunal un dédommagement de 860 000 F. Pour en savoir plus : *Comité de vigilance OGM 47*, 37, rue Arnaud-Daubasse, 47305 Villeneuve-le-Lot.

20 % les plus pauvres de 0,2 %. De tous les indicateurs fournis par le PNUD, programme des Nations unies pour le développement, rapport 1999, c'est le plus inégalitaire.

Combattre la pauvreté : pas insurmontable !

Inégalités mondiales

Le fossé se creuse au niveau mondial. L'écart de revenu, en 1820, entre un Britannique (le plus riche) et un Chinois (le plus pauvre) n'était que d'un facteur 3. Aujourd'hui, un habitant suisse a un revenu 70 fois plus élevé qu'un Éthiopien.

Alors qu'un Suisse passe en moyenne 247 minutes par an à téléphoner en dehors de son pays, le Canadien n'en passe que 100, l'Australien 55, le Hongrois 25, le Japonais 15, le Russe 2, le Pakistanais 1, la plupart des Éthiopiens n'ont pas accès à un téléphone.

Les 20 % de la population mondiale la plus riche disposent de 93,3 % des accès à Internet, les

Selon le secrétaire général de l'ONU, 40 milliards de dollars (236 milliards de F) seraient nécessaires annuellement pour assurer aux 50 % d'humains vivant dans le dénuement absolu soins, nourriture, fourniture en eau potable et accès à l'éducation. Il ne s'agit que du dixième des recettes provenant du trafic de la drogue ; c'est douze fois moins que les budgets de défense cumulés des 19 pays membres de l'OTAN et à peu près ce que la «patrie des Droits de l'Homme» consacre en 1999 à ses armées et à l'équipement de celles-ci. Kofi Annan a raison : vaincre la pauvreté est un «but ambitieux mais nullement utopique». (correspondance René Hamm)

Strasbourg aide médicale

La CMU, couverture médicale universelle, annoncée par le gouvernement ne sera pas si universelle : elle ne concerne pas les 100 000 sans-papiers. Elle confirme en tous les cas l'existence de sept millions de précaires qui vivent avec au maximum 3500 F par mois. Qui peut vivre ainsi ?

Parallèlement à cela, une réforme de l'allocation adulte handicapé (AAH) réduira les possibilités de son obtention, en particulier pour certaines catégories de malades du Sida considérés comme des nantis.

En octobre 1998, pour faire face à l'indifférence face à la précarité de ces populations, un collectif de soignants, praticiens libéraux et travailleurs sociaux, a vu le jour à Strasbourg.

Ce groupe de professionnels essaie d'intervenir en faveur des plus défavorisés : situation irrégulière, baisse des allocations COTOREP ou CAF. Ils ont mis en place un système de «parrainage médical» qui permet d'accueillir les plus dé-

munis à titre gracieux. Des généralistes, des psychiatres ont rejoint cette initiative et une structuration par quartier permet d'orienter les demandes.

Pour en savoir plus : *Dr Georges Federmann*, 5, rue Haut-Barr, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 25 12 30.

Limoges fête des résistances sociales

Un collectif d'associations (AC !, Alternative libertaire, BOC, Fédération anarchiste, LCR, Ras l'Front, Scalp/Reflex, Sud-PTT) organise le samedi 2 octobre, de 15h à minuit, aux salles annexes Blanqui, derrière la mairie de Limoges, la fête des résistances sociales. Au programme : conférence sur «identité et nationalisme, l'exemple des Balkans» avec Pierre Rousset, «Pour la fin du chômage» avec Claire Villiers... Programme complet : *MDH*, 37, rue de la Boucherie, 87000 Limoges, tél : 05 55 32 58 76.

Le déserteur (suite)

Agée de 51 ans, Andrée Rouffet-Pinon, directrice d'école à Montluçon, avait été suspendue à vie de ses fonctions de directrice après que des élèves aient chanté «Le déserteur» de Boris Vian lors de la cérémonie du 8 mai. Alors que les syndicats n'ont que timidement protesté, c'est Ségolène Royal, ministre déléguée de l'enseignement secondaire, qui a eu le courage de reconnaître que la procédure était disproportionnée. Le 13 juillet dernier, l'Inspection d'Académie a annulé la sanction.

Le Mans
congrès de
l'Union Pacifiste

Le congrès de l'Union Pacifiste de France se tiendra les 16 et 17 octobre, au centre Gay-Bernisson, 102, rue de l'Estérel, 72000 Le Mans. Renseignements : UPF, BP 196, 75624 Paris cedex 13.

Formations à la non-violence

● **Université de paix de Namur.** Installer la coopération dans un groupe (5 octobre), pour penser par moi-même, j'ai besoin de l'autre (9 et 10 octobre, 9 janvier), jeu du labyrinthe (23 et 24 octobre), se repositionner plus justement dans ses relations aux autres et au monde (23 et 24 octobre, 27 et 28 novembre), l'art de se défendre avec et par le corps (24 octobre, 7, 14, 21 ou 28 novembre), introduction à la gestion des conflits (30 et 31 octobre), comprendre le conflit, sortir de la violence (3 ou 5 novembre), mieux communiquer en osant s'affirmer (13 et 14 novembre), fatigué de la violence et du silence (20 et 21 novembre). Programme complet : *Université de Paix, Boulevard du Nord, 4, B 5000 Namur, tél : 32 81 22 61 02.*

● **Communication non-violente en Suisse.** L'association suisse des formatrices et formateurs en communication non-violente propose des formations, des conférences, des animations de groupes, des médiations, des actions, etc. Contact : *ASFCNV, Laurence Bruscheiler, 6, chemin de la Goutte d'Or, CH 2014 Bôle, tél : 41 32 842 30 20.*



● **Initiatives pour la paix.** Quatre hommes et quatre femmes ont «jeûné pour les Balkans» à Paris, du 14 mai au 3 juin, date d'arrêt des bombardements de l'OTAN. Des relais ont eu lieu dans quelques villes (Orléans, Amiens, Lyon, Montpellier) et a reçu le soutien de personnalités (Théodore Monod, Mgr Gaillot, Marie-Hélène Aubert, députée verte...). Ce jeûne était soutenu par le MAN, mouvement pour une alternative non-violente, et par l'Arche de Lanza del Vasto. Il est passé inaperçu face au battage médiatico-militaire. Les jeûneurs souhaitent donner une suite à leur action en appelant à réfléchir et à agir à une politique de paix dans les Balkans, en particulier en favorisant le dialogue entre les habitants de l'ex-Yougoslavie. Pour en savoir plus : *MAN, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 48 84 80 09.*

● **Présence civile de paix.** Le Balkan Peace Team (Equipe de paix dans les Balkans) coordonne l'action de groupes non-violents qui se rendent dans les Balkans pour aider les initiatives citoyennes à se mettre en place et pour favoriser le dialogue entre les groupes. Au début du conflit, deux équipes étaient présentes en Croatie, une en Serbie, une au Kosovo. Une équipe française est en cours de constitution pour se rendre en Serbie et essayer de rétablir le dialogue. Un appel de fonds est lancé pour financer ces équipes de bénévoles. Contact : *Balkan-Peace Team c/o Bertrand de Villeneuve, 7, rue Scipion, 75005 Paris.*

● **Ambassade de Chine : erreur volontaire ?** Selon l'OTAN, le bombardement de l'ambassade de Chine est une erreur provenant de l'utilisation de plans datant de quatre ans en arrière. Une journaliste d'Alternative Libertaire qui a pu se rendre à Belgrade a pu constater sur de vieux plans qu'avant, à cet emplacement figurait un espace vert. Pourquoi l'OTAN bombarderait-elle un espace vert ?

● **Tribunaux contre la guerre...** Slobodan Milosevic et quatre autres responsables du régime, inculpés depuis le 27 mai, comparaîtront-ils un jour devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, créé le 25 mai 1993 ? Des professeurs de l'Osgoode Hall Law School de Toronto estiment qu'une procédure similaire doit également être engagée à l'encontre de 67 dirigeants politiques et militaires des Etats de l'OTAN. «On ne peut pas tuer des femmes et des enfants à Belgrade dans l'espoir théorique d'en sauver à Pristina», insiste le juriste Michael Mandel. Carla del Ponte, qui succède à Louise Harbour, la présidente du TPI, osera-t-elle instruire contre Clinton, Chirac, Jospin, Schröder, Fischer, Blair... ? Par ailleurs, aux USA, les

préparatifs en vue de l'installation d'un Tribunal international sur les crimes de guerre en Serbie battent leur plein. La première audition de cette instance s'apparentant au célèbre *tribunal Russell* s'est déroulée le 31 juillet à New-York. Ramsey Clark, ex-ministre de la Justice, a lu l'acte d'accusation, lequel s'appuie sur les conventions de La Haye et de Genève, le statut du tribunal de Nuremberg, la Charte des Nations Unies et la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Parmi les 23 domaines d'investigation : les actions concertées visant à anéantir la Yougoslavie, le pilonnage ciblé d'édifices civils vitaux, l'utilisation d'armes de destruction massive prohibées (bombes à fragmentation, ogives enrobées d'uranium appauvri). Le 3 juillet 1999 à Berlin, des représentants de groupes pacifistes et divers individus ont décidé de leur côté la constitution d'un tribunal européen contre la guerre de l'OTAN. L'idée avait été émise courant mai au plus fort des frappes. Ce projet devrait également revivifier le réseau des mouvements de paix à l'échelle du continent. La partie allemande, qui espère inspirer des initiatives dans plusieurs villes, se réunira dans la capitale du 28 au 31 octobre prochains. Contacts : *International Action Center, 39 West, 14th Street # 205 New-York NY 10011. Tél. 001 212 633 6646 et AG Tribunal, c.o. GBM, Weitingstrasse 89, D 10317 Berlin, fax 00 49 30 555 63 55. (correspondance René Hamm)*

● **Balkans : Le crime organisé prospère...** Le premier scandale autour de la Commission européenne concernait le programme d'aide humanitaire ECHO en faveur de l'ex-Yougoslavie et de la région des Grands lacs africains (cf. *Silence* de juin et de septembre 1999). Depuis peu, l'on sait qu'environ 6,7 milliards de F, un cinquième des fonds débloqués, toutes instances confondues, pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, aurait abouti dans les poches de politiciens locaux ou d'affairistes véreux. L'ONU et la Croix Rouge jaugent à 20 % le total de leurs subsides non parvenus à destination. Mehmed Alagic, le bourgmestre de Sanski Most, serait mêlé à... 700 cas de corruption. Quelques jours avant de quitter son poste, le haut-représentant de l'ONU, Carlos Westendorp (Espagne) l'a suspendu de ses fonctions. Les cambouilles ont entraîné la démission de 15 notables. Au Kosovo, la mafia et les malfrats de tous poils prospèrent déjà sans vergogne. Bryan Hopkinson, de l'International Crisis Group, redoute que la province devienne «une Sicile balkanique, ou pire, une mini-Russie». Dividendes de la paix ? (*Correspondance René Hamm*)

Un sale printemps

« **E**n principe, une guerre au Kosovo constituerait la première application de la nouvelle doctrine de l'OTAN... Celle-ci pourrait se profiler comme une faiseuse de paix sans concurrents » car « une intervention aurait comme effet connexe le discrédit de l'Organisation pour la sécurité et la coopé-

Dayton (Ohio) et l'émergence de ces indépendantistes qui, à l'instar du Parti des travailleurs du Kurdistan, se financent surtout grâce au trafic de stupéfiants et au racket ? Le 21 novembre 1995, sur la base de Wright-Patterson, Alija Izetbegovic, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, respectivement présidents de la Bosnie, de

tions des autochtones à s'affranchir de la fêrue "panserbe". Le leader de la Ligue démocratique ne bénéficia pas du moindre soutien extérieur autre que celui de quelques mouvements ou d'ONG, lorsqu'il mit en place des administrations parallèles viables...

Afin de vendre aux opinions publiques le déclenchement des frappes, Washington et l'Alliance atlantique invoquèrent l'argument prétendument imparable des "motifs humanitaires", lequel ne tient pas la route trois secondes (7). Mais toute contestation

Les délégués onusiens dépêchés au Kosovo (1) pour restaurer des institutions complètement désarticulées se dépêtrant dans le chaos aggravé par une atmosphère de poudrière. Impuissants, aujourd'hui comme hier, à peser concrètement sur le cours des événements, tentons du moins de décrypter les tenants et aboutissants des 79 jours de pilonnages sur la Serbie, sans occulter les "dégâts collatéraux" dans les têtes et les cœurs...

ration en Europe ainsi que de l'ONU...". Comme d'autres analystes de notre mouvance, Andreas Speck avait vu juste (2). Contrairement aux fallacieuses allégations du vert Joschka Fischer, vice-chancelier allemand et chef de la diplomatie, osant prétendre qu'il "n'existait jamais vraiment d'alternative" (3), depuis l'automne 1998 au plus tard toutes les manigances en coulisses ne visaient qu'à rendre inéluctable une expédition aérienne pour laquelle la centrale bruxelloise tenait prêt "l'ordre d'activation".

Coupables desseins

Avec le recul, les manoeuvres *Determined Falcon*, mi-juin 1998, au-dessus de la Macédoine et de l'Albanie apparurent comme de premières semonces sans que Slobodan Milosevic n'interrompît les exactions de ses séides dans la province méridionale. L'Ushtria Çlirimtare ë Kosovës, UÇK, aurait, à en croire le journaliste Eric Laurent (4), multiplié les provocations à l'encontre des milices adverses afin de les pousser à des déchaînements de brutalité et obliger l'OTAN à entrer en lice. L'UÇK, très choyée par Madeleine Albright, escomptait-elle réellement servir d'avant-garde terrestre à des bataillons d'infanterie a priori désavantagés par la topographie ? Elle reçut, dès sa fondation, début 1996, l'appui du Service fédéral de renseignements de l'Office de protection militaire et du ministère des Affaires étrangères allemands (5). Comment ne pas percevoir une corrélation directe entre les accords de

la Serbie et de la Croatie, paraphèrent un document confortant le statu quo issu de quatre années de déchirements sanglants. Le 14 décembre 1995, au palais de l'Élysée à Paris, ils ratifièrent ce plan de paix (?) sous la houlette de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement. Les négociateurs exclurent sciemment le Kosovo des pourparlers ; le despote belgradois, qui n'avait jamais fait mystère de ses coupables desseins, eut la voie libre pour battre définitivement en brèche le statut d'autonomie de la province et intensifier la répression contre la population albanaise qui la peuple à 90%.

« On récompensa les auteurs des délocalisations autoritaires et les vainqueurs militaires, on favorisa la fondation de l'UÇK et l'émergence du nationalisme kosovo-albanais, dont les propagateurs jangent que la politique armée porte ses fruits » (6). Déjà lors de la conférence de Londres, les 26 et 27 août 1992, Ibrahim Rugova avait réclamé en vain que la communauté internationale reconnût les aspira-

(1) Kosovo est l'appellation serbe, Kosova celle des Kosovars, Kosoves celle des Albanais. La solidarité passe parfois aussi par la sémantique (cf. Moruroa).

(2) Dans l'excellentissime mensuel libertaire non-violent *Graswurzelrevolution* de février 1999. Adresse : Schillerstraße 28, D 69115 Heidelberg.

(3) Interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 14 juin 1999.

(4) « Guerre du Kosovo - Le dossier secret » aux éditions Plon, Paris, 208 p., 98 F.

(5) Fiche du Réseau Voltaire (BP 35 - 93201 Saint-Denis Cedex) du 15 avril 1999.

(6) Harold the Barrel dans *Graswurzelrevolution* de mai 1999.

(7) Vous vous reporteriez avec profit à l'article de Jean Bricmont « La guerre à la guerre » dans *Alternative libertaire* de juin 1999, BP 103, B 1050 Ixelles 1 (le numéro, 20 F, abonnement : 200 F).



de ce postulat expose irrémédiablement l'impertinent au grief de pactiser avec l'ennemi à abattre. La diabolisation de celui-ci, qualifié comme précédemment Saddam Hussein de "nouvel Hitler", n'avait pas suffi puisque des leaders occidentaux n'hésitèrent pas à bidouiller le traité de Rambouillet conclu le 23 février 1999 et signé à Paris le 18 mars tant par Ibrahim Rugova que par Hashim Thaçi, le numéro un de l'UÇK. Le quotidien berlinois *Die Tageszeitung* dévoila dans sa livraison du 6 avril le contenu de l'annexe B, stipulant dans son article 6 que l'OTAN "jouit de l'immunité face à toute procédure judiciaire" et dans l'article 8 que son personnel "doit, avec ses véhicules, navires, avions et équipements pouvoir se déplacer sans entraves, sans restrictions d'accès à l'intérieur de toute la république de Yougoslavie". Cette mouture, différente de celle présentée aux députés dans les capitales européennes, induisait la mise sous tutelle par 28 000 hommes, de la Serbie et du Montenegro, et non pas l'envoi d'une force d'interposition sur les zones en proie aux affrontements. Les exigences du G8 acceptées le 3 juin par l'exécutif serbe se situaient donc bien en deçà des conditions formulées 14 semaines auparavant.

Lames de rasoir

Derrière les hypocrites déclamations de sympathie avec la cause kosovare se dessinèrent les intentions de l'état-major otanesque d'expérimenter *in vivo* le "concept stratégique" officialisé à l'occasion du sommet-anniversaire de Washington des 24 et 25 avril 1999, sponsorisé par Raytheon Hughes, Lockheed-Martin, Boeing, Mac Donnell-Douglas, Ford, Motorola, Daimler-Chrysler... qui versèrent les 8 millions de dollars (45,4 millions de F) pour l'ardoise des festivités. Depuis le 12 mars, le club OTAN compte trois adhérents supplémentaires : la Hongrie, la Pologne et la Tchéquie. Parmi les "nouveaux risques de nature globale" énumérés dans le papier de 65 points et justifiant des ingérences "au cas par cas" en-dehors des frontières de ses membres : des "guerres à la périphérie", des "actes de terrorisme", des "sabotages", "le crime organisé", "l'interruption de l'approvisionnement en ressources vitales", une préoccupation ravivée par les turbulences koweïto-irakiennes et déjà inscrite dans la déclaration consécutive à la conférence romaine des 7 et 8 novembre 1991. L'option de la frappe nucléaire en



premier augure du pire. A quelques variantes près, le texte s'apparente au libellé de "A National Security Strategy for a new Century" concocté par la Maison-Blanche en octobre 1998.

On y lit par exemple : "Nous devons toujours préserver notre supériorité diplomatique, technique, industrielle et militaire,

Selon le député social-démocrate au Bundestag Hermann Scheer, un des rares de son parti à avoir condamné les attaques, l'unique grande puissance a voulu démontrer clairement qu'elle ne laissera contrarier par personne l'accès aux matières premières fossiles. L'enjeu : les énormes réserves pétrolières et gazières dans le Caucase et en mer

Caspienne (environ 10 milliards de tonnes off-shore, respectivement 2 milliards de mètres cube, rien qu'au Kazakhstan) ; la compagnie Exxon a d'ores et déjà acquis une licence pour exploiter plusieurs gisements durant quarante ans.

Certaines des armes employées en Yougoslavie avaient déjà été testées en Irak : les obus enrobés de 272 grammes d'uranium appauvri 238 gagnant ainsi en vitesse et en puissance d'impact après leur largage ou les *cluster bombs* 87B, des cylindres de 2,3 mètres de long pesant 500 kilogrammes contenant 202 récipients, qui, sous l'effet de la déflagration, se répandent en 300 fragments aiguisés comme des lames de rasoir, dispersés à la vitesse supersonique et meurtriers dans un rayon de 50 mètres. Quelque 11 500, soit 5% des détonateurs disséminés sur le territoire ciblé, n'auraient pas explosé. Plus d'une centaine de personnes a succombé après

avoir trébuché sur un tel piège dissimulé dans l'herbe. L'ONU classe ces projectiles, conçus pour des "cibles molles" (les bipèdes dans le jargon des fabricants et des galonnés), parmi les plus "cruels" ; aucun des passagers du bus touché le 3 mai près de Pec, au nord-ouest, n'en réchappa.

Depuis un demi siècle, l'OTAN n'a cessé de contrevenir aux termes de son texte fondateur du 4 avril 1949. A l'origine, elle



pour affronter la vaste palette de défis, ... avec d'autres Etats ou seuls..."; de plus, "la prospérité de l'Amérique" passe notamment par le maintien du "libre débit de pétrole à des prix raisonnables", assuré grâce aux relations avenantes avec "nos amis arabes"... Peu importe que ceux-ci, comme la plupart des producteurs d'or noir, bafouent les Droits de l'Homme à tour de bras !

s'engagea à se conformer à la Charte des Nations Unies du 26 juin 1945, à s'abstenir de brandir toute menace et d'user de la violence ; plus tard, elle introduisit même une clause afférente à l'évitement d'atteintes à l'environnement... La commission onusienne envoyée en juillet sur le champ de bataille ne semble pas avoir redoublé de zèle pour mesurer le degré de contamination des sols et des eaux. "Localement, nous avons relevé des dommages, mais on ne saurait parler de catastrophe" estime l'hydrologue Volker Mohaupt. Michaela May et Johannes Höflich, du magazine *Monitor* de l'ARD, la première chaîne allemande, sont d'un avis diffèrent : "Des contrées entières seront inhabitables" (8). Songeons simplement aux raffineries de Pancevo (5,5 millions de tonnes de brut) entièrement ravagée et de Novi Sad (2,5 millions de tonnes), en flammes durant 14 jours. La biologiste Dragana Tar, du Regional Environmental Center, estime que "des substances nocives d'une quantité supérieure à 7000 fois la normale surchargeaient l'air". On frissonne a posteriori d'effroi à l'idée que des usines produisant du sarin et du phosgène ou que le réacteur atomique de Vinca, non loin de Belgrade, avec ses trente fûts contenant 5000 barres de combustible irradié, fussent partis en fumée...

Exacerbation des tensions

Le sieur Fischer, ses godillots kakis et les dirigeants européens ne semblent tirer qu'une leçon de cette nouvelle tragédie balkanique : la nécessité d'une défense commune afin de "surmonter les crises" sans se tourner systématiquement vers les USA. Sous couvert "d'indépendance", ils perpétuent la militarisation à outrance de la diplomatie (le déploiement de troupes ou d'escadres devenant un moyen usuel de la politique !) et la relance de la course aux armements (dont ils tirent de surcroît profit via l'ignoble négoce des engins de mort !), deux causes principales de l'exacerbation des tensions, sur notre continent comme ailleurs (9). L'an passé, le budget de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (10) s'élevait à 687,3 millions de F. Dans le même temps, les seize membres de l'Alliance atlantique claquaient 2749 milliards pour leurs armées, soit... 4000 fois plus ! Comment impulser dans ces conditions la prévention des

conflits, laquelle s'ébaucherait dans la création de structures démocratiques pluriculturelles et l'aide à un développement autocentré durable (et non un *plan Marshall* après des déprédations gigantesques !) ? Encore faudrait-il que les démarches en amont suppléent les menées militaires et ne se greffent pas sur celles-ci comme appendice *civil* sans efficacité !

La banque BHF, de Franfort-sur-le-Main, évalue à 636,5 milliards de F les fonds à mobiliser pour la reconstruction dans les cinq années à venir. Au palmarès des chevaliers du ciel entre le 24 mars et le 10 juin : 45 ponts, 5 aéroports, 12 lignes de chemin de fer, 10 intersections routières, 242 écoles primaires... Le stationnement des 47 868 soldats de la KFOR, de toute évidence dépassés pour protéger les Serbes, les tziganes roms et la minorité islamique goranaise de la vengeance des UÇKistes, est budgété à 27 milliards de F par an. En 1999, l'accueil et le ravitaillement des réfugiés nécessitent une enveloppe d'environ 6,8 milliards de F, un peu plus de la moitié du coût unitaire d'un bombardier furtif Stealth B2. La Commission européenne et la Banque mondiale ont débloqué 12,3 milliards de F pour le Kosovo où 120 000 des 206 000 maisons ont été dévastées. En avril, la banque d'investissements Merrill Lynch avait chiffré les dépenses quotidiennes pour la guerre à 1,232 milliard de F. Les 4 milliards enregistrés au bilan de la France, qui supporta environ 12% des frais de la croisade, intègrent-ils tous les paramètres ?

Pour éviter désastres et massacres, d'aucun(-e)s s'interrogèrent sur le bien-fondé d'une opération-éclair secrète contre le tyran. "Serait-ce vraiment un assassinat ou de l'humanité ?", lança Patricia Schlesinger, la pugnace présentatrice de *Panorama* (11), admettant l'inextricabilité du dilemme. L'émission de la première chaîne allemande diffusa des sujets sur la guerre se caractérisant par l'objectivité et l'esprit critique coutumiers. Lorsqu'un dignitaire de l'OTAN émit en cercle restreint

l'idée de liquider physiquement le responsable des "purifications ethniques", un de ses collègues rétorqua qu'une telle machination "violerait les valeurs fondamentales de l'Organisation et serait indigne d'Etats démocratiques"... Les bombardements si peu chirurgicaux, qui tuèrent de nombreux habitants de la Serbie et des réfugiés pris entre deux feux, suscitèrent bien moins de scrupules. Jamie Shea, le porte-parole préposé aux plates excuses après de "regrettables erreurs", avoua que l'agression ne visait pas directement Milosevic... William Jefferson Clinton, parfait dans le rôle du shérif retors, a mis la tête de ce dernier à prix. La complaisance, sinon la complicité de nos preux démocrates à l'égard de tant de dictateurs, répugnent au même titre que ces méthodes de Far-West légitimant *de facto* la peine capitale, une sinistre spécialité d'outre-Atlantique...

René HAMM ■

(8) Le 20 mai 1999.

(9) On dénombre actuellement 38 conflits armés sur la planète.

(10) Ce cartel de 54 états suppléa, après le sommet des 5 et 6 décembre 1994 à Budapest, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont l'acte final avait été adopté par les délégués de 35 pays, le 1er août 1975 à Helsinki..

(11) Le 6 mai 1999.



Esclavage : crime contre l'humanité

Le 18 février dernier, sur proposition de la députée socialiste guyanaise Christiane Taubira-Delanon, l'Assemblée nationale a qualifié de « crimes contre l'humanité »

la traite négrière et l'esclavage. 150 ans après son abolition : les députés sont des gens qui vivent dans le présent ! On n'est donc pas près de qualifier ainsi les aides de la France dans les massacres africains actuels. (source : *Billets d'Afrique, mars 1999*)

Jacques Chirac, le Maroc et le travail des enfants

Dans le numéro de mai 1999 de la revue *Muséeart*, on peut découvrir un éditorial signé de Jacques Chirac rappelant les liens d'amitié entre la France et le Maroc. Non seulement, la revue ne parle pas de la question des droits de l'homme, mais en plus quelques pages après la signature de notre président de la République, on trouve une photo montrant des en-

fants au travail dans une teinturerie. Jacques Chirac cautionne donc cela ?

Anarchist Black Cross

La Croix noire anarchiste est une fédération internationale de groupes autonomes dont le but est l'abolition du système carcéral. Il propose un soutien à tous les prisonniers anarchistes, aux sans-papiers, aux victimes d'agressions racistes, sexistes, policières, etc... Pour en savoir plus : *ABC Dijon, Maloka, BP256, 21014 Dijon cedex.*

Lyon dix ans après la chute du mur

Un colloque sur le thème « dix ans après la chute du mur, comment vivre ensemble en Europe » se tiendra les 19 et 20 novembre à la Salle Jean Couty, Lyon 9e. Interventions d'Edgar Morin, Alain Joxe, Jacques Sapir... Programme complet : *Diagonales Est-Ouest, BP 5054, 69245 Lyon cedex 05, tél : 04 72 56 00 38.*



GREENPEACE

les comptes !

Comme chaque année, pendant l'été, Greenpeace publie ses comptes. On note que Greenpeace-France a collecté près de 4 millions (en hausse de 25 %) alors que dans le même temps les dépenses pour collecter ses fonds ont baissé (de 2,2 à 1,8 millions). Greenpeace international a aidé à hauteur de 0,8 million, principalement pour les actions devant l'usine de La Hague. 50 % du budget sert directement aux campagnes (19 % pour la collecte de fonds, 12 % pour l'aide aux groupes locaux et au public, 18 % pour l'administration, 1 % pour l'achat de matériel). Le secteur énergie a absorbé 43 % des fonds de campagne, contre 39 % pour la biodiversité, 6 % pour les océans, 8 % pour les forêts et 4 % pour des actions ponctuelles. Contact : *Greenpeace, 21, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél : 01 53 43 85 85.*

Annonces

Emplois

- L'association *Orcades* de Poitiers, qui travaille en faveur d'un développement solidaire entre le nord et le sud, propose un poste d'animateur sous forme d'un emploi-jeune. Demander profil de poste exact au 05 49 41 49 11.
- *Télé-Millevaches* recherche une personne ayant un intérêt marqué pour le développement local en zone rurale (Plateau de Millevaches). En collaboration avec l'équipe actuelle, elle sera chargée de la rédaction d'un magazine vidéo essentiellement consacré à ce sujet. Poste en emploi-jeune (SMIC + 20 %), basé à Faux-la-Montagne. Envoyer CV et lettre de motivation à *Télé-Millevaches, 23340 Faux-la-Montagne, tél : 05 55 47 94 04.*
- L'association *Alliance Végétarienne* cherche un(e) jeune végétarien(ne) pour un emploi-jeune à plein temps et en CDI. Cette personne sera chargée de développer le logo « végétarien » et de donner des conseils en alimentation végétarienne. Connaissances en communication, marketing, micro-informatique et qualités relationnelles sont nécessaires. Envoyer CV et lettre de motivation à : *Alliance Végétarienne, Beauregard, 85240 Saint-Hilaire-des-Loges.*

Recherches

- Ecrivain amateur, je cherche, en vue de la rédaction d'une nouvelle, tous renseignements sur le centre de Cadarache, son historique, les accidents, les dangers... *Jean-Louis Hamm, 33, rue de Lampertheim, 67800 Bischheim.*
- Cherche documents et témoignages sur l'art de retaper une roulotte. Tél à *Colette* au 04 31 01 07.
- Cherche documents sur les lignes à haute tension et en particulier les moyens juridiques pour s'en protéger. *Chantal Moreau, 18, rue Paul Sabatier, 37300 Joué-lès-Tours.*
- **Réf. 249.01.** Jeune agricultrice, éleveuse de chevaux lusitaniens très bonnes origines, et de moutons en biologie, installation récente dans ferme de 70 ha d'un seul tenant, en pleine propriété, située en Limousin, propose association, voire plus si affinités, à personne compétente et qualifiée pour développer des activités équestres. Envoyer CV à *Silence qui transmettra.*
- **Réf. 249.02.** Cherche un endroit convivial, chaleureux, non-stressant, non sectaire, pour particulier ou semi-communautaire. Propose en échange de multiples services. *Ecrire à Silence qui transmettra.*
- Dispose d'un terrain à 200 m d'un village et 50 m d'un lieu habité, avec accès carrossable, l'eau, dans une commune sans POS. Lors de demande de permis de construire, silence de la municipalité, refus de la DDE. Impossibilité de connaître ce qui bloque dans la législation. Qui connaît livres, revues, as-

sociations... pouvant m'aider à résoudre ce problème. Existe-t-il des moyens (roulottes...) pour s'installer sans permis de construire ? Répondre à : *Jean-Philippe Minchin, Mas Carboneil, 66320 Baillestavy.*

Logement

- Lyon. Couple cherche colocataire(s), médiantant(s), végétarien(s), non-fumeur(s), dans F4 de 135 m2 plus possibilité partage espace thérapeutique. Loyer environ 2000 F. Tél : 06 84 27 39 54.
- Offre location à prix raisonnable d'une petite propriété de 3,5 ha située dans l'Indre (36) à proximité d'Argenton-sur-Creuse. Elle comporte un bâtiment, d'un confort rudimentaire qui peut servir de maison et d'espace de travail à une personne désireuse de développer une petite exploitation d'agriculture biologique/écologique. Equipement électrique solaire et approvisionnement en eau par puits. *Ecrire à Irma Nijenhuis-Spruit, La Maison des Sœurs, rue Souham, 19210 Lubersac.*
- Cherche toute petite maison avec potager à acheter dans un village possédant toutes les commodités. Départements 24 ou 46 ou limitrophes. *Christiane Counil, 79, Bd de Brandebourg, 94200 Ivry.*

Rencontres

- Homme seul, 60 ans, cherche femme libre et responsable, pouvant subvenir à ses besoins matériels, très motivée et

résistante à l'effort pour entretenir et animer ensemble un lieu écologique de 5 ha (fruits et légumes vendus en abonnements paniers dans le cadre d'une association). Ecoute et tendresse assurées. Tél : 02 99 07 22 40.

A vendre

- Dans hameau agro-bio, côtes du Lot-et-Garonne, où vivent huit familles, cherche agriculteur pour reprendre parts SCI et GFA plus terrain de 8500 m2, deux plates-formes 225 m2 chacune pour construction, deux serres, plants aromatiques et médicinales, matériel divers et matériaux pour construction. 200 000 F le tout. Possibilité location hectares supplémentaires. Tél : 05 53 67 26 54 (heures des repas).

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés. Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois.

Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement.

Domiciliées : Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 30 F en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue.

Sélection : Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Yougoslavie, femmes et paix

«Les mouvements de femmes pour les droits humains de Yougoslavie condamnent tout «exploit» militaire tel que ceux de l'OTAN, même si nous espérons que la destruction de l'industrie de guerre de Milosevic évitera de futures actions guerrières. Nous nous souvenons que durant les neuf dernières années, des groupes de femmes militantes pour la paix ont montré un courage civil impressionnant en s'opposant à l'idéologie nationaliste et militante des gouvernements.

Nous sommes fières d'avoir copéré avec de nombreux groupes de femmes en Yougoslavie, comme les Femmes en Noir, qui ont manifesté chaque mercredi pendant les sept dernières années, contre la haine envers d'autres nationalités : Albanais, Bosniaques, Croates.

Nous nous rappelons notre coopération avec le groupe des femmes Motrat Qirazi de Pristina dont les activistes participaient à l'éducation des femmes dans les zones rurales d'Albanie. Elles ont diffusé des idées de paix et de culture non-violente.

Nous savons que les victoires et les succès de chaque nation se voient sur les visages masculins des guerriers et des diplomates, alors que la souffrance et les défaites sont visibles sur les corps et dans les âmes des femmes, sachant qu'elles atteindront le but de leur mission : répandre la tolérance et la compréhension internationale, en dépit de conditions extrêmement difficiles»

Déclaration du groupe féministe BABE, 1er avril 1999.

Allemagne Girlassic Park

La ville de Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat, ouest de l'Allemagne) compte 150 000 habitants et 60 aires de jeux pour les enfants. Une étude sur ces aires de jeux a mis en évidence que les garçons occupent la quasi-totalité de la place avec des sports comme le football. D'où l'idée d'une association de lancer un projet d'aire de jeux réservée aux filles. L'association Girlassic Park a réuni 100 000 DM avant de contacter la municipalité qui a prêté un terrain de 5000 m² pour lancer le projet. L'aire comportera un terrain de volley-ball, un espace barbecue, une prairie et un espace naturel pour les animaux. D'autres villes allemandes envisagent maintenant de lancer de telles aires de jeux dans leur commune. (source : *Courrier International*, 20 mai 1999)

Combien vaut la «double journée» ? ▼

Le centre financier Edelman Financial Services, basé en Virginie, aux Etats-Unis, a essayé de faire le calcul de ce que coûterait à une famille le travail d'une mère s'il était fait par une personne salariée. Selon l'étude, la «double journée» regroupe en fait pas moins de 17 métiers : infirmière, gestionnaire, chauffeur, concierge, responsable scolaire, assistante sociale, diététicienne, psychologue, serveuse, couturière, blanchisseuse, cuisinière, et bien d'autres. En tenant compte du prix de ses professions sur le marché, l'étude conclut que le service d'une mère devrait être facturé 42 400 dollars par mois (un peu plus de 250 000 F). Ce chiffre qui paraît élevé est, selon les auteurs, la preuve du mépris de l'économie classique pour le travail considéré comme «non productif». Selon Christine Castelain-Meunier, chercheuse au Centre d'analyse et d'intervention sociologique au CNRS, ce chiffre devrait remettre en cause la supériorité du monde externe sur la famille, l'affectif et le biologique. (source : *Le Progrès*, 4 septembre 1999)



Petite phrase

«Une femme naît femme et ce n'est pas commode parce qu'on vit dans une société d'hommes, mais elle n'a pas à démontrer qu'elle est une femme. Un homme doit passer sa vie à démontrer qu'il est effectivement un homme. 'Sors de là si tu es un homme', 'fais voir que tu es un homme', 'un homme ne pleure pas'... Il doit toujours prouver. C'est une souffrance. Dans notre société, on apprend à l'homme qu'il est fort, indestructible, qu'il a le pouvoir, qu'il est le maître des lieux et le maître du monde et que, par conséquent, dès que quelque chose affaiblirait le bout de son nez, sa lâcheté serait sa meilleure défense car il ne peut que fuir quelque chose qui nie cette image de l'homme qu'on lui a inculquée dès sa prime enfance»

Pierre Arditi, comédien.

Afrique du Sud femmes sur Internet

Initié par la commission de réconciliation, le réseau Women's net (www.womensnet.org.za) donne des informations sur la préservation contre la violence faite aux femmes, les droits de la personne humaine, la santé, les femmes et l'entreprise... Des débats sont organisés, des liens sont faits avec des organisations de femmes d'autres pays.

Koweït droit de vote

Les féministes du pays sont contentes : le gouvernement a cédé. Les femmes pourront voter à partir de 2003.

Roumanie femmes et animaux battus

Battre sa femme dans ce pays ne peut entraîner une amende que de 170 F environ. Y battre un animal peut vous en coûter jusqu'à 5000 F. (source : *Consommateur actif*, août 1999)

Le sexe des sciences

Sur 441 prix Nobel scientifiques, 11 seulement ont été attribués à des femmes dont deux à Marie Curie, la seule qui soit aujourd'hui célèbre. Pourquoi si peu de femmes promues alors qu'elles représentent pourtant environ 25 % des effectifs scientifiques ?

Les résultats des filles et des garçons dans le domaine scientifique sont sensiblement les mêmes jusqu'à l'adolescence. Ce n'est qu'au lycée que les écarts apparaissent. Une étude réalisée dans les années 80 avait montré qu'instinctivement les enseignants consacrent plus de temps à apprendre les sciences aux garçons qu'aux filles : l'écart est de l'ordre de 20 %. Cela crée déjà un premier déséquilibre. Mais jusqu'aux di-

plômes les différences restent peu sensibles.

Le déséquilibre s'accroît ensuite au niveau professionnel. Dans le domaine de la recherche, l'une des règles pour se faire reconnaître est la publication d'articles scientifiques. Si les femmes sont encore très présentes dans les équipes de recherche, elles produisent beaucoup moins d'articles. Ceci s'explique par le temps qu'elles consacrent à l'extérieur à l'éducation des enfants et à la gestion des tâches ménagères. La sélection devient alors impitoyable et les directeurs de recherche sont le plus souvent des hommes et ce sont eux qui peuvent postuler ensuite pour un Prix Nobel.

(source : *Le Monde selon les femmes*, «Un autre genre SVP !», Ed. Luc Pire, 1998)

Japon accident nucléaire

Jusqu'en 1995, le Japon était classé au même rang que la France pour la sûreté nucléaire. Mais depuis rien ne va plus dans ce pays où les accidents se multiplient. Le dernier en date a eu lieu à Tsuruga-2, le 12 juillet dernier. Après la rupture d'une canalisation, 50 tonnes d'eau radioactive se sont écoulées dans le bâtiment réacteur provoquant une radioactivité dans l'enceinte 11 500 fois supérieure aux limites autorisées. Le 2 août, les experts ont rendu publics leurs conclusions : onze fissures ont été trouvées sur la canalisation qui a cédé. Celles-ci auraient été provoquées par les changements brutaux de température à cet endroit. Ces problèmes sont les mêmes que ceux observés à Civaux en mai 1998 en France. Le réacteur japonais est à l'arrêt, probablement pour longtemps. (source : WISE, 13 août 1999)

Tchernobyl champignons radioactifs

Alors que les scientifiques pensaient que la radioactivité présente dans les champignons allait diminuer, les analyses montrent au contraire une hausse. Probablement parce que les champignons poussent sur des mycéliums (sorte de racines souterraines persistantes) qui accumulent la radioactivité d'une année sur l'autre. (source : Consommateur actif, août 1999)

Autriche pour une Europe sans nucléaire

Par référendum, l'Autriche a refusé le nucléaire en novembre 1978. En 1997, suite à une campagne des anti-nucléaires, le gouvernement a fait voter une «loi pour une Autriche non nucléaire». Cette loi interdit tout usage nucléaire sur le territoire autre que pour les usages médicaux, scientifiques ou industriels non-énergétiques (radiographie par exemple). Cette loi a été votée définitivement le 13 juillet 1999. Le Parlement y a ajouté un

«plan d'action sur la sûreté nucléaire dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne». Ce plan spécifie que l'Autriche veut obtenir de tout pays candidat un engagement de sa part à sortir du nucléaire. L'autriche dispose d'un droit de veto pour toute nouvelle adhésion et pourrait l'utiliser à cette fin. Contact : *Plage, Arenbergstraße 10, A 5020 Autriche, tél : 43 662 64 35 67.*

Bug de l'an 2000 : panne plausible

L'IPSN, institut de la sûreté nucléaire, reconnaît comme plausible une panne générale d'électricité le 1er janvier prochain du fait de la défaillance des ordinateurs lors du passage de l'an 2000. L'IPSN précise qu'«une panne générale ne signifierait pas directement qu'il existe un risque d'accident nucléaire». Suspense. (source : *Canard Enchaîné, 12 mai 1999*)

Ionisation : étiquetage obligatoire

Le conseil des ministres européens a adopté deux directives le 25 janvier dernier rendant obligatoire l'étiquetage des aliments ionisés (c'est-à-dire stérilisés par une source radioactive). Reste à ce que cette directive soit reprise par les différents gouvernements.

Pour la sortie du nucléaire

L'opinion devient de plus en plus hostile au nucléaire. Un sondage publié par l'Express (numéro du 25 mars 1999) et réalisé dans quatre pays européens donnent 22 % des Français pour un arrêt immédiat du nucléaire, 28 % des Allemands, 38 % des Britanniques et 54 % des Espagnols. Ils sont ensuite 58 % des Français, 66 % des Allemands, 33 % des Britanniques et 20 % des Espagnols à vouloir finir d'exploiter les centrales existantes mais à ne plus en vouloir d'autres. Restent alors 24 % des Britanniques, 18 % des Français, 10 % des Espagnols et 5 % des Allemands à souhaiter de nouveaux réacteurs. L'Espagne, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont déjà arrêté leur programme mais n'ont pas fermé leurs réacteurs. La France, pays démocratique, envisage toujours d'en construire de nouveaux.

Contre un nouveau programme nucléaire

Vous trouverez dans ce numéro la pétition du *Réseau Sortir du nucléaire*. La pétition, lancée au printemps, a déjà réuni 50 000 signatures. Elle espère atteindre les 100 000 signatures avant la manifestation antinucléaire prévue à

Paris probablement dimanche 28 novembre. Si le gouvernement a annoncé qu'il ne prendrait pas de décisions dans l'immédiat, tout montre que le milieu industriel ne baisse pas les bras. A vous de faire signer le maximum de personnes.

Var rejets radioactifs

C'est par un décret «confidentiel défense» signé le 26 novembre 1997 que Lionel Jospin a autorisé l'armée à construire un tuyau d'évacuation en pleine mer des effluents liquides provenant de l'entretien des sous-marins nucléaires et du porte-avions *Charles-De-Gaulle* à Toulon. La canalisation est en voie d'achèvement sur la commune de Saint-Mandrier et le maire demande en vain des explications. Cette conduite en mer est en totale contradiction avec les accords internationaux pris par la France qui prévoit à terme l'interdiction de tout rejet radioactif en mer. Le classement «confidentiel défense» a permis d'éviter une enquête publique. Jusqu'alors les eaux radioactives étaient emmenées sur le site de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône où elles étaient évaporées et filtrées. Le résidu solide était alors conditionné dans du béton puis emmené sur le site de stockage de Soulaïnes, dans l'Aube. (source : *Var-Matin, 29 juillet 1999*)



▲ USA: Des centaines de personnes contaminées

De 1953 à 1976, plusieurs centaines de personnes employées dans l'usine d'enrichissement d'uranium de Paducah (Kentucky) ont été contaminées par du plutonium répandu sur le site de l'usine (300 ha). C'est le résultat d'un processus défectueux de préparation d'uranium militaire (fortement enrichi). L'affaire a été révélée par le *Washington Post*, le 9 août dernier. Ce n'est qu'en 1990 que les travailleurs de cette usine ont appris leur contamination quand les cancers ont commencé à augmenter. Il est probable que d'autres contaminations aient eu lieu du fait de la vente de différents métaux de cette usine vers d'autres sites. Le secrétaire d'Etat à l'énergie a ouvert une enquête et Thomas Cochran, un expert nucléaire a reconnu que c'est sans doute la pire contamination en dehors de l'Union soviétique. (source : WISE, 13 août 1999)

Pendant l'été, la démocratie oubliée

Le jeudi 29 juillet, le gouvernement annonçait le renforcement du contrôle public du capital de Framatome qui passe ainsi de 51 % à 80 %. Le montage consiste notamment à augmenter la participation de la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires), premier producteur mondial de combustible nucléaire, dans celui du numéro un mondial de la production de centrales nucléaires. Dominique

Pour arracher la décision de lancement du programme EPR, le lobby s'efforce d'occulter les multiples défaillances des centrales en fonctionnement. Ainsi, le 27 juillet, un décret autorise le chargement du combustible du second réacteur de la centrale de Civaux (Vienne). Inutile et dispendieux, la France étant déjà en situation de surproduction électrique, ce chargement s'avère en outre dangereux. Le réacteur 1

du stockage des déchets radioactifs. Comme le rappelle le réseau *Sortir du nucléaire* dans un communiqué «première mondiale : avec ce pseudo laboratoire, la France prépare la voie à l'enfouissement définitif et irréversible des déchets hautement radioactifs au mépris du droit des générations futures à vivre sur une terre contaminée, contre son engagement à Rio sur l'application du principe de précaution. La poubelle nucléaire de l'Europe est en marche». On tente ainsi de «faire croire à l'opinion que le fardeau éternel des déchets nucléaires a trouvé une solution en rendant ceux-ci invisibles, donc supportables» afin de rendre possible le lancement du second programme nucléaire (réacteurs EPR) sans le débat démocratique annoncé par le gouvernement sur les choix énergétiques nationaux.

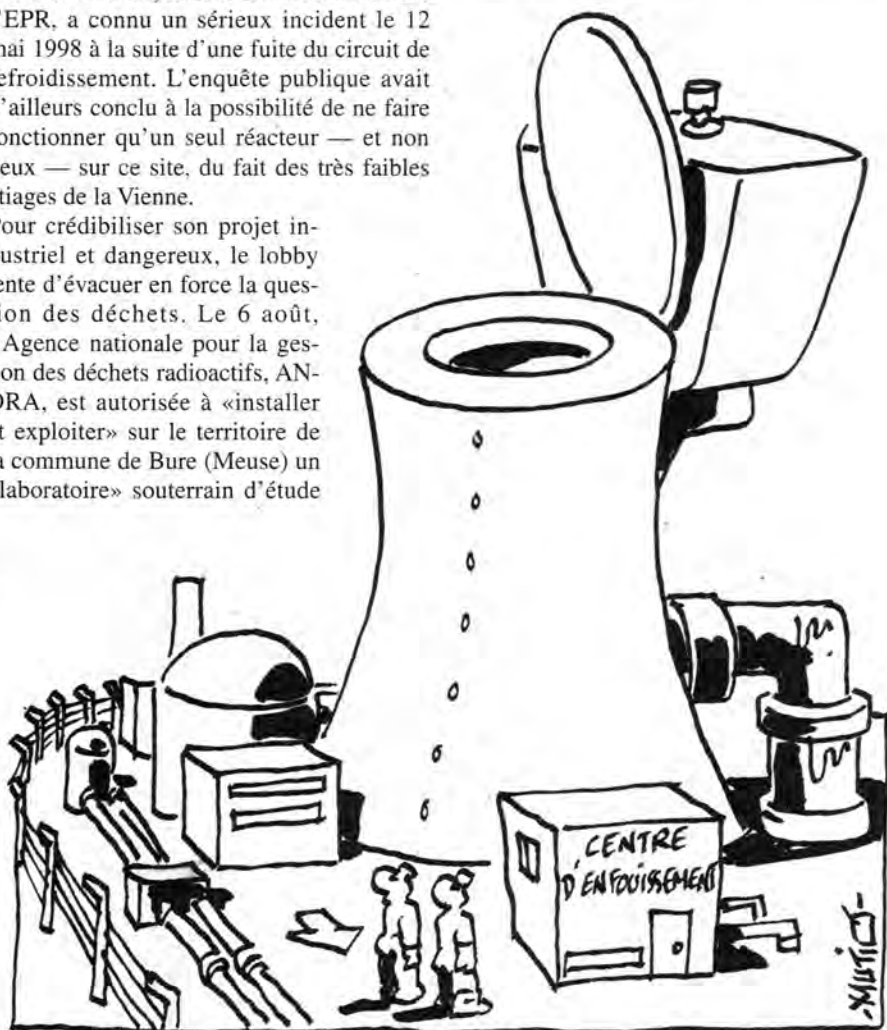
A la faveur de l'été, le gouvernement Jospin a pris une série de décisions majeures, sans le moindre débat public, préparant la relance de la filière nucléaire. Confirmation est malheureusement donnée que le gouvernement «pluriel» a fait le choix non de la sortie du nucléaire mais de sa modernisation.

Strauss-Kahn, ardent défenseur des privatisations dans d'autres domaines, se fait l'avocat de la montée en puissance de l'Etat dans le capital de Framatome : «*Nous sommes dans une bonne position stratégique pour pouvoir préparer des alliances dans le domaine du nucléaire*» déclare dans *La Tribune* le ministre de l'Economie et des Finances, qui souhaite une industrie européenne du nucléaire «largement ancrée autour de Cogema, Framatome et d'autres partenaires». Et le ministre de se féliciter de la signature le 9 juillet dernier, de l'accord entre Framatome, EDF et la firme allemande Siemens en vue de renforcer leur coopération dans le domaine nucléaire et plus particulièrement pour le développement du projet EPR (European Pressurized Water Reactor).

L'objectif de cette première étape de la restructuration du nucléaire français est donc limpide : constituer un groupe européen suffisamment influent pour imposer un nouveau programme nucléaire en France. L'enjeu est considérable : le renouvellement du parc nucléaire français, atteint par la limite d'âge vers 2010, représente à lui seul un marché de 1000 milliards de francs. Et il s'agit également, dans le contexte où l'industrie nucléaire mondiale craint une baisse des commandes, de constituer une nouvelle vitrine à l'exportation de cette technologie à hauts risques vers des pays où la démocratie n'est pas le point fort (Chine, Corée du Nord...) et où les risques de dérives militaires sont importants.

de cette centrale, censée servir de modèle à l'EPR, a connu un sérieux incident le 12 mai 1998 à la suite d'une fuite du circuit de refroidissement. L'enquête publique avait d'ailleurs conclu à la possibilité de ne faire fonctionner qu'un seul réacteur — et non deux — sur ce site, du fait des très faibles étages de la Vienne.

Pour crédibiliser son projet industriel et dangereux, le lobby tente d'évacuer en force la question des déchets. Le 6 août, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, ANDRA, est autorisée à «installer et exploiter» sur le territoire de la commune de Bure (Meuse) un «laboratoire» souterrain d'étude



L'autorisation du transport du Mox et l'extension de sa fabrication relèvent également d'un même déni de démocratie. Le Mox est un combustible nucléaire particulièrement dangereux, fabriqué à partir du retraitement des déchets irradiés des centrales actuelles. Ce combustible permet d'écouler une partie du plutonium issu du retraitement des combustibles usés français et étrangers effectué à La Hague. A la mi-juillet, du Mox était chargé à Cherbourg à destination du Japon, malgré les protestations de Greenpeace contre ce «Tchernobyl flottant».

Le 31 juillet paraissait au Journal officiel un décret signé, entre autres, par Dominique Voynet, autorisant la Cogéma à étendre l'usine Melox de Marcoule (Gard) pour répondre aux besoins en Mox des centrales nucléaires japonaises. Jusqu'alors le Mox fabriqué à Marcoule était destiné à EDF et celui de Cadarache (Bouches-du-Rhône) aux centrales allemandes.

Un gouvernement pro-nucléaire à fond

Ces décisions majeures imposées sans le moindre débat public convergent toutes dans une même direction : la relance du nucléaire. Prises en catimini, elles visent évidemment à maintenir l'opacité des choix énergétiques sans trop craqueler le vernis



écologiste qui teinte encore l'image de l'action gouvernementale. De nombreux commentateurs, en effet, se sont laissés abuser par la décision d'arrêter Superphénix. En décidant l'arrêt du surgénérateur, Lionel Jospin souhaitait mettre un terme à une expérience désastreuse sur le plan technique et financier, ce qui ne signifiait pas pour autant un choix de désengagement du nucléaire. La composition même du gouvernement Jospin — avec notamment Pierret à l'industrie, Strauss-Kahn aux finances, (ndlr : Allègre à la Recherche) — montrait d'ailleurs que le lobby nucléaire conservait la maîtrise de la politique énergétique du pays. Et dès la mi-juin 1998, le Premier ministre lui-même se prononçait en faveur des centrales EPR au cours d'un

colloque sur l'énergie, expliquant notamment qu'«il s'agit d'entrouvrir la porte aux énergies renouvelables» tout en réaffirmant «la place prépondérante du nucléaire en France qui fournit 80 % de l'électricité» (Le Monde, 13 juin 1998).

Une analyse attentive de l'accord Verts-PS montrait d'ailleurs que le passage sur l'énergie esquivaient volontairement la question de la sortie du nucléaire. Les dirigeants socialistes étant absolument opposés à celle-ci, la direction des Verts accepta une formulation renvoyant les décisions à 2005, la plupart des centrales nucléaires françaises arrivant en fin de vie à partir de 2010. Ce faisant, la direction verte acceptait que le débat sur la sortie du nucléaire ne soit pas clairement ouvert durant la législature.

Cette démission a permis au gouvernement Jospin d'étouffer le débat et d'orienter la politique énergétique française non vers la sortie du nucléaire, mais vers sa modernisation, celle-ci étant souhaitée par le lobby nucléocrate soumis à la pression conjuguée de la crise de l'industrie nucléaire au niveau mondial et de l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie.

Nous nous sommes faits l'écho à plusieurs reprises de la pétition du Réseau *Sortir du nucléaire* «100 000 signatures contre un nouveau programme nucléaire français» (feuille dans ce numéro). Cette pétition internationale, relayée par d'importantes associations, est aujourd'hui un outil indispensable pour imposer un véritable débat contradictoire sur un dossier qui engage notre avenir et celui des générations futures. Soyons actifs aujourd'hui pour ne pas être radioactifs demain !

Philippe BOURSIER ■
Animateur d'Ecologie Sociale.

Voynet reste au gouvernement

Voici les décisions prises pendant les vacances par le gouvernement — et donc acceptées par Dominique Voynet :

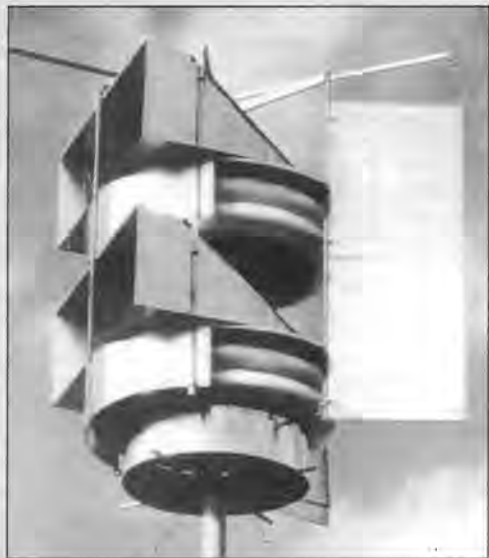
- 29 juillet : augmentation de la participation de l'Etat au sein de Framatome (de 51 à 80 %) ;
- 30 juillet : autorisation d'extension de l'usine Mélox à Marcoule (Gard), en totale contradiction avec l'accord Verts-PS ;
- 5 août : autorisation de démarrage de Civaux 2 (dernier réacteur en construction à côté de Poitiers) ;
- 6 août : autorisation du laboratoire souterrain d'enfouissement des déchets à Bure (Meuse) ;
- 8 août : départ de combustibles MOX depuis Cherbourg pour le Japon, les Verts protestent contre les amendes «préventives» infligées à Greenpeace ;
- 10 août : passage illégal d'un wagon de déchets radioactifs entre Dunkerque et Forbach, dénoncé par le syndicat Sud-Rail.
- 18 août : autorisation de redémarrage de

Civaux 1 arrêté le 12 mai 1998 à la suite d'une importante fuite sur le circuit de refroidissement.

- 19 août : les Verts annoncent une manifestation fin novembre contre un deuxième programme nucléaire et ils portent plainte contre l'ANDRA qui distribue de l'argent dans les communes autour de Bure (abus de confiance dans l'utilisation des fonds publics).
- Fin août, lors de leurs journées d'été, Dominique Voynet annonce qu'elle restera au gouvernement même en cas de démarrage d'un nouveau programme nucléaire «car j'y suis plus utile qu'à l'extérieur». Elle a également pris l'engagement de demander au gouvernement un débat public sur les choix énergétiques qui soit sanctionné par un référendum.
- 30 août : Lionel Jospin annonce que l'EPR ne sera pas engagé lors de cette législature. Les faits démontrent que le milieu industriel lui s'y prépare.

Catavent : du vent dans les quartiers

Les éoliennes à grandes pales sont réservées à la campagne. En ville, il y a aussi du vent disponible et son utilisation pourrait être un complément utile aux toits solaires. Il existe une turbine canadienne qui peut être placée en milieu urbain : celle-ci disponible à des puissances de 2, 5, 20 kW ou plus peut être couplée en série pour de grandes puissances. Comme une éolienne traditionnelle, elle s'oriente seule pour faire face au vent grâce à une dérive. Elle est plus silencieuse qu'une éolienne à pales. Elle peut être un complément ou remplacer des photopiles (elle coûte environ 30 % moins cher). Le bureau d'étude néerlandais Sidler et Cora international cherche actuellement une centaine de sites en Europe pour pouvoir lancer une fabrication européenne. Une recherche de «design» est également en cours pour une meilleure intégration dans l'architecture urbaine. (correspondance Christian Jacques)



Eoliens : ça s'accélère !

Les commandes actuelles dans le monde permettent de dire qu'en 2002, il y aura au moins 20 000 MW installés en éolien dans le monde... dont 61 % en Europe. Cela correspond à la puissance d'une vingtaine de réacteurs nucléaires. Il y a un peu plus de 400 réacteurs nucléaires dans le monde à remplacer. (source : Tam-Tam, septembre 1999)

Eoliennes sous-marines

Reprenant une technologie abandonnée dans le domaine des éoliennes terrestres (la turbine Darrius), Alexandre Gorlov, savant russe immigré aux USA, a mis au point un système de turbines sous-marines qui, placées dans les fleuves ou dans les courants marins, pourraient produire, selon ses calculs, de l'énergie à un prix inférieur au pétrole. Le rendement serait de l'ordre de 35 % de l'énergie du courant d'eau. Si les calculs sont justes, de telles installations permettraient d'obtenir une importante quantité d'énergie renouvelable. Les courants marins provien-

nent de la différence de température provoquée par l'ensoleillement). (source : Courrier International, 18 février 1999)

Electroménager : économies possibles

Le cabinet Enertech, dirigé par Olivier Sidler, dans la Drôme, a réalisé une première étude comparative entre de l'électroménager courant et de l'électroménager de pointe en économie d'énergie et ceci en fournissant gratuitement le renouvellement des appareils à une vingtaine de foyers du sud de la France. Résultat : on peut économiser environ 40 % d'énergie.

Pour améliorer encore l'analyse, l'Europe vient d'accorder un budget pour qu'une nouvelle étude soit menée au niveau de l'Europe auprès de 400 logements.

Tous les appareils vendus actuellement sont classés au niveau consommation d'énergie (de A à G). Un appareil de classe A consomme jusqu'à 50 % de moins que la classe G. Depuis le 3 septembre, les appareils qui consomment le plus sont progressivement interdits à la vente, ceci sous le contrôle de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Déjà sans changer ses appareils, on peut faire des économies notables. Ainsi, l'étude d'Enertech montre qu'un frigo réglé à +5°C pour la partie la plus froide (froid suffisant) consomme 20 % de moins qu'un frigo réglé à +2°C. Remettre immédiatement les produits dont on prélève une partie, ne pas introduire d'éléments chauds, nettoyer régulièrement la grille arrière, dégivrer fréquemment, sont autant de moyens de baisser sa consommation électrique pour un frigo. Un même frigo placé dans une pièce à 23°C consomme 38 % de plus que placé dans une pièce à 18°C. Evitez donc de trop chauffer votre cuisine. Eloigner votre frigo de votre cuisinière et des fours. Un même frigo, selon son usage peut ainsi consommer du simple au triple.

Pour le lave-linge, un cycle à 30°C consomme trois fois moins qu'à 90°C. Un sèche-linge est un gros consommateur d'énergie. Mieux vaut un lave-linge qui essore bien. Ne pas choisir des programmes trop longs si le linge n'est pas très sale, bien remplir le tambour, sont également des moyens de faire des économies. Une réelle économie peut être faite si l'eau chaude peut venir d'une autre source de chaleur (gaz, solaire), mais il faut une installation spéciale pour mé-

langer eau chaude et eau froide. Les vieilles télévisions, les vieux magnétoscopes, les vieilles chaînes hi-fi peuvent consommer énormément même sans fonctionnement du fait des «veilles». Si on ne se sert pas de ces appareils, le mieux est de les débrancher (il a été mesuré jusqu'à 900 kWh et 630 F par an d'économie).

Contact : Enertech, Quartier Bourgounion, 26160 Félines-sur-Rimandoule, tél : 04 75 90 18 54.

Drôme ferme éolienne

Située à portée de vue de la centrale de Pierrelatte, une première ferme éolienne vient de voir le jour à Donzère, le long de l'autoroute A7. Cinq aérogénérateurs de 600 kW ont commencé à produire de l'électricité en août. Ils sont la propriété d'une société mixte dans laquelle on retrouve Spie-Batignoles et EDF. Il faut 300 fermes de ce genre pour arrêter un réacteur nucléaire.

Pas-de-Calais nouvelles éoliennes

La firme Jeumont-Industrie, filiale de Framatome, vient d'inaugurer à Widehem, près de Boulogne-sur-Mer, une éolienne de 750 kW. Cinq autres éoliennes de ce genre doivent voir le jour sur ce site d'ici avril 2000, soit un site de 4,5 MW au total. La firme annonce son intention de monter progressivement à des éoliennes de taille plus importante : 2 à 3 MW par éolienne et espère commercialiser 50 éoliennes par an dès 2001. En projet : dix éoliennes dans l'Aude, dix autres en Corse. (source : Tam-Tam, septembre 1999)

Japon : maisons solaires

Asahikawa est l'endroit le plus froid du Japon. Record : -41°C. C'est là qu'a été installée en démonstration une maison solaire préfabriquée. Cette maison qui se construit en trois jours et se met en place en seulement huit heures comporte une toiture comprenant 12,5 kW de cellules solaires et les parapets des balcons sont formés de 5 m² de panneaux solaires pour l'eau chaude. Cette maison est vendue pour fonctionner sans autre source d'énergie. Le gouvernement subventionne ce genre de maisons. (source Tam-Tam, août 1999)



France : sortir du sous-développement

Alors que la France possède le deuxième gisement éolien d'Europe après la Grande-Bretagne, on y compte une puissance éolienne mille fois inférieure à celle du Danemark, cent fois moindre qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas.

En France, on a installé un mètre de capteur solaire thermique pour cent habitants, soit autant qu'aux Pays-Bas ou qu'en Finlande, alors que le gisement est considérablement supérieur : nous en avons quatre fois moins qu'au Danemark, qu'en Suisse, vingt fois moins qu'en Autriche ou en Grèce. Dans le domaine de l'électricité photovoltaïque, une centaine d'installations existent en France contre six cents en Suisse, trois mille en Allemagne. Fin 1997, l'Europe publia un livre blanc définissant sa stratégie en matière d'énergies renouvelables : il est prévu d'ici 2010 de multiplier par deux l'utilisation de la biomasse, par quinze la production de solaire thermique, par vingt la produc-

tion d'électricité éolienne et par cent trente la photovoltaïque.

Alors que le budget énergies renouvelables de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, était passé de 100 MF en 1992 à 44 MF en 1998, l'arrivée de Dominique Voynet au gouvernement a permis de remonter le budget à 500 MF.

Ceci devrait permettre de mettre en place un train de mesures favorables aux énergies renouvelables. En voici quelques-unes qui seraient nécessaires :

- révision de l'information diffusée par l'ADEME (souvent obsolète),
- intégration des propositions de l'ADEME dans les programmes scolaires,
- création de labels thermique, éolien et photovoltaïque pour pouvoir repérer les professionnels du bâtiment capables de faire les installations,
- formation des personnels des collectivités territoriales et des professionnels,

● mise à jour des banques de données de l'ADEME.

L'ADEME devrait également intervenir dans les domaines suivants :

- renforcement de l'efficacité des biens de consommation et des installations industrielles,
- substitution de l'électricité par le gaz, le solaire ou le bioclimatique lorsque c'est possible
- production décentralisée d'électricité : cogénération, piles à combustibles, éoliennes, photovoltaïque, hydraulique...
- sensibilisation de la population
- amélioration des éco-labels et des éco-bilans.

Le gouvernement devrait également mettre en place des aides financières soit sous la forme de subventions soit dans le sens de prêts à taux d'intérêts réduits chaque fois que l'on va dans le sens d'une économie d'énergie (l'argent pour les investissements étant souvent un frein). (source : Jean-Louis Gaby)

Séminaires

● **Bois-énergie, développement local et effet de serre.** Le CLER, comité de liaison énergies renouvelables, et l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, organisent à Bordeaux, le 5 octobre, à la chambre de commerce et d'industrie, un séminaire sur ce thème axé sur la stratégie et le montage de projets. Présentation d'expériences, rôle des industriels, débouchés... Programme complet : CLER, 28, rue Basfroi, 75011 Paris, tél : 01 46 59 04 44.

● **Gestion des déchets ; quel équilibre entre les filières.** Colloque organisé par l'ADEME le mercredi 6 octobre, salle Victor Hugo, 101, rue de l'Université, 75007 Paris. Débats sur les législations existantes, sur les incidences, le coût et l'emploi. Programme complet : M&M Conseil, 13, rue 4 septembre, 75002 Paris, tél : 01 40 20 98 88.

● **Quel programme éolien pour la France ?** colloque national organisé par l'ADEME, à Dunkerque, les 7 et 8 octobre. Visite de sites de la région, comparaison des programmes européens, Eole 2005, questions liées à l'environnement, perspectives et stratégie territoriale. Renseignements : ADEME, Dominique Weitz, 2, square Lafayette, BP406, 49004 Angers cedex.

● **Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et logements sociaux.** Le CLER et l'ADEME organisent à Paris, le 13 octobre, au Palais de la Découverte, un séminaire sur les conséquences sociales et environnementales des choix énergétiques dans les logements sociaux. Présentation de critères de mesures pour diminuer au maximum le total «loyer + charges» des locataires. Expériences d'introduction des énergies renouvelables dans le parc social, en France et en Europe. Programme complet : CLER, 28, rue Basfroi, 75011 Paris, tél : 01 46 59 04 44.

● **Maîtrise de l'énergie et lutte contre l'exclusion.** L'ADEME organise les 1er et 2 décembre à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), un séminaire sur le thème «maîtrise de l'énergie et lutte contre l'exclusion». Ce séminaire devrait permettre de mieux connaître les actions menées par les travailleurs sociaux dans le domaine de l'énergie, les opérations de rénovation des offices sociaux, les améliorations de l'habitat possibles, etc. Programme complet : Didier Chérel, ADEME, Sophia-Antipolis, 500, route des Lucioles, 06560 Valbonne, tél : 04 93 95 79 01.

Nord

centrale au gaz

Avec l'arrivée de la libéralisation de la production d'électricité, les gros industriels peuvent choisir leur propre fournisseur. Ainsi, Usinor, à Dunkerque, qui fabrique des canettes en aluminium, a passé un contrat avec Air Liquide pour que cette firme lui construise une centrale au gaz (coût : 1,6 milliard de francs). Preuve s'il en est qu'il est possible de faire de l'électricité moins cher qu'avec le nucléaire. (source : Tam-Tam, septembre 1999)

Annevy

pas de ligne THT

Le conseil d'Etat a donné raison, le 25 juin dernier, aux recours introduits par les associations contre la déclaration d'utilité publique concernant une ligne très haute tension qui devait renforcer le réseau d'alimentation du nord d'Annevy. Cette décision s'appuie sur les études de l'ADEME et de RhôneAlpesEnergie (Région) qui ont proposé un projet alternatif de maîtrise de la consommation électrique sur l'agglomération en développant la cogénération et en abandonnant le chauffage électrique. Une étude pour la mise en place d'actions a été confiée à l'association Energie Environnement qui doit donner ses conclusions cet automne. (source : Haute-Savoie Nature, été 1999).



Poêles finlandais ▲

Ces poêles ont des performances inégalées, dues à des améliorations successives apportées par des artisans de nombreux pays. La consommation énergétique est très faible (3 à 5 stères par an pour une maison isolées de 45 m² à 1000 m d'altitude). La combustion à haute température réduit considérablement les émissions de gaz imbrûlés nocif à l'environnement. Ils peuvent être utilisés comme chauffage principal ou comme chauffage d'appoint. Ils ne se chargent qu'une à deux fois par jour et la masse du poêle (960 kg) permet une accumulation : la chaleur continue à se diffuser par rayonnement pendant douze heures. Pour en savoir plus : Martin Hiemstra, Puech Auriol, 81220 Prades, tél : 05 63 75 50 63.

Du plomb dans le sang ...

Métaeurop, aurait pu être une usine acceptable. Cette entreprise recycle, chaque année, selon son directeur, 4 millions de batteries au plomb, provenant des voitures. Elles sont fondues sous forme de lingots et revendues pour en refaire des batteries. Il est effectivement préférable de recycler ces objets, plutôt que les voir traîner dans la nature.

Au nord de Lyon, l'usine Métaeurop rejette des métaux lourds. Les analyses de sang montrent que la population est contaminée au plomb.

Mais, sur de nombreux sites en France, mais aussi à l'étranger (1), où elle est implantée, des rejets anormaux de métaux lourds sont constatés, dans l'atmosphère et dans le sol. Il s'agit notamment de plomb, de cadmium, d'arsenic, de dioxine... Les rejets sont loin d'être négligeables et posent de sérieux problèmes de santé et de pollution.

L'usine, dans le Rhône, s'est installée à Arnas, commune limitrophe avec Villefranche-sur-Saône, en 1974, après avoir quitté l'agglomération lyonnaise, suite à des plaintes et des manifestations de riverains.

A cette époque, personne ne prête vraiment attention à cet établissement. Seul, le Groupe Ecologique Beaujolais (GEB), demande, en 1978, des explications sur le fonctionnement de Métaeurop (qui s'appelait Pennaroya à l'époque). Il n'obtient pas de réponse. En 1996, une enquête d'utilité publique, préalable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation de l'entreprise, est l'occasion pour le GEB de formuler un certain nombre de remarques et de propositions. Parmi celles-ci, le groupe écologiste souhaite la mise en place d'études sur la pollution atmosphérique, d'analyses régulières de l'eau, des végétaux, du sol, et d'analyses de sang sur des riverains volontaires. Une nouvelle fois la direction de l'entreprise reste muette. Le commissaire enquêteur ne tient pas compte des avis émis par les écologistes et l'autorisation d'exploitation est donnée, malgré l'avis défavorable de la DDASS.

Début 1999, un riverain, sous l'impulsion d'un adhérent du GEB, fait faire des analyses de sang pour mesurer sa plombémie. Dans le même temps, le GEB fait pratiquer des analyses des sédiments dans le Nizerand, une rivière proche du site, ainsi

que dans le sol. Début mai 99, les résultats sont révélés. Le résident a une plombémie de 350 µg/litre de sang (au-dessus de 100 µg/l. de sang, des séquelles irréversibles peuvent être constatées). Les résultats dans les sédiments sont tout aussi alarmants. Il est relevé jusqu'à 172 µg/kg de matière sèche (l'agence de l'eau parle d'une pollution avérée au-dessus de 120 µg/kg).

Ces chiffres sont communiqués à la DDASS, puis aux médias locaux. Devant de tels taux et sous la pression, le sous-préfet fait réaliser des analyses de sang auprès des enfants, entre 6 mois et 11 ans dans un rayon de 1 km autour de l'usine. Sur 703 résultats, 18 enfants ont un taux supérieur ou égal à 100 µg/l de sang, soit 2,5 % des analyses (il était de plus de 20 % dans les Ardennes), 77 ont entre 70 et 100 µg/l de sang. Ce taux n'est pas très élevé, mais il n'en est pas pour autant insignifiant. En particulier parce qu'il existe une marge d'erreur dans ce type d'analyse (de l'ordre de 20 % d'après la DDASS cité par *le Progrès*). L'examen le plus fiable serait une plomburie (analyse d'urine qui permet de calculer la quantité de plomb stocké dans les urines). Mais le coût est élevé ce qui explique qu'elle n'est pas envisagée dans le contexte actuel. Ensuite parce que le périmètre analysé semble insuffisant. Plusieurs personnes, demeurant à plus de 1000 mètres de l'usine ont des taux supérieurs aux normes nationales. Enfin, il est communément admis que des troubles de la santé (anémie, inattention, maux de tête, fatigue anormale...) pouvant entraîner des troubles comportementaux, des retards scolaires, sont constatés à partir d'un taux de 10 µg/l de sang.

Plus grave encore, un employé d'une entreprise extérieure a pratiqué des réparations à Métaeurop pendant 5 ans. Au bout de 3



(1) Une filiale de Métaeurop en Belgique (FMM à Anderlecht) rejette aussi des forts taux de plomb.



© Estelle Granet

mois son taux est déjà de 300 µg/l de sang. Il fait même une pointe à 1050 µg/l de sang un an après le début de son travail. Puis son taux a varié entre 400 et 600 µg/l de sang. Ce n'est que cette année, alors que son taux atteint 800 µg/l régulièrement, qu'il a arrêté son activité et qu'il est suivi médicalement.

Les réactions

Du côté de l'entreprise, comme des pouvoirs publics, on minimise la situation. Le directeur, interrogé par *Radio Calade*, prétend qu'il n'y a pas de cadmium dans les fours de l'usine. Il estime ne pas être le seul responsable des rejets dans l'environnement. Il pense que l'autoroute voisine et l'usine d'incinération ont leur part de responsabilité, de même que les vieilles peintures au plomb dans les maisons individuelles. Or d'après M. Picot, écotoxicologue au CNRS, se basant sur des études scientifiques, sur 1 kg de dioxine rejeté 600 g proviennent de la métallurgie et 400 g des incinérateurs. Si une telle usine n'est pas la seule à émettre des impuretés, elle apparaît quand même comme la plus importante source de pollution. Quant au sous-préfet, il estime que ces résultats sont satisfaisants et rassurants. Certes, il semble ne pas s'en contenter, mais il veut limiter les études et le suivi médical seulement chez les enfants ayant un taux supérieur à 100. Il n'est pas question de s'occuper, par exemple, des femmes enceintes alors, qu'elles aussi, sont sensibles au phénomène.

Des contrôles, effectués pendant l'été chez des particuliers et dans des artères avoisinantes, pour estimer la part de la pollution domestique liée aux peintures au plomb, montrent que dans une écrasante majorité et d'une façon alarmante (jusqu'à 21 fois la norme admise), la pollution est liée aux rejets atmosphériques (2).

Les médias locaux se mêlent de l'affaire. Ils couvrent bien le sujet : plusieurs fois par semaine dans *le Progrès*, dans presque tous les numéros de l'hebdomadaire *le Patriote Beaujolais*, des interviews et des prises de positions dans les journaux de la radio locale *Radio Calade...* jusqu'au *Monde* qui publie une page dans son édition du 7 juillet 1999. Au grand regret de certains élus et des industriels, l'information circule, la population est tenue au courant de l'évolution des événements.

Quant aux riverains, ils se mobilisent. Le GEB, fort de son implantation locale et de sa bonne connaissance du dossier, organise des réunions d'informations, fait signer une pétition dans laquelle il exige l'arrêt à titre conservatoire de l'usine en vue de mettre en place un système permettant de réduire les rejets de plomb dans l'air. Le groupe demande aussi l'extension du périmètre

d'analyses à 3000 mètres et à l'ensemble de la population. Il reprend, par la même occasion, ses suggestions de 1996. Les Verts du Pays beaujolais de leur côté (eux aussi impliqués dans l'affaire), vont faire prochainement une démarche auprès du Conseil Régional Rhône Alpes leur demandant de débiter un budget pour un programme de recherche concerté sur l'impact réel de l'usine. Il se ferait parallèlement et indépendamment des recherches mises en place par les pouvoirs publics. Une association de défense de l'environnement s'est créé dans le but principal d'informer les habitants et de venir en aide aux parents touchés par la pollution. Ensembles, ils organisent une manifestation fin juin qui rassemble plus de 200 personnes. Ils participent à la première rencontre de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS), qui se réunit enfin début juillet sous la pression du GEB et du ministère de l'environnement (le groupe a dû attendre 2 ans avant sa création et encore un an avant sa première convocation). Au cours de celle-ci, nombre de leurs revendications ont été entendues. Reste à les mettre en application (3). Des particuliers, atteints de plombémie élevée ou dont les enfants ont un taux de plomb supérieur à 100, portent plaintes contre l'industriel pour empoisonnement, mais aussi contre les pouvoirs publics accusés de laxisme dans cette affaire.

Si la solution à court terme passe essentiellement par la réduction proche du niveau 0 de l'émission de plomb dans l'air par l'usine, il n'empêche que le problème des batteries et de leur recyclage demeure. Les Verts du Pays beaujolais soutiennent le recyclage tout en demandant la réduction des rejets par l'entreprise. Ils s'opposent par contre, à



Avant :
les batteries



Pendant



Après :
les lingots de plomb

© Estelle Granet

la perspective de l'enfouissement des déchets préconisés par certains. A moyen terme, la réponse au problème serait à chercher du côté des piles à énergies transformant l'hydrogène en électricité ou tout autre pile réutilisable sans usure (4). Enfin, à long terme, c'est du côté de la remise en cause de la voiture qu'il faudra voir.

Michel JARRU ■

Contact : Groupe écologique Beaujolais 47, passage de l'Ancienne Mairie, 69400 Villefranche-sur-Saône, tél : 04 74 65 33 27.

(2) *Le Progrès* du 20 août 1999.

(3) La première de ces concrétisations concerne les autorisations de rejets dans l'air qui deviennent plus draconiennes suite à un arrêté du sous-Préfet en juillet 99.

(4) cf. Silence n° 245 juin 1999 p.9 (hydrogène Power & Smartwheels).

Jour de la Terre : 22 avril 2000

En 1969, les premières images de la Terre vue de l'espace provoquaient une prise de conscience de notre fragilité et l'année suivante, de multiples organisations (20 millions de personnes) participaient au premier Jour de la Terre. En 1990, l'opération se répétait avec plus de 200 millions de personnes dans 141 pays et 2300 actions. Le 22 avril, une journée de la Terre du millénaire est de nouveau organisée et un appel est lancé pour qu'un maximum d'initiatives soient prises ce jour-là. Pour participer :

- International : *Earth Day, 91, Marion Street, Seattle, WA 98104 USA.*
- France : *Jour de la Terre, Lisbeth Berger, 3, rue Buisson-Saint-Louis, 75018 Paris, tél : 01 43 55 60 55.*



Australie : manque d'ozone ▲

En 1995, un rapport annonce que 10 à 15 % des 3,3 millions de kangourous australiens sont devenus aveugles. Les autorités pensent d'abord à un virus. Mais aujourd'hui, l'enquête conclut que c'est l'augmentation du niveau des rayons ultraviolets-B qui est responsable. Cette augmentation du rayonnement solaire est provoquée par le manque d'ozone au-dessus de l'Antarctique. Le déficit en ozone s'étendant jusqu'au-dessus de l'Australie. Des mesures avaient été déjà prises pour les moutons qui portent parfois des sortes de lunettes de soleil. Le trou d'ozone est provoqué sans doute par une pollution industrielle. On suppose qu'il s'agit des CFC interdits maintenant depuis une dizaine d'années mais qui continuent à être utilisés de manière clandestine. Ces molécules qui montent dans l'atmosphère mettent plusieurs dizaines d'années à se détériorer. Autre conséquence de ce manque d'ozone : les pingouins meurent de faim. Le rayonnement a provoqué une baisse de l'apparition du plancton, des microorganismes qui servaient à nourrir les krills, des petites crevettes que mangent les pingouins et les baleines. (source : Tam-Tam, août 1999)



◀ Transports

- **USA : surface routière.** Les routes occupent aux USA environ 150 000 km² soit 10 % de la surface agricole. Cette surface pourrait permettre de nourrir 200 millions de personnes. En ville, c'est encore pire : les rues occupent souvent plus de 50 % de la surface au sol. (source : *Courrier International* du 17 juin 1999)
- **Automobile : plus de morts par pollution que par accident.** L'Organisation mondiale de la santé a rendu public le 17 juin un rapport explosif sur les conséquences sur la santé de la pollution automobile. Cette étude menée en Suisse, en Autriche et en France, affirme que la pollution automobile provoque 21000 morts prématurées chez les plus de trente ans (dont 17 600 en France) alors que les accidents de la route ne tuent «que» 10 000 personnes (dont 8300 en France). L'OMS estime que les enfants sont surtout touchés par les maladies : 300 000 maladies des bronches (dont 250 000 en France), 162 000 crises d'asthmes (dont 135 000 en France) et 15 000 hospitalisations cardiaques. Ces maladies et ces décès coûtent environ 175 milliards de francs par an.
- **Mont-Blanc : non au retour des camions.** Une pétition circule actuellement pour demander l'interdiction du tunnel du Mont-Blanc aux poids-lourds. On peut l'obtenir auprès de : *ARSMB, Maison de la Montagne, Place de l'église, 74400 Chamonix, tél : 04 50 54 32 64.*
- **Vallée d'Aspe : oui au tunnel, non à l'autoroute.** Selon un sondage BVA, portant sur 808 personnes interrogées dans la région Sud-Ouest du 10 au 12 mai, 55 % ont un avis positif sur le percement du tunnel du Somport, 26 % négatif, 19 % sans opinion. A la question de savoir si maintenant on doit élargir la RN134 Pau-Saragosse ou favoriser la remise en état du train pour le ferroutage, 73 % se prononcent en faveur du train, 23 % pour la route, 1 % ni l'un ni l'autre, 3 % ne se prononcent pas. (Source : *Environnement-Magazine, spécial Aquitaine, été 1999*)

Bois tropicaux : inutiles

L'association Robin des Bois dénonce depuis des années l'usage des bois tropicaux dans les constructions de prestige. Ces bois ont en effet la plus grande difficulté à se renouveler et leur disparition est prévisible. Parmi les monuments visés : la très grande bibliothèque de Paris. Malgré les avertissements de techniciens, la nouvelle bibliothèque de France a mis des planchers en ipé... qui se transforment en patinoire à la première goutte de pluie et les dispositifs anti-glisser sont chers. Les volets en okoumé se sont décollés et fissurés : leur remplacement coûtera 80 millions de francs. La Cour des comptes a souligné ce gaspillage... mais l'erreur vient de se reproduire avec la passerelle construite entre le Musée d'Orsay et le jardin des Tuileries. Robin des Bois rappelle que le chêne, qui pousse en abondance chez nous, a été utilisé depuis l'aube de l'humanité pour les constructions sur pilotis, pour les barques, pour de nombreux aménagements hydrauliques et qu'il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher dans les forêts tropicales des

bois dits imputrescibles. Contact : *Robin des Bois, 15, rue Ferdinand Duval, 75004 Paris, tél : 01 48 04 09 36.*

Education à l'environnement

Les assises nationales de l'éducation à l'environnement auront lieu à Lille, les 11, 12 et 13 février 2000. Plus de trente associations sont organisatrices. Des rencontres régionales se tiennent pendant l'automne pour préparer ces assises. Pour en savoir plus : *Florence Mâcon, Fédération des jeunes pour la nature, 58, boulevard Berchère, 91150 Etampes, tél : 01 69 92 01 32.*

Gard chacun son chemin...

Après l'intervention musclée de 70 gendarmes pour protéger un bulldozer de l'ONF, les opposants aux nouvelles pistes forestières à travers le site archéologique des Mouzoulès, essaient encore de limiter les dégâts par le biais juridique. Mais cela coûte cher et ils cherchent des aides financières. Contact : *Aidex, Mouzoules, 30120 Mars.*

La convivialité volée

L'essentiel de cette réflexion sur l'économie fait fi de la duplicité de tous ceux qui, sous couvert d'idéologie et de science, ne songent qu'à s'accaparer le bien d'autrui. Car, au fond, sous ce maquillage, le marché libre n'est que l'économie de l'usure et de la razzia.

l'Etat en 1794, la colère s'exprimait clairement : « Cette loi ne peut avoir été faite que par les riches et pour les riches, dans un temps où la liberté n'était encore qu'un vain mot et l'égalité une chimère (...). La classe des indigents ne peut pas croire que la Révolution ait voulu la priver des

par rapport à l'occupation du sol et aux usages immémoriaux, en passant par les techniques de la déstructuration économique largement appliquée aujourd'hui (par exemple, le système de la dette et les manipulations sur les prix), la colonisation intérieure ressemble à l'autre ; elle est aussi douloureuse et dévastatrice (2).

Ainsi, en Occident, la cause des communaux semble curieusement oubliée, ou refoulée, même chez ceux qu'elle devrait mobiliser — quand elle n'est pas desservie par l'action des partis et des syndicats qui se disent de gauche ! Elle semble comme gommée de l'histoire, ce qui est assez étonnant pour une cause qui a mobilisé nos ancêtres depuis la nuit des temps. Ne serait-ce pas pour dissimuler que la propriété a été fondée sur la spoliation des communautés, donc que « la propriété, c'est le vol » comme le disait Pierre-Joseph Proudhon ?

Tout commence avec l'invention du « droit de propriété », qui nie opportunément tous les droits antérieurs, et le closage (ou enclosure) des terres. Ce morcellement et ce repliement sur la « cellule familiale » et l'individu détruisent les réseaux de l'entraide communautaire, ils réduisent de façon drastique les interrelations, c'est-à-dire qu'ils tuent la sour-

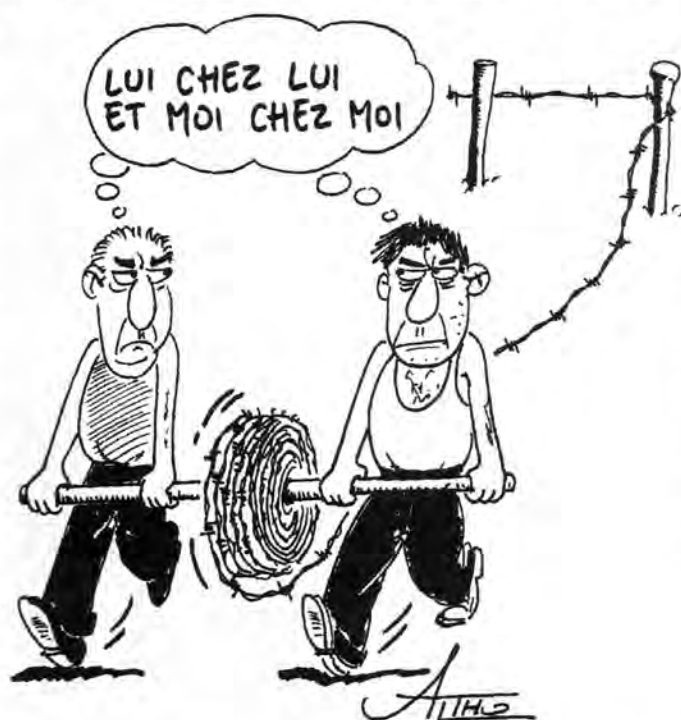
Après avoir montré les insuffisances de la pensée économique dans une première partie (n°248), Alain-Claude Galtié montre ici comment le pillage par quelques-uns, au nom du libéralisme, met à mal l'ensemble de nos libertés et menace aujourd'hui la survie même de la planète. Dans une troisième et dernière partie, il proposera des solutions dans le domaine politique.

La « croissance » parée de toutes ses vertus, le « développement » qui ne devrait pas être confondu avec la première mais qui, pour l'heure, est surtout celui de la spéculation —, la « modernisation » de ceci, la « modernisation » de cela, ne sont pas des discours et des projets vraiment nouveaux. Ils appartiennent à des stratégies qui s'inscrivent dans la longue histoire de l'aliénation des biens communitaires ; une histoire semée de manœuvres incessantes, de révoltes, de belles réalisations communes et de répressions féroces (1). Hier, il s'agissait de marais, de prés, de forêts, du glanage, de la vaine pâture, etc. Tous biens et usages communitaires confisqués soi-disant parce qu'ils étaient des « obstacles au progrès scientifique », à la liberté, à la République, à l'Etat.

Parce que chacun est concerné par leur préservation, que leur gestion est un enseignement pratique d'écologie, que la communauté d'intérêt développe la solidarité, les communaux sont la meilleure des garanties contre le dénuement. Autrefois, tout le monde en était bien conscient. Ainsi, sous la Constituante révolutionnaire et sous la Convention, suite à la promulgation de lois visant à supprimer les usages communitaires pour renforcer la propriété privée, et suite à la saisie des communaux par

moyens d'existence » (Les Sans-Culottes de Parly, Yonne, août 1794, rapporté par H. Luxardo).

Les procédés de la colonisation européenne des autres continents sont connus, mais la colonisation intérieure, celle d'une ethnique



ou, plus communément, d'une oligarchie au détriment d'autres populations et de l'ensemble social semble passer inaperçue. Pourtant, depuis la plus extrême violence jusqu'aux arguties relatives à une législation de circonstances, tout à fait nouvelle

(1) Pierre Kropotkine, « L'entraide », chapitre VII, « L'entraide chez nous ». Hervé Luxardo, « Les paysans, les républiques villageoises, 10^e-19^e siècles ». « Rase campagne, la fin des communautés paysannes ».

(2) Dans le sud de Sumatra, les Kubus vivaient encore, en 1970, dans une forêt s'étendant sur 12 000 km². Djakarta en concéda une grande partie à des exploitants, puis implanta des « transmigrés » pour cultiver des hévéas et du riz (pour l'exportation). En moins de vingt ans de « politique de développement », les deux tiers de la forêt d'origine ont été détruits avec les communaux des Kubus, et les grands animaux ont disparu. Ce qui reste est devenu trop pauvre pour nourrir les Kubus. Il n'y a même plus assez de produits de collecte (comme les rotins) à vendre pour pouvoir acheter du riz, lequel n'est pas une nourriture habituelle des Kubus. En 1979, le service des affaires sociales dénombrait 12 000 Kubus, fin 1990, ils n'étaient plus que 2642.

ce des dynamiques de la diversification et de la complexification (principe de divergence). Cela se produit au plan social comme au plan écologique, si tant est que l'on puisse les distinguer, car là où beaucoup de fonctions se superposaient, ou se succédaient, le morcellement et le repliement sur soi n'en laissent subsister que très peu, quand ce n'est pas une seule : l'utilisation d'un espace pour faire de l'argent. Pour s'en faire une idée, on peut comparer l'Amazonie des écosystèmes primaires jardinés depuis des millénaires par les peuples indiens et l'Amazonie qui est en train de lui succéder sous les coups du «développement économique» ; par exemple, celle des haciendas de l'élevage extensif sur des terrains voués à la désertification. Ainsi, pour la prospérité matérielle éphémère d'une minorité, la propriété hégémonique appauvrit-elle le monde.

La question des communaux est loin d'appartenir entièrement au passé. Il y a peu, nous avons vu le détournement ou l'élimination de la plupart des coopératives. Nous avons vu supprimer les monnaies franches, celles d'autrefois comme celle du XXe siècle inspirées par le travail de Silvio Gesell (3). Aujourd'hui, les «sans-terre»

d'Amérique, d'Afrique ou d'Asie, et les peuples autochtones mènent le même combat que les sans terre d'Europe hier. D'ailleurs, en Europe aujourd'hui, après tant de restrictions à la liberté d'être, d'autres bien communautaires sont en danger, car la spoliation est sans limite. Ce sont maintenant les médias libres, les services publics, la sécurité sociale, les moyens de transport économiques, peu polluants, intégrés à la vie sociale et utiles à tous, qui sont récupérés par l'argent, démantelés ou dont le développement est en-

penent la convivialité, la conscience, la citoyenneté et, au total, le bien-vivre ; enfin, «l'art d'habiter», tant son environnement immédiat que toute la planète Terre, tous sont menacés par le libéralisme scientifique de marché (5).

La cause des communaux est au centre des problèmes écologiques et sociaux. Et il serait bien utile que les écologistes et tous ceux qui sont sensibles au chômage et à la précarité le réalisent.

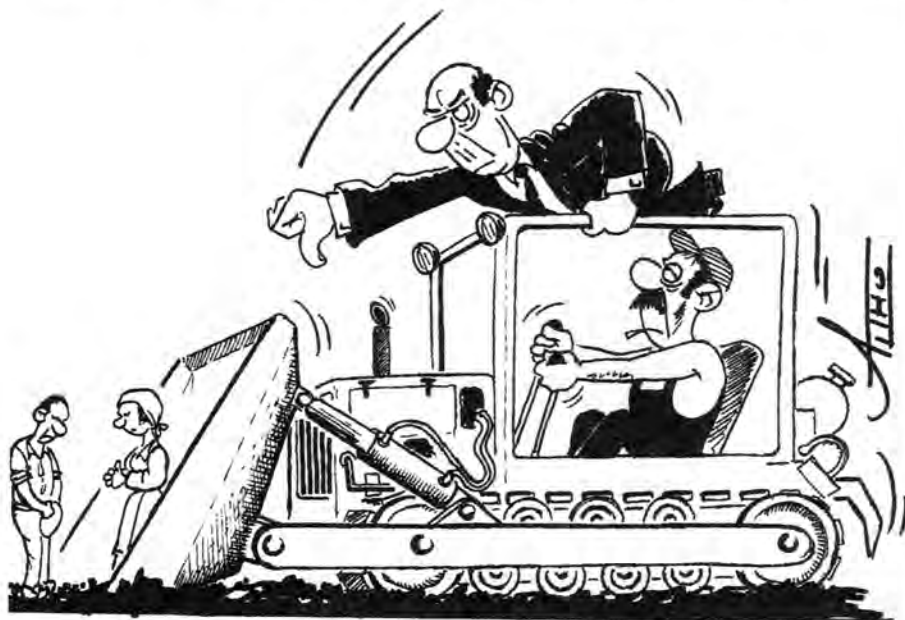
Le tableau serait incomplet et injuste si je n'évoquais pas la petite propriété capable

de s'intégrer à l'économie des sociétés et de la nature en produisant des choses utiles et sympathiques. Elle est tout autant menacée par la concentration financière et industrielle, et, avec elle, disparaissent un peu plus de la diversité et de la complexité nécessaires à l'existence des sociétés. En France, l'avènement de la Cinquième République a marqué le départ d'un nouvel épisode remarquable de cette histoire de la spoliation et du sacrifice des hommes et de la nature à la cupidité et à la mégalomanie. Parallèlement à la préparation d'une très relative



travé pour faire place aux projets et aux profits de la méga-machine (4). Ce sont aussi, comme le souligne Illich, le silence, la qualité de l'air, l'eau propre, la beauté d'un paysage, le ciel vierge des traînées des jets, l'Amazonie, la liberté des Bushmen, des Touaregs, des Mentawai, la Narmada sans barrages, la vie des baleines bleues... et puis les pratiques d'échange qui dévelop-

émancipation des peuples sous le joug colonial français, la colonisation intérieure a été relancée pour «moderniser» les structures de production afin de soutenir un nouvel effort d'expansion, sur les marchés internationaux cette fois. C'est surtout l'agriculture et les campagnes qui ont fait les frais de cette «politique de grandeur» et de grands profits. Ayant été interrogés, les technocrates ont été formels : «(...) le mécanisme des prix ne remplira son office dans le secteur agricole, qu'en infligeant aux agriculteurs presque en permanence, un niveau de vie sensiblement inférieur à celui des autres catégories de travailleurs (...)». Et le gouvernement gaulliste fit abolir l'indexation des prix agricoles, en violation même du traité de Rome (6). Il est remarquable du dévoiement des structures



(3) Silvio Gesell, «L'ordre économique naturel». Voir également le hors-série de Silence «SEL : pour changer, échangeons».

(4) L'exemple des transports est très parlant. Voir «La fin de l'aberration TGV ?» Silence n°215, mars 1997.

(5) Ivan Illich, «Dans le miroir du passé», Ed. Descartes et Cie, 1994.

(6) Rapport Louis Armand, Jacques Rueff, 1960. Philippe Desbrosses, «Le krach alimentaire. Nous redevenons paysans», Ed. Le Rocher, 1988.



«représentatives» que les grands syndicats agricoles aient soutenu cette politique faite «... par les riches et pour les riches...» et que les organisations plus soucieuses de l'intérêt général soient encore aujourd'hui minoritaires et exclues de tout processus de décision.

Depuis 1958, le «mécanisme des prix» a en effet permis l'expansion des exportations agricoles, mais au prix de la faillite de six millions de paysans (et de combien d'artisans et de commerçants ?), de la dispersion des familles et des communautés, de la perte des savoirs et des identités, de la désertification des campagnes, de l'explosion des banlieues, de la livraison des campagnes aux spéculateurs, de la destruction des écosystèmes (par exemple, les bocages) et de la ruine des sols fertilisés par des siècles de travail, de l'épanouissement de l'assistanat tarifé en remplacement des solidarités familiales et communautaires, de l'accroissement de la délinquance, de l'explosion du chômage, de la précarité et de l'exclusion, etc. Les promoteurs de cette politique et tous ceux qui imaginent aujourd'hui encore en profiter ont amorcé et entretiennent une réaction en chaîne de dégradations de tous ordres dont les coûts deviendront insupportables.

De la privatisation du sol à la privatisation des sources de la vie (brevets sur les codes génétiques par exemple), c'est la même tentative de contrôle absolu sur la vie de la plupart — avant exclusion — qui progresse.

Les technocrates d'aujourd'hui, qui, d'un coup de traitement de texte suppriment des raisons de vivre et des vies, sont les dignes

descendants des physiocrates qui, dès le XVII^e siècle, ne prétendaient développer l'agriculture scientifique que pour mieux usurper les communaux. Leur libéralisme «ultra», leur «mondialisation», leur «globalisation» ne sont qu'un nouveau maquillage de la spoliation. Mais, cette fois, l'échelle de leur action est sans limite. Ils sont tendus dans le même effort — un ultime effort cette fois — pour piller ce que des siècles de colonisation n'avaient pas tout à fait réussi à épuiser ou à atteindre.

Leur investissement de la presque totalité des clivages idéologiques et des organisations reconnus, leurs objectifs totalitaires qui n'épargnent aucun bien commun, l'importance sans précédent des forces mobilisées, les signaux de dépassement de la résistance de la biosphère, nous disent que nous sommes engagés dans ce qui pourrait être la dernière bataille.

Pour sortir du délire, vu les antécédents et les finalités, il est sans doute aussi vain de compter sur une mutation des institutions dominantes que d'espérer résoudre les pollutions et l'augmentation entropique grâce à un progrès technologique renversant. D'ailleurs, l'action d'un pouvoir soudain éclairé serait, par nature, inefficace parce qu'il ne pourrait pas être derrière chacun pour souffler ce qu'il convient de faire. Comme en tous domaines, un changement en profondeur et l'adaptation à toutes les situations ne peuvent être atteints que par un investissement sur l'intelligence de chacun et de tous.

Alain-Claude GALTIE ■

C'EST TOUT VERT

Foire Ecologie

La Tour du Pin - 3 octobre

Programme des conférences

9h00 - Le jardin biologique

M. Pierron vous prodigera tous les conseils que vous attendez, aussi bien sur les techniques de compost, que de préparation du sol

10h00 - Connaître les arbres fruitiers

M. Turello, spécialiste en la matière, nous donnera tous les «tuyaux» pour soigner, greffer, protéger les arbres fruitiers tout en respectant l'environnement.

11h00 - Une nouvelle politique des déchets

M. Constant, Directeur régional d'éco-emballage, invite élus et citoyens à réfléchir sur la réduction des déchets à la source, au tri sélectif afin d'éviter le tout incinération et les conséquences sur l'environnement.

14h00 - Evacuer le stress par la naturopathie

François Vasseur, naturothérapeute, conseiller en nutrition, psychothérapeute et magnétiseur, vous fera entre autre découvrir les bienfaits des huiles essentielles.

15h00 - OGM Attention danger !

Arnaud Apoteker, auteur du livre récemment sorti «du poison dans les fraises», va faire l'état des lieux des 3000 sites où sont cultivés des plantes transgéniques en France, suite à la malheureuse décision de D. Voynet, ministre de l'Environnement, et des risques que nous courrons.

16h00 - L'école différente

Gaby Cohn-Bendit, créateur du premier Lycée expérimental de France en 1982, évoquera les possibilités actuelles de faire avancer «le Mammoth» afin de permettre une éducation plus proche des préoccupations des enseignants et surtout des élèves.

17h00 - Qui a peur du grand «méchant» loup ?

Anne Ménatori, a repris le flambeau de son père en Lozère et continue de défendre des espaces de libertés pour faire accepter le loup dans un environnement naturel (avec Marie-Claude Bonnet, journaliste).

18h00 - Mettez-vous à l'heure solaire

Maguite Dinguirard, conseillère régionale, vous propose le «solaire Phébus», centrale photovoltaïque reliée au réseau EDF, à la portée de beaucoup de bourses, grâce à une nouvelle subvention.

Toute la journée : exposition sur le Pisé.

Pour les enfants : promenades en ânes.

A midi : méchoui bio.

A 13h00 : concert solaire.

19h00 : tirage de la tombola.

et cloture de la foire écologique.

Contact : Olivier Cabanel 38490 Chimilin

Les exportations d'armement, à quel prix ?

de Jean-Paul Hébert
Ed. Documentation Française
1998 - 132 p. - 80 F

Argument pour continuer à vendre des armes : cela nous permet de produire les nôtres à plus bas prix, cela permet de créer des emplois... Ce discours relève-t-il d'une réalité ? L'auteur, malgré les difficultés à réunir des informations confidentielles, conclut que le bénéfice, s'il existe, est forcément faible surtout si l'on intègre dans le prix les budgets de recherche liés au développement de nouvelles armes. Certains pays ont déjà choisi d'acheter ailleurs... mais quel sera le prix à payer pour que se fasse une « sortie des ventes d'armes » ? Pas de réponse nette, mais une bonne étude sur le sujet. MB

«Tobin or not Tobin»

de François Chesnais
Ed. Esprit Frappeur
1999 - 86 p. - 10 F.

Ce livre apporte un éclaircissement condensé de la proposition faite, dans les années 70, par l'économiste Tobin d'établir une taxe sur les transactions sur les marchés des changes. Défendue par une association du nom d'ATTAC, cette idée fait son chemin depuis quelques années. Le mérite de cet ouvrage est d'apporter une explication succincte, mais précise sur le monde complexe de la finance, et sur les avantages de la mise en place d'une telle taxe. Il précise ainsi qu'« en 1995, le montant total du commerce mondial de marchandises et de services a correspondu au montant de seulement trois jours et demi de transactions sur les marchés des changes ». L'auteur répond aussi à un certain nombre de détracteurs. Dommage qu'il se limite aux dénigreurs capitalistes, car il y a aussi des sceptiques parmi les alternatifs. C'est un bon condensé sur le sujet, même s'il est peut-être un peu trop ardu et réservé à des spécialistes. Le prix est plus qu'attrayant. M.J.

Armes légères : clés pour une meilleure compréhension

Dossier du GRIP (Bruxelles)
1998 - 28 p. - 25 F

Un petit dossier pour rappeler qu'on ne peut prétendre développer une « culture de paix » comme le propose l'ONU sans se préoccuper de la limitation des ventes d'armes, y compris les plus légères. Ces armes légères (armes que l'on peut porter sur soi) sont estimées à 500 millions dans le monde soit une pour 12 habitants. Elles ne posent pas seulement un problème sur les lieux de conflits ouverts, elles sont aussi un facteur de violence dans les pays « en paix » (délinquance). Le GRIP constate qu'au niveau européen, la question a été éludée puisque lors du traité de Maastricht, il est précisé (article 223) que la production et l'exportation des armes reste de la compétence exclusivement nationale. Ce qui de fait empêche presque tout contrôle. En s'appuyant sur le succès de la campagne contre les mines antipersonnel, le GRIP se propose de faire des recherches pour animer une campagne permettant de limiter les armes légères. MB



Enfants

Opération Diatomée

de Violette Le Quééré,
Martine Tercé, Pierre Cruziziat
Inra Editions
1998 - 32 p.

Sous forme de bandes dessinées, l'INRA, Institut national de la recherche agronomique, essaie de faire de la sensibilisation aux sujets qui le concerne. Après la pom-

me de terre et les abeilles, ce tome présente le cycle de l'eau et l'importance du sol. Des photos servent parfois de fond à l'histoire. Problème : les enfants attirés par la BD décrochent car ils trouvent l'histoire ardue ; les adultes trouvent que le côté pédagogique entraîne un scénario faible. Si l'idée est bonne, il manque un vrai scénariste. FV.



Nous avons également reçu

● **Kosovo : naissance d'une lutte armée, UCK.** Patrick Denaud et Valérie Pras. Ed. L'Harmattan. 1999. 200 p. Livre réalisé juste avant le conflit à partir de rencontres avec des représentants de l'UCK. Propagande sans aucun recul, intérêt donc limité.

● **Deux femmes au royaume des hommes.** Roselyne Bachelot et Geneviève Fraisse. Ed. Hachette. 1999. 304 p. 120 F. L'une est de droite (RPR), l'autre de gauche (sur la liste PC). Et pourtant sur les dossiers qui touchent les femmes, elles sont d'accord : sur le PACS, la parité, la violence, le travail des femmes ou encore la famille. Pourquoi une même voix ? Parce que l'analyse de ces questions les amène à critiquer avant tout le monde du pouvoir conçu comme une affaire d'hommes. Sous forme d'un dialogue provoqué par une journaliste du Figaro, un débat facile à lire et qui montre qu'il y a parfois plus important que le clivage gauche/droite. Beaucoup de réflexions intéressantes.

● **La thérapie familiale en changement.** Sous la direction de Mony Elkaim. Ed. Empêcheurs de tourner en rond. 1999. 226 p. 69 F. Les thérapeutes intervenant sur les problèmes familiaux doivent-ils rester à distance de la famille alors qu'ils sont eux-mêmes de la famille des thérapeutes. Réédition de réflexions sur le sujet issues de différents milieux : Félix Guattari, Isabelle Stengers...

● **Les céréales et Découvrez l'agar-agar.** Lionel et Chantal Clergeaud. Ed. Cheminements, 3, place Ossola, 06130 Grasse. 1999. 92 p. 48 F l'exemplaire. Deux petits livres de diététique sur le rôle des céréales et des algues, leur impact sur la santé, et des recettes de cuisine.

● **Cent mille mensonges et un espoir.** Pierre Paillard. Ed. du Fraysse. 1999. 64 p. 19,70 F. Une mouche, le varron, perce le cuir des vaches pour se reproduire, ce qui entraîne une perte économique. Son éradication est décidée et, par décret, les agriculteurs doivent traiter. Certains éleveurs de la bio ne sont pas d'accord. D'une part le traitement est suspecté d'être en lien avec la vache folle, d'autre part, cette mouche a le droit de vivre et mieux vaut apprendre à vivre avec que de risquer de perturber le fonctionnement d'écosystèmes. Des procès sont en cours, histoire d'une lutte.

● **Les œilletons sont coupés, chroniques portugaises.** Charles Reeve. Ed. Paris Méditerranée (Paris). 1999. 164 p. 65 F. Il y a vingt-cinq ans, la révolution des œilletons mettait fin à la dictature au Portugal. L'auteur, dans un style fort agréable à lire, nous retrace ici l'évolution sociologique et politique du pays depuis cette date : les désillusions sont nombreuses, et pas plus les militants libertaires qu'écologistes ne pèsent lourd dans les débats qui agitent encore cette société. A lire avant d'aller dans le pays.

● **Grands lacs d'Asie.** René Letolle et Laurent Touchart. Ed. L'Harmattan. 1998. 232 p. 130 F. L'Asie comprend un grand nombre de lacs dont l'importance écologique est fondamentale. Malheureusement ces lacs sont souvent victimes d'aménagements inconsidérés dont les conséquences remettent en cause la vie dans ces milieux. Une trentaine de lacs sont étudiés ici du point de vue de l'écologie scientifique.

● **Mangez vos soucis.** François Couplan. Ed. Alternatives. 1999. 180 F. Réédition d'un livre à succès qui présente une soixantaine d'espèces de fleurs comestibles et des recettes concoctées par l'auteur.

● **L'héritage de Ludovic Grollier.** Didier Cornaille. Ed. Presses de la Cité. 1999. 392 p. 120 FF. Dans ce nouveau roman, l'auteur décrit une nouvelle aventure liée à la possession de la terre dans le Morvan. Si l'intrigue est originale, le lyrisme entraîne parfois l'auteur dans des longueurs inutiles.

● **Le travail des enfants dans le monde.** Bénédicte Manier. Ed. La Découverte/Repères. 1999. 120p. Un tour d'horizon des emplois oc-

Les mercenaires du développement

Le livre du mois

Les mercenaires du développement



d'Anne-Marie Hochet
Ed. Cultures Croisées (Paris)
1999 - 140 p. - 80 F
(+20 F de port)

Le milieu du développement est aujourd'hui structuré d'une façon tellement étrange que ce ne sont ni les «exécutants», ni les «bénéficiaires» des programmes qui en décident la nécessité. De plus en plus, les métiers liés au développement sont perçus comme des services à des institutions et non comme des aides locales. C'est pourquoi l'auteure, salariée elle-même dans ce domaine, n'hésite pas à parler de «mercenaires». Il est bien rare aujourd'hui qu'une organisation de développement puisse encore s'intéresser au sens de ce qu'elle est censée promouvoir. En effet, devant le poids administratif et ses lenteurs, devant les incertitudes du terrain, les questions techniques, le mot d'ordre se résume souvent à cela : sauver les emplois ! L'auteure rappelle que pourtant le sens original du mot «coopérer», c'est opérer ensemble. Que sont devenus les gens «aidés» dans le processus de décision actuel ? Pour la plupart des ONG, ils n'ont pas le droit à la parole. L'auteure analyse la motivation des acteurs, en particulier, pour les hommes, lorsqu'il s'agit des volontaires du service national (échapper au service normal !). Les femmes, elles, sont cantonnées dans des rôles traditionnels : aides à l'économie familiale, centre de santé, etc. La réticence à voir les femmes exercer des postes de responsabilité ne vient la plupart du temps pas des pays d'accueil mais des bailleurs de fonds. Les dossiers sont parfois

si mal montés que la mission se passe majoritairement ici pour essayer de débloquer la situation. Sur place, le mercenaire se retrouve dans un rôle d'expert alors qu'il est surtout expert en survol et perçoit mal les réalités du terrain : on ne lui en laisse pas le temps. Beaucoup de mercenaires arrivent toutefois à faire leur trou sur place, mais au détriment de la mission initiale... qui s'avère finalement de peu d'importance, du moins pour les personnes qui sont censées en bénéficier. De toute manière, une fois l'argent obtenu, qui lira ensuite les rapports du travail fait sur le terrain ? Les mercenaires du Sud, souvent des fonctionnaires sous-payés, ne sont pas mieux lotis : pour toucher des subsides venus de loin, ils doivent sans cesse inventer des groupements villageois

demandeurs de ceci ou de cela (selon ce qu'offrent les organismes du Nord). Ceci conduit à des aberrations criantes : on soigne les animaux, mais pas les humains car on a un budget vétérinaire, pas médical. Pour compléter le tout, pensez que toute cela nage en pleines magouilles politico-militaires et que la «coopération» ne se fait que si tout va bien entre dirigeants. Après une introduction incisive, Anne-Marie Hochet livre 24 témoignages de «mercenaires» ayant des problèmes dans leur action. Même si les noms des lieux et des ONG ne figurent pas (ce que l'on peut regretter), c'est éloquent. Elle s'interroge ensuite sur l'idéologie qui sous-tend le développement. D'inspiration chrétienne, le développement est lié à la bonne volonté d'où l'appel aux volontaires et, par conséquence, la mauvaise prise en compte de ce travail comme métier. Autre facette idéologique : l'intervention politique qui gère en cercle, la fourniture d'armes, la crise politique, les révoltes et les massacres, l'intervention et l'arrivée de la coopération, le développement permettant de nouveau les ventes d'armes, et on recommence. Le bailleur de fonds doit s'y retrouver.

Les pistes de solution avancées par l'auteure sont insuffisantes. L'absence de références à d'autres ouvrages indique peut-être un manque de recherche avant la publication de ce livre. Ce cri du cœur peut être utilement complété par les ouvrages d'autres auteurs comme Serge Latouche, François Partant, Gilbert Ritz ou Jacques Gélinas («Et si le Tiers-Monde s'autofinçait ?»). MB.

cupés par les enfants dans le monde et leurs conditions de travail. L'auteur présente un tour des connaissances à partir des données de l'AFP où elle travaille.

● **Utopies économiques.** N°21 de la revue *Agone*, revue de philosophie, critique et littérature (Marseille). 1999. 230 p. 105 F. La chute de l'empire soviétique marque-t-elle la fin des alternatives économiques à l'économie de marché ? Ce livre présente les propositions de systèmes économiques restées pour le moment à l'état d'utopie. De fort intéressantes contributions.

● **Histoire d'une usine en grève.** *Rhodiaceta*, 67-68. Ed. *Révoltes*, 10, rue Dumont-d'Urville, 69004 Lyon. 1999. 210 p. 70 F. Juste avant «68», une longue grève bloque une usine de textiles synthétiques. Cette grève sera l'un des éléments mythiques des manifs étudiantes et syndicales l'année suivante. Ce livre retrace l'histoire de cette grève.

● **Le principe de non-violence.** Jean-Marie Muller. Ed. *Marabout*. 1999. 320 p. 46 F. Réédition en poche d'un livre que nous avons présenté en livre du mois à sa sortie. Un best-seller dans le domaine de la non-violence à un tout petit prix. A diffuser.

● **Les moines de Tibhirine.** Jean-Marie Muller. Ed. *Témoignage Chrétien*. 1999. 110 p. 80 F. Une réflexion sur l'engagement non-violent de ces moines assassinés en 1996 par les islamistes. Vision très chrétienne des choses qui ne s'interroge pas sur la violence que peut représenter pour des musulmans la présence de chrétiens dans le voisinage. Ça manque de recul.

● **Guide pratique d'éducation à l'environnement.** Réseau *Ecole et Nature*. Ed. *Chronique Sociale* (Lyon). 1999. 360 p. 120 F. Livre récapitulatif des savoirs accumulés par une centaine d'animateurs de l'éducation à l'environnement, dans le cadre scolaire ou non. Ce livre a pour objectif de vous aider à monter votre propre projet. Extrêmement complet.

● **Le grand retour du loup.** Bernard Prêtre. Ed. *Cabédita* (Suisse). 1999. 124 p. 99 F. Alors que le loup fait sa réapparition dans les Alpes françaises, l'auteur essaie de faire le point sur ce grand prédateur... qui n'envahira plus la France car celle-ci est de toute manière trop urbanisée. Belles photos, belle écriture.

● **La sagesse du corps.** Dr Bernard Fintz. Ed. *Randin* (Suisse). 1999. 600 p. Sophrologue, l'auteur propose un tour du corps humain pour en montrer les mécanismes d'autorégulation et

affirmer qu'une majorité de nos maladies sont comportementales et donc soignables par une meilleure connaissance de soi, sans recours à une médecine de traitement. L'auteur vise à une médecine plus humaine et agrémente donc la présentation des dysfonctionnements du corps de nombreux exemples, commentaires et détours du côté de la philosophie et de la spiritualité. Un gros boulot.

● **Les jardins de Findhorn.** *Communauté de Findhorn*. Ed. *Le souffle d'Or*. 1999. 192 p. 96 F. Réédition de ce livre qui en 1975 fut le précurseur de la mouvance «new-age». Beau livre, mais il faut supporter une approche spirituelle très particulière.

● **Ma cuisine végétarienne pour tous les jours.** *Garance Leureux*. Ed. *La Plage*. 1999. 255 p. 98 F. Editeur spécialisé dans le végétarisme. 365 recettes pour varier les plaisirs tous les jours.

● **Vaccination, l'overdose.** Sylvie Simon. Ed. *Déjà*. 1999. 352 p. 130 F. Déjà auteure d'un livre d'enquête sur «la dictature médico-scientifique», Sylvie Simon se penche ici sur le mythe des vaccinations. En confrontant les sources d'information en France et à l'étranger, elle montre la situation bien particulière du lobby industriel hexagonal. Elle révèle notamment la longue liste des contre-indications et des accidents vaccinaux que cache le milieu médical.

● **La rêverie anarchiste 1848-1914.** Alain Pessin. Ed. *ACL* (BP1186, 69202 Lyon cedex 01). 1999. 230 p. 90 F. Réédition d'un livre sur l'imaginaire des anarchistes à l'origine de cette doctrine philosophique et politique. Si dans le domaine politique, l'anarchie n'a pas réussi à s'imposer, dans le domaine philosophique, elle a su enclencher un désir de liberté qui reste aujourd'hui tout à fait contemporain.

● **L'esprit libertaire du surréalisme.** Alix Large. Ed. *ACL*. 1999. 112 p. 60 F. Anarchisme et surréalisme se sont frôlés sans se rencontrer. Valeurs communes et valeurs distinctes entre la philosophie et l'art. Ardu.

● **Pour en finir avec Pasteur.** Dr Eric Ancelet. Ed. *Marco Pierre/Résurgence*, *Embourg* (Belgique). 1998. 270 p. Et Si Pasteur avec sa théorie sur les microbes et les vaccins s'était trompé ? Les travaux d'illustres inconnus comme Béchamp, Steiner, Groddeck, Odent, Hamer... apportent un nouvel éclairage sur le fonctionnement de notre corps. Mais ces approches gênent le milieu vaccinal qui imperturbablement perpétue les théories de Pasteur. Jusqu'à quand ?

Commerce équitable ?

L'article sur le commerce équitable (dans le numéro d'été) m'incite à vous soumettre quelques questions que j'aimerais voir débattre. L'avis de Serge Latouche en particulier m'intéresserait.

Quel est le panorama des organisations de «commerce équitable» au niveau mondial et pas seulement européen ?

Si seulement 3 % des travailleurs des magasins du monde sont salariés, peut-on dire que l'exploitation a reculé, ou n'a-t-on fait que la déplacer, en substituant à l'exploitation des producteurs du Sud, l'auto-exploitation des bénévoles du Nord, dont les clients du Nord profitent sans vergogne ni reconnaissance ? Cette situation évolue-t-elle ou évoluera-t-elle ?

Les ONG de commerce équitable luttent contre l'exploitation des producteurs ? Qu'en est-il des autres acteurs de la chaîne économique qui amène les produits au consommateurs (marins, dockers, routiers, secrétaires, vendeurs, caissières, etc.) ?

Un discours simpliste sur les intermédiaires n'aboutit-il pas à une désinformation et à des pratiques marginales (micro-importations en contrebande) ?

Quelle confiance peut-on faire à qui, et notamment aux patrons des grandes et moyennes surfaces ? Quelle analyse a été faite de leur gestion actuelle du commerce équitable ? De leur discours sur le commerce équitable ? De son utilisation éventuelle comme alibi pour les 99 % restants ? Peut-on les faire évoluer et comment ?

Qu'est-ce qu'un label ? Qu'est-ce qu'une norme ? Qu'est-ce qu'une marque ? Qui contrôle qui ? Qui contrôle quoi ? Qui contrôle les contrôleurs ?

Qui décide de ce qu'on achète ? A qui on l'achète ? Le prix d'achat ? A qui on vend ? Quels prix sont conseillés ?

Comment le consommateur-citoyen de base peut-il se retrouver dans le foisonnement des sigles, labels, souvent en anglais ? Et ainsi exercer sa citoyenneté ?

Quelques thèmes annexes mériteraient chacun un traitement spécifique : effets des subventions sur les associations, hiérarchie et citoyenneté dans les associations, critères de recrutement des salariés dans les associations, les salariés doivent-ils «animer» les associations, les organiser, les diriger ?

Jacques Joubert
Gard

Silence : nous espérons publier un dossier sur les limites du commerce équitable en janvier 2000.



Attac (suite)

Le collectif Attac propose notamment davantage de transparence, la lutte contre les paradis fiscaux, contre la criminalité financière. En faisant plus de clarté et en luttant contre la tricherie, moins d'argent serait détourné, mais les règles fondamentales resteraient profondément immorales... et cette méthode ne détournerait-elle pas du vrai combat : impôt sur la fortune, sur les machines et les moyens de production en général, sur les gros revenus, ainsi que la mise en place d'une économie distributive... moyen efficace contre la spéculation.

Pour ce qui concerne la taxe Tobin, elle ne concerne ni l'imposition de l'ensemble des revenus financiers provenant des actions, obligations et autres actifs, ni l'investissement à l'étranger. Seules sont concernées les transactions financières. (...) C'est vrai qu'en rendant non profitables certaines opérations spéculatives qui perturbent le marché et risquent de faire s'écrouler des pans entiers de l'économie, la taxe Tobin, agissant ainsi à titre préventif, réduirait l'instabilité financière, et rendrait un peu plus autonome la politique économique intérieure... sans pour autant éviter les grandes crises... Mais encore faut-il que les opérateurs financiers ne puissent la contourner.

Attac lutte également contre les accords et traités (AMI, PET) qui aliènent la souveraineté démocratique. Initiative très louable. Mais gardons-nous de jouer les toutous qui courent après la baballe... le temps que nos voleurs dévalisent la maison. Autrement dit, une telle association qui a un objectif si légitime faire prévaloir l'intérêt public sur ceux des marchés financiers et des entreprises transnationales — est très gênante pour les pouvoirs qui, eux, ont tous les moyens pour la neutraliser.

Et j'adhère donc d'autant plus facilement à cette association que je peux en critiquer la méthode.

Alain Martelli
Alpes-Maritimes

Correspondances

Lecteurs de Silence, vos lettres ne sont pas des lettres mortes. Il y a «correspondance» de vos idées entre vous et avec nous. Correspondance aussi dans son sens SNCF, où l'on lâche une ligne pour en suivre une autre afin d'atteindre la bonne destination. Les divergences peuvent être transitoires, on change de train pour se retrouver ensemble un peu plus loin.

Changements et croisements sont, sur le rail, à l'image de la vie, s'ajustant sans cesse à d'innombrables contraintes pour perdurer.

Le cheminement d'une pensée, qui tient compte de tous les apports et se vérifie grâce aux confrontations, s'appelle logique cruciale (selon le processus de recouplement des cruciverbistes, la solution des grilles naissant des rencontres des mots).

Dans le courrier, on nous a demandé de préciser notre «ligne éditoriale». La ligne ? Pour ma part, j'aimerais éviter justement la forme linéaire du genre dogme, pensée unique, en complète contradiction avec l'ensemble multiforme des écologistes. Je préfère «logique cruciale ou SNCF», une position qui s'ajuste en permanence à l'arrivée de nouvelles informations et se construit de vos apports.

Un courrier des lecteurs vivant est la meilleure justification de l'existence d'une revue. Alors ne nous ménagez pas, critiquez-nous. Cela nous aidera, non pas à maintenir une ligne mais une volonté de diffuser, autour des trois sous-titres de Silence, ce qui s'écrit, se dit, se fait, pour essayer de préserver la vie sur cette planète (et même la biosphère, on peut être un peu ambitieux...).

Madeleine Nutchey
Directrice de publication

Ecolo pro-nucléaire

Au salon bio-nature, à Tours, le 5 juin, s'est infiltré parmi les exposants un pro-nucléaire. Il s'était présenté comme le dirigeant d'un institut de sophrologie, proposant différents livres sur le «mieux-être» parmi lesquels deux livres en faveur du nucléaire. L'organisatrice reconnaît n'avoir pas épluché la liste des livres qui seraient exposés.

En entrant dans le salon, c'est la première chose qui sautait aux yeux : une grande pancarte «Le nucléaire, avenir de l'écologie» publicité pour le livre du même titre et signé du même auteur que celui intitulé «des écologistes pour le nucléaire». L'auteur, B. Comby, faisait signer la déclaration de l'association des écologistes pour le nucléaire dont il est président.

A la fin de la journée, une majorité d'exposants et les organisateurs, considérant la présence de ce monsieur comme indésirable et inopportune, le sommèrent de remballer et de ne pas revenir le lendemain. B. Comby eut l'intelligence de faire ses bagages lui-même. Puisse ce témoignage mettre en garde les organisateurs (trices) de foires et salons bio (qui fleurissent allégrement actuellement) contre les récupérateurs en tous genres.

Qu'ils (elles) soient très vigilants pour ces lieux-vitrines de la bio ne deviennent un fourre-tout où l'on trouve le pire et pas toujours le meilleur.

Catherine Grougnaud
Ille-et-Vilaine

Vélo : quelles informations ?



En cycliste convaincu (moyen de transport quotidien) et passionné (il m'arrive de faire de grandes randonnées), je me suis réjoui lorsque j'ai découvert la couverture du n°245. J'ai été vite déçu... Le texte présenté, parfois proche de la publicité, ne développe pas beaucoup les grandes idées annoncées au départ : "une construction économique et sociale".

Pour ce qui est du vélo-couché, objet principal de l'article, je n'ai pas été convaincu. Il me semble, sans en avoir jamais essayé, que ses performances supérieures — que je ne conteste pas — sont dues essentiellement au caractère aérodynamique de la position (et ce paramètre est très important), mais alors dans les montées le bénéfice devient insignifiant. Quant au "soutien dorsal", je ne vois pas comment il pourrait être supérieur à la possibilité, sur les vélos debout, d'appuyer de tout son poids en se mettant "en danseuse". De plus ce dossier doit nous tenir chaud, alors que les muscles du dos sont déjà réchauffés par le pédalage.

D'autres questions me viennent à l'esprit : l'apprentissage est-il aussi aisé ? Équilibre aussi bon ? Apparemment la tête est plus basse, donc on appréhende moins bien la circulation (mes yeux voient en général au-dessus du toit des voitures... parce qu'il n'y a pas encore de pistes cyclables) sans parler du besoin d'être vu (combien de piétons ne me voient déjà pas alors que je suis à leur hauteur ?).

Malgré tout, je n'hésiterai pas, à l'occasion, à essayer un vélo-couché.

Thierry Cachat
Paris

Silence : le vélo étant plus bas, il est beaucoup plus stable et donc plus facile d'apprentissage. Par contre, si nous présentions des vélos aux techniques différentes (dont de nombreux utilitaires), c'était pour insister sur le fait que nos modes de circulation actuels ne facilitent pas le développement de vélos différents : les vélos-couchés sont effectivement dangereux dans la circulation automobile car ils sont plus bas que les vitres des voitures. Si nous voulons des vélos efficaces, il faut une autre construction économique et sociale.

Marco Jean-Montcler
Lot-et-Garonne

Numéro des lecteurs

Pourquoi avoir arrêté la réception des articles pour le numéro 250 fait par les lecteurs aussi tôt ? Deux bons mois au moins avant sa publication ? C'est une superbe idée innovatrice et alternative. Oserais-je suggérer que tous les numéros de Silence devraient donner la possibilité aux lecteurs de s'exprimer autrement que par du courrier ou bien est-ce que cela fait trop de boulot ? Et si les lecteurs ne peuvent vous envoyer des textes sur disquettes, ne peut-on les inciter à se faire prêter un ordinateur dans le cadre d'un SEL ?

Silence : le supplément lecteur nécessitant une mise en forme spéciale, nous avons prévu de le réaliser un peu en avance (en juillet) pour ne pas être débordés au dernier moment. Les lecteurs s'expriment régulièrement dans la revue : ce sont souvent eux qui nous communiquent des infos qui sont reprises dans les brèves. Ils peuvent proposer des articles, réagir dans le courrier...

BON DE COMMANDE

Les anciens numéros et les livres sont à commander uniquement en France. Il est possible de s'abonner en Belgique pour les lecteurs et lectrices Belges. anciens numéros (franco de port)

- ☐ 170 Racisme et environnement
Péniche pour la paix. Bio-Lopin. Logiques sociales... 20 F
- ☐ 172 Après Rio : un monde à venir
Feuille d'érable. Palestine-Israël. Dérive technologiste 20 F
- ☐ 173 Yougoslavie : ingérence méfiance
Déchets toxiques. Développement et aide. Malville... 20 F
- ☐ 176 Superphénix : la marche en avant
Transports suisses ? Réduction et ouverture (3)..... 20 F
- ☐ 177 Quelle écologie radicale ?
Déchets. AC ! Voile. Développement durable..... 20 F
- ☐ 181 Energies douces au Sud (1)
Malville. Pub dans boîtes aux lettres..... 23 F
- ☐ 182 Energies douces au Sud (2)
Artisans du Monde. Ville-monde et inertie sécuritaire 23 F
- ☐ 184 Breton Wood : 50 ans ça suffit !
Maison de quartier de Neudorf. Bhopal..... 23 F
- ☐ 187 Prolifération nucléaire (1).
Israël. Asie. Marcher. Société informatico-policière... 23 F
- ☐ 188 Prolifération nucléaire (2)
Neve Shalom. Solaire en régions froides. Matérialisme 23 F
- ☐ 189 Autonomie toujours
Réseau Santé. Cun du Larzac. Servas. Laine de verre 23 F
- ☐ 190 Nicaragua face au marché mondial
Brennelis. Malville. Retraite et chômage..... 23 F
- ☐ 191 Santé et autonomie (1)
Climat. Champ d'action. Loi et femmes. Grünen..... 23 F
- ☐ 196 Canal Rhin-Rhône
A51 Grenoble-Sisteron. Santé et autonomie (4). Irlande. 23 F
- ☐ 197 La défense par actions civiles (1)
La Hague. Grünen et non-violence. Animate. Salsigne. 23 F
- ☐ 199-200 Ecologie, gauche, droite, ailleurs
Turquie sanglante. Santé et autonomie (5)..... 35 F
- ☐ 201 Marée noire sur droits de l'homme
Monju. Loi de programmation militaire. Déficit Etat 23 F
- ☐ 202 Soyons Réseau-nabes
Maaform. Printemps. L'Impatient. Cuisseur solaire..... 23 F
- ☐ 203 Sortir du nucléaire
Sites. Déchets. Tchernobyl. Economies. Renouvelables 23 F
- ☐ 204 G7 : l'argent d'abord
Femmes algériennes. Santé et autonomie (6). Travail 23 F
- ☐ 205 Radios actives
G7. Solaire au Népal. Boutelles. Médias et social..... 23 F
- ☐ 206-207 Face au G7, ouvrons-là !
Presse différente. Internet. Santé et autonomie (7)..... 35 F
- ☐ 211 L'équivoque humanitaire
Superphénix. SEL et informel. Tibet. Vache folle..... 25 F
- ☐ 212-213 Ecologie et Etat
SEL. La Hague. Communication ONG. Palestine..... 38 F
- ☐ 216 Femmes et santé
Malaisie. SEL et dons. Accueil des étrangers..... 25 F
- ☐ 217 L'impasse nucléaire
Le Carnet. Semaine sans télé. Canal Rhin-Rhône..... 25 F
- ☐ 218 Alternatives en Alsace
Une trentaine d'articles sur la région..... 25 F
- ☐ 219 Retrouver les forêts sauvages
Le Carnet. Femmes et santé. SEL et contrat civique 25 F
- ☐ 220-221 Environnement au féminin
Santé et autonomie (10). Développement. Pétrole..... 25 F
- ☐ 225 Gandhi aujourd'hui
Développement. Femmes et santé. SEL..... 25 F
- ☐ 229 Finances solidaires
AMI et mondialisation. Mais fou. Eources. Kanaki..... 25 F
- ☐ 230 Plantes folles en action
Eco-Village Los Angeles. Femmes & Santé. Semences 25 F
- ☐ 231 La télé... visée
Greenpeace. Développement. Sale gueule du travail... 25 F
- ☐ 235 Lien social et jardinage
Planète Titanic. Indochine. Negawatts. Internet..... 25 F
- ☐ 236 Contre la MacDonation
Grünen. Chômage. Ecologie mentale. Armées nucléaires 25 F
- ☐ 237 Alternatives à la mondialisation
Chasse. Val Dieu. Femmes et santé. Avions..... 25 F
- ☐ 239-240 Enquête sur les écologistes
Déchets. Réfractaires au plus fort de la guerre. Nucléaire 25 F
- ☐ 241 OGM, mauvaise réponse à la faim
Corne du rhinocéros. Propagande nucléaire..... 25 F
- ☐ 242 Eaux, la pollution de nos
Vêtements venus de l'est. Voyage en Chine. La Cravirola..... 25 F
- ☐ 243 Pesticides, les enfants face au cancer
Chauffage électrique & nucléaire. Ploïque. Nord-Sud..... 25 F
- ☐ 244 La biochimatisation
Vallée d'Aspe. Caravane transnationale. OGM..... 25 F
- ☐ 245 Les vélos du futur
Kosovo. Biochimatisation. Ennemi mondial..... 25 F
- ☐ 246-47 Autour des SEL
Commerce équitable. Alpes. Entreprises alternatives..... 38 F
- ☐ 248 Les crimes publicitaires
Chasse. Eco-villages. Energies..... 38 F

Librairie par correspondance

- Nouveautés**
- ☐ La cuisson solaire facile 29 F
- ☐ Les aventuriers de l'abondance 98 F
- ☐ Les SEL : pour un vrai débat 63 F
- ☐ Guide des alternatives 1999..... 95 F
- ☐ Guide des avancées écologiques 60 F
- ☐ Entretiens avec Chomsky 65 F
- ☐ Mondialisation de la pauvreté 95 F
- ☐ Y'a trop d'étrangers dans le monde 50 F
- ☐ Aux victimes de la mondialisation 50 F
- Hors-série Silence**
- ☐ Paris-Dakar : Pas d'accord 25 F
- ☐ Radioactivité, les faibles doses 30 F
- ☐ Du chômage à l'autonomie conviviale 30 F
- ☐ La menace climatique 30 F
- ☐ Les métiers de l'écologie 70 F
- ☐ SEL : pour changer échangeons 50 F
- Editions Silence**
- ☐ Le soleil à votre table 89 F
- ☐ Séphastocle, mon premier cuisinier 36 F
- ☐ Construisez votre cuisinière solaire 30 F
- ☐ La liberté de circuler 70 F
- ☐ Où va le climat ? 40 F
- Diffusion Silence**
- Ed. Ecosociété (Montréal)*
- ☐ La belle vie 65 F
- ☐ Parce que la paix n'est pas une utopie 65 F
- ☐ L'écophilosophie ou la sagesse de la nature 65 F
- ☐ Moi, ma santé 65 F
- ☐ Deux roues, un avenir 80 F
- ☐ L'écologie politique 65 F
- ☐ Entre Nous, rebâtir nos communautés 95 F
- ☐ Et si le Tiers-Monde s'autofinançait 85 F
- ☐ Des ruines du développement 65 F
- ☐ Les carnets d'un militant 80 F
- ☐ Pierre Kropotkine, prince anarchiste 110 F
- ☐ La simplicité volontaire 80 F
- ☐ Le municipalisme libertaire 85 F
- Ed. Deleatur (Angers)*
- ☐ La dictature de la croissance 85 F
- Ed. Atelier de Création Libertaire (Lyon)*
- ☐ Société à refaire : une écologie de la liberté 88 F
- ☐ Philo écologie et politique de l'anarchisme 38 F
- ☐ Le rêve au quotidien 75 F
- ☐ Pensée sociale d'Elisée Reclus 70 F
- ☐ La critique sociale 65 F
- Ed. Utovie (Londres)*
- ☐ Nous sommes peut-être frères 36 F
- ☐ L'homme qui plantait des arbres 36 F
- ☐ N'hésite pas à le dire 36 F
- ☐ Ambiance bois 90 F
- Ed. Courrier du livre (Paris)*
- ☐ Le solaire pour tous 90 F
- Ed. Jouvence (Genève)*
- ☐ Découvrez les vraies richesses 96 F
- Ed. Voici la Clé (Québec)*
- ☐ Les affranchis de l'an 2000 110 F
- Ed. Rurales (Lot-et-garonne)*
- ☐ L'exode urbain est-il pour demain ? 89 F
- Ed. d'en bas/Lausanne)*
- ☐ L'énergie au futur 120 F
- Ed. Georg (Lausanne)*
- ☐ Additifs alimentaires 98 F
- ☐ Gestion des déchets 98 F
- ☐ Les sols 98 F
- ☐ L'eau 98 F
- ☐ La radioactivité 98 F
- ☐ L'alimentation 98 F
- ☐ La diversité biologique 98 F
- ☐ L'air 98 F
- ☐ Le bruit 98 F
- ☐ Les déchets dangereux 98 F
- Ed. Ostal del libre (Cantal)*
- ☐ Jouets de toujours 120 F
- Ed. Terre Vivante (Mens)*
- ☐ Facteur 4 118 F
- ☐ L'habitat écologique 98 F
- Ed. Esprit frappeur*
- ☐ Tout nucléaire, une exception française 10 F
- ☐ Rwanda, un génocide français 10 F
- Ed. Ecodif*
- ☐ Tchernobyl 72 F
- Frais de port**
- ☐ 1 ouvrage 15 F
- ☐ 2 ouvrages 28 F
- ☐ 3 ouvrages et plus 40 F

Abonnement

Attention ! Du fait de la parution de numéros doubles, 12 numéros ne correspondent pas à un an

FRANCE		BELGIQUE	
METROPOLITAINE		☐ Particulier	12 n° 1740 FB
☐ Particulier	12 n° 240 FF	☐ Institution	12 n° 2880 FB
☐ Institution	12 n° 480 FF	☐ Soutien	12 n° 1800 FB et +
☐ Soutien	12 n° 300 FF et +	☐ Petit futé	24 n° 2520 FB
☐ Petit futé	24 n° 420 FF	☐ Groupés par 3 ex	3 x 12 n° 3780 FB
☐ Groupés par 3 ex	3 x 12 n° 630 FF	☐ Groupés par 5 ex	5 x 12 n° 5700 FB
☐ Groupés par 5 ex	5 x 12 n° 950 FF	AUTRES PAYS ET DOM-TOM	
☐ Petit budget France	12 n° 190 FF	☐ Dom-tom et étranger	12 n° 290 FF

je reçoit un total de :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

France : Règlement à Silence, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon

Belgique : Règlement à Brabant-Ecologie, Route de Réinport 33, B 1380 Ohain

11^{ème} salon de l'écologie

HORIZON VERT

Thème

Ecologie et citoyenneté : quels enjeux ?

2 et 3 octobre 1999

VILLENEUVE / LOT (47)

**Conférence exceptionnelle,
vendredi 1er octobre**

**Mondialisation et actions citoyennes
avec paul ARIES et François DUFOUR**

150 exposants - 18 conférences - 10 ateliers

Nocturne le samedi,
animée par le groupe Oc'Tet
restauration biologique - animation espaces enfant

Tél : 05 53 40 10 10 - Fax : 05 53 40 24 31



SALON
MARJOLAÏNE
500 exposants, 100 ateliers, 25 conférences
6-14 novembre 99
parc floral de paris
Métro Château de Vincennes sortie gare routière (navette gratuite)
11h-19h30
nocturne 22h
mercredi 10 nov
et vendredi 12 nov

alimentation bio
écoproduits
produits naturels
habitat sain
tourisme vert
environnement

SOLARE RCS 339201724100019 - Autorisation Ministère



SPAS organisation • 86, rue de Lille - 75007 Paris • Tél. 01 45 56 09 09 • Fax . 01 44 18 99 00
email : SPAS@wanadoo.fr • <http://perso.wanadoo.fr/spas/>